

Année - N° 2

Avril-Juin 1915

BULLETIN DES AMIS DU VIEUX HUÉ



NAM-GIAO
1915

LE SACRIFICE DU NAM-GIAO

*Documents et notices publiés sous le haut patronage et avec
l'aide bienveillante de Leurs Excellences les Ministres
du Gouvernement annamite.*

Le sentiment de la puissance souveraine du Ciel a fortement imprégné la conscience religieuse des Annamites. Le langage populaire fournit des témoignages innombrables de cette croyance au pouvoir du Ciel : on l'invoque comme un témoin, on l'appelle comme un justicier, on a recours à lui comme à un sauveur. Il voit et il sait, il juge et il punit, il est bon, il aime, il donne la vie, il protège ; il est le maître de la destinée humaine.

Par contre, les manifestations du culte rendu au Ciel sont très rares. Dans certaines régions de l'Annam on peut même se demander s'il en existe. Dans d'autres, la notion du Ciel immense, omniscient, tout puissant, se dissimule et se rapetisse sous certaines figures vagues et tremblantes du panthéon taoïque, aux quelles cependant on rend un culte tenace. Parfois, dans les cas désespérés, lorsqu'on est à bout de ressources du côté humain aussi bien que du côté divin, l'âme annamite s'élance vers le Ciel, celui qui peut tout, dans un geste religieux qui est d'une grande beauté parce qu'il est très simple (1).

Le culte rendu au Ciel paraît s'être concentré dans le sacrifice du Nam-Giao. Dans cette cérémonie, le culte revêt une pompe, une majesté qui correspondent à la grandeur de l'Etre que l'on vénère, à la pureté des croyances dont cet Etre est l'objet, à la profondeur des sentiments qu'il fait naître dans l'âme annamite. L'Empereur semble s'être constitué le représentant et le mandataire de son peuple : au nom de tous, il se prosterne, il offre, il rend grâce, il demande. De même que la croyance au pouvoir suprême du Ciel est la partie la plus noble, la

(1) Pour ce qui regarde les croyances des Annamites relatives au Ciel et diverses manifestations du culte qu'ils lui rendent, voir : *Philosophie populaire annamite : Cosmologie*, et *sur quelques faits religieux ou : magiques observés pendant une épidémie de choléra en Annam* (L. CADIERE), parus dans « *Anthropos* », vol. 11 (1907), III (1908), V (1910) ; reproduits dans la « *Revue indochinoise* », années 1909 et 1912.

plus pure, de l'ensemble des croyances religieuses des Annamites, de même le sacrifice du Nam-Giao, manifestation solennelle de cette croyance, est l'acte le plus grand du culte annamite.

Le 31 mai 1915, au commencement de la cinquième veille, c'est-à-dire vers trois heures du matin, sa Majesté l'Empereur d'Annam a sacrifié au Nam-Giao.

La Société des Amis du Vieux Hué se devait de décrire cette solennité, qui, au point de vue historique, remonte à une haute antiquité, et qui, au point de vue pittoresque et artistique, est une des prérogatives de la capitale de l'Annam. Grâce à la haute bienveillance des mandarins de la Cour d'Annam, particulièrement de Leurs Excellences les Ministres de la Justice et des Rites, les auteurs des articles qui suivent ont pu assister aux répétitions, voire même à la cérémonie ; ils ont feuilleté le rituel et eu communication des documents concernant le sacrifice ; ils ont vu en détail la disposition des lieux, examiné les ornements et les ustensiles de culte.

Ecartant délibérément toute explication théorique et à priori, ils se sont proposé un but purement descriptif : donner, d'une façon aussi précise et aussi détaillée que possible, une vue exacte de la cérémonie, et par là, fournir un guide explicatif aux personnes qui assisteront au sacrifice, surtout mettre des documents dignes de foi entre les mains des savants qui voudront étudier cette manifestation du sentiment religieux en Annam.

Le sujet a été présenté sous différents points de vue. On ne s'étonnera donc pas de trouver, de ci de là, quelques redites : plutôt que de multiplier les renvois et de fatiguer ainsi le lecteur, on a préféré répéter un détail toutes les fois qu'il se rapportait à plusieurs séries de faits. De même l'essai d'uniformisation de la terminologie technique dans les différents articles n'a pas été poussé très loin.

Les artistes qui ont bien voulu nous prêter leur concours pour illustrer les articles descriptifs ou de documentation ont travaillé, les Européens comme les Annamites, les photographes comme les dessinateurs et les peintres, avec le plus grand souci d'exactitude. On remarquera le symbolisme du dessin de la couverture, signée E. Gras : sur un fond jaune, la couleur du divin et la couleur de l'Empereur, qui seul peut sacrifier au Ciel, deux dragons se tordent, formant un cercle bleu, au centre d'un encadrement de grecques et de pendentifs de couleur ocre sombre : tel à l'Esplanade des sacrifices, le Tertre rond, tendu d'azur, symbolisant le Ciel, est encadré par le Tertre carré, peint en jaune, image de la Terre. Au centre du motif, deux caractères : « Abstinence », « Chasteté ». Au bas, la bure et la coupe en or dans lesquelles l'Empereur, après avoir jeûné trois jours et s'être purifié,

montant sur Tertre du Ciel et s'avançant jusque devant les autels principaux, reçoit le vin de la Félicité, que lui distribuent les Génies.

Sans doute, notre oeuvre n'est pas parfaite : l'ampleur et la complexité du sujet traité en rendaient l'exécution difficile, sans compter que trop d'éléments nous manquaient, aux uns comme aux autres. Mais les Amis du Vieux Hué, et peut-être les étrangers, voudront bien reconnaître, nous en sommes certains, l'effort réel accompli, avec les seules ressources de la Colonie, dans un moment où la crise angoissante qui secoue le Vieux Monde paralyse, dans les pays neufs, tant d'énergies et de bonnes volonté.

LE RÉDACTEUR DU BULLETIN



LE SACRIFICE DU NAM-GIAO

PRELIMINAIRES ET PREPARATIFS (1)

Par R. ORBAND,
Administrateur des Services Civils.

L'annonce du sacrifice au Ciel et à la Terre.

Environ un mois avant la date fixée (2) pour la cérémonie, l'Empereur annonce officiellement, par l'entremise d'un Délégué impérial, au Ciel et à la Terre qu'il leur offrira, à tel jour, un sacrifice solennel (3).

(1) Communication lue à la réunion du 28 avril 1915 — Cette étude, et celles de M. Cadibre : *La disposition des lieux ; le Rituel*, sont basées sur le Rapport au Trône, émanant du Ministère des Rites, qui fixe le programme de la cérémonie du Nam-Giao. Tantôt on a traduit fidèlement le Rapport en le commentant aux endroits nécessaires, tantôt on s'en est seulement inspiré, le complétant par d'autres documents ou par des observations faites sur les lieux. Je remercie vivement Leurs Excellences les Ministres de l'Empire d'Annam qui m'ont autorisé à tout voir, avant, pendant, après la cérémonie, à tout copier et à tout reproduire. Mes remerciements vont aussi à Messieurs **Lê-Bá-Nghi**, secrétaire des Résidences, et **Võ-Triễm, Cù-Nhon**, qui ont assuré la traduction en **quốc-ngữ** des textes en caractères et m'ont souvent facilité la traduction française, allant sur place, au Trai-Cung, au **Thán-Khố**, dans les magasins du **Nội-Vũ** ou du Ministère des Rites s'assurer d'un détail, d'une précision. Enfin Messieurs **Tôn-Thất-Sa** et **Hường-Cao** ont bien voulu suivre mes indications pour l'établissement de leurs planches coloriées ou simplement au trait, sacrifiant parfois le brillant de leur oeuvre à la précision documentaire que je leur demandais.

(2) Nuit du 21 au 22 février 1915.

(3) Cette année, 1915, la cérémonie a été fixée au 31 mars, jour **tân-dậu**, 16^e jour de la deuxième lune. Le culte du Ciel et de la Terre était jadis en Annam célébré tous les ans. La cérémonie n'est plus que triennale et a lieu aux années **tý, ngo, meo** et **dậu** dont les caractères cycliques 子午卯酉 sont particulièrement favorables au but que l'on se propose. « Le mois est le second de l'année. Quant « au jour, c'est obligatoirement un jour dont le nom cyclique est **tân** 辛. Il y a « trois jours **tân** dans le mois, de sorte qu'il faut choisir le plus favorable. Autre- « fois le Roi désignait un haut mandarin pour « consulter le sort » à l'aide des « deux grosses sapèques que l'on jette en l'air et qui doivent retomber sur la même

Les mandarins qui officient dans cette cérémonie de l'annonce sont désignés par l'Empereur sur la proposition du Ministre des Rites. Ils comprennent : un Délégué impérial (1), grand mandarin du premier ou du second degré ; un Respectueux Inspecteur (2), mandarin du Ministère des Rites ; un Respectueux Attendant (3), qui est un Lang-Trung ; deux cérémoniaires (4), mandarins du 9^e degré ; un Lecteur de la déclaration (5), mandarin Vien-Ngoai ; enfin deux porteurs d'objets (6).

La veille au matin, quatre mandarins subalternes du Ministère des Rites viennent au tertre Nam-Giao et donnent, l'ordre aux gardiens de disposer les tables nécessaires et les objets de culte sur le second tertre, à l'endroit où sera édifié la maison jaune (7).

Vers le soir, un mandarin subalterne accompagné de seize soldats revêtus de leurs habits de parades et portant des épées, des parasols accompagnent la planchette sur laquelle est inscrite la déclaration aux Génies, laquelle est portée sur une table surmontée d'un baldaquin. Un grand mandarin du Ministère des Rites se rend compte que tout est en ordre.

Le matin de ce même jour, le Délégué impérial s'était rendu au palais Cấn-Chánh pour y faire les saluts à l'Empereur. Il était monté dans une voiture à deux chevaux et, sortant par la porte Hiên-Nhon, s'était dirigé vers le Trai-Cung (Pavillon du jeûne), où il s'était installé dans la maison de gauche.

« face. Celà s'appelle « *xinkeo* » 吁訥. Si, pour les trois jours *tân* du second « mois, le sort était défavorable, on recommençait l'opération sur les trois jours « *tân* du mois suivant. Mais cette consultation du sort a été abandonnée il y a une « vingtaine d'années, parce que, m'a-t-on dit, il était réellement trop facile de fausser « la prédiction d'un léger coup de poignet. A l'heure actuelle, la Cour choisit, après « mûre délibération (sur la proposition du service de l'Observatoire Khâm- « *Thiên-Giám* 欽天監), celui des trois jours *tân* qui lui paraît le plus convenable « et le propose au Roi qui désigne un mandarin pour aviser le Ciel et la Terre par « une cérémonie appropriée qui se passe au *Nam-Giao*.

« *Tân* signifie renouveau, réforme. Le Roi va donc ce jour là s'accuser de ses « fautes et annoncer au Ciel et à la Terre qu'il s'efforcera de mieux faire à l'avenir, « en changeant sa manière d'être. C'est là le motif que m'a donné le Ministre des « Rites. En réalité le sens de ce rite est que la fête du *Nam-Giao* est celle du « renouveau de la nature, de la végétation ». (Note rédigée à l'occasion du *Nam-Giao* de 1912, par M. R. de la Susse, Administrateur).

(1) Khâm-Mạng Đại-Thần 欽命大臣.

(2) Cung-Kiểm 恭檢.

(3) Cung-Hầu 恭侯.

(4) Hành-Nghì 行儀.

(5) Độc-Chúc 讀祝.

(6) Chập-Sự 執事.

(7) Planche XIX, n°7.

Le jour de l'annonce venu, à l'heure *ti*, de 11 heures du soir à 1 heure du matin, le Délégué impérial se rend sur le second tertre, à l'emplacement de la maison jaune, en habits de cour, et procède à la cérémonie.

Aux commandements donnés par les hérauts, il se lave les mains, revient devant l'autel, s'agenouille et offre l'encens, se prosterne, se relève et fait quatre grandes prostrations pour saluer les Génies que l'on invite à venir à ce moment. Il se met de nouveau à genoux et le Lecteur lit l'annonce aux Génies, dans les termes suivants :

« La 9^e année de Duy-Tân (*ăi-mão* 乙卯), 1^e mois (*mâu-dần* 戊寅) 9^e jour (*giáp-thân* 甲申), à l'heure *ti* 子 (minuit) 22 février 1915, Moi, Hổ . . . , serviteur du Royaume d'Annam j'ai l'honneur de venir, par ordre de l'Empereur successeur des Grands Empereurs du Royaume, porter à la connaissance de l'Annam Céleste Souverain Seigneur (Hiệu-Thiên-Thượng-Đê 昊天上帝) et de l'Auguste Seigneur du monde terrestre (Hoàng-Địa-Kỷ 皇地祇) que Sa Majesté a fixé au seizième jour du 2^e mois, la date à laquelle Elle procèdera au grand sacrifice Nam-Giao en leur honneur ».

Cela fait, le Délégué impérial se prosterne le front contre terre ; il se relève et salue deux fois. Il salue encore de quatre grandes prostrations pour le départ des Génies qui se retirent à ce moment.

On brûle la planchette où était inscrite l'annonce et tout le monde se retire.

Le Délégué impérial va faire part à l'Empereur que la cérémonie est achevée et dresse un rapport (1).

* * *

L'annonce du sacrifice aux Ancêtres de l'Empereur.

Le 14^e jour du mois, c'est-à-dire deux jours après le sacrifice, après le coup de canon du matin (5^e veille), les services compétents feront disposer les offrandes (papiers votifs, encens, cierges, bois d'aigle, thé, bétel, alcool, etc...) sur les autels suivants (dans le Palais royal) :

a) Temple Thái-Miêu : Autel principal (installé en l'honneur de Thái-Tô-Gia-Dù- Hoàng-Đê, Nguyễn-Hoàng.)

b) Temple Thê-Miêu : Autel principal (installé en l'honneur de Gia-Long).

(1) Cette cérémonie de l'annonce, ainsi que celles que l'on va mentionner, portent le nom de *Kỷ-Cáo* 祇告, « Respectueuse annonce ».

1^{er} autel de gauche (Minh-Mạng).

1^{er} autel de droite (Thiệu-Trị).

2^{me} autel de gauche (Tự-Đức).

Aussitôt après que ces offrandes ont été installées, des mandarins militaires, des soldats porteur d'armes en bois ainsi que (les musiciens prennent rang, suivant l'ordre déterminé, dans la cour de chacun de ces temples. Un Prince ou un Tôn-Tư ưc, préalablement désigné par ordonnance royale, vient alors, en grand costume de Cour, présider la cérémonie dite Kỳ-Cáo 祫告, qui comprend une libation et la lecture du texte suivant :

« La 9^e année de Duy-Tân (ất-mão 乙卯), 2^e mois (kỷ-mão 己卯), et le 14^e jour (kỷ-vi 己未), Moi, Hoàng (1), successeur reconnaissant des Empereurs d'Annam, j'ai chargé X Tuy-Hoà Huyện Hầu 綏和縣侯 (2), de venir informer Sa Majesté Thái-Tổ (3) Gia-Dủ Hoàng-Đê 太祖嘉裕皇帝 (Nguyễn-Hoàng 阮潢) que le sacrifice Nam-Giao sera célébré en l'honneur du Ciel et de la Terre le 16^e jour du mois courant. J'ai l'honneur de demander respectueusement que ses mânes veuillent bien participer à cette cérémonie. »

Un mandarin (Tư-Vụ 司務) est désigné comme Độc-Chúc 讀祝 (lecteur) de cette annonce.

Le texte de l'annonce au Temple Thê-Miêu est le suivant :

« La 9^e année de Duy-Tân (ất-mão 乙卯), 2^e mois (kỷ-mão 己卯), 14^e jour (kỷ-vi 己未), Moi, Hoàng, successeur reconnaissant des Empereurs d'Annam, j'ai chargé Y Kỳ-Nội-Hầu 畿內侯 (4), de venir informer Leurs Majestés:

Thê-Tổ . . . Cao-Hoàng-Đê 世祖高皇帝 (Gia-Long),
Thánh-Tổ . . . Nhơn-Hoàng-Đê 聖祖仁皇帝 (Minh-Mạng),
Hiền-Tổ . . . Chương-Hoàng-Đê 憲祖章皇帝 (Thiệu-Trị),
Dực-Tồn . . . Anh-Hoàng-Đê 翼尊英皇帝 (Tự-Đức),

que le sacrifice Nam-Giao sera célébré en l'honneur du Ciel et de la Terre le 16^e jour du mois courant. J'ai l'honneur de demander

(1) Pour le nom de l'Empereur, voir plus loin l'article : *L'Invocation*. Ici, le nom de famille, **họ**, n'est pas mentionné et l'Empereur a écrit lui-même son tên, ou nom personnel, **Hoàng** — par respect pour Sa Majesté nous nous abstenons, dans ce passage, et dans les cas analogues, de donner le caractère de son nom personnel.

(2) Titre de noblesse : « Marquis de la sous-préfecture de Tuy-Hoà ».

(3) Suivent tous les qualificatifs louangeurs que l'on trouvera reproduits intégralement dans le texte de l'Invocation (Voir cet article).

(4) Titre de noblesse.

que les mânes de Leurs Majestés veuillent bien participer à cette cérémonie ».

Un mandarin (Chù-Sự 主事, Tòn-Thàt 尊室 membre de la famille royale) est désigné comme Độc-Chúc 讀祝 (lecteur) de cette annonce,

*
* *

Proclamation du sacrifice.

Dans les premiers jours du second mois, un édit est affiché au Pavillon des Edits (1) sur la face Sud de la Citadelle.

Il est conçu en ces termes :

« L'Empereur d'Annam,

« Ordonne :

« Le sacrifice offert en l'honneur du Ciel et de la Terre aura lieu au Nam-Giao le 16^e jour du 2^e mois courant.

« Trois jours avant la cérémonie solennelle, les Chập-Sự 執事 (servants) et les Bồi-Tự 陪祀 (co-officiants) devront se soumettre au jeûne, pour se purifier et, afin d'être en mesure d'accomplir les devoirs que leur dictent les règlements relatifs aux rites, ils devront pratiquer la chasteté.

« Respect à cet édit royal. »

*
* *

Programme.

4 jours avant la cérémonie (12^e jour du mois courant), « l'Homme de bronze » (2) sera transporté (du Ministère des Rites) au Palais royal,

(1) Phu-Van-Lâu 敷文樓

(2) L'Homme de bronze est une statue représentant un homme debout qui tient dans ses mains une tablette portant deux caractères Trai-Giái 齋戒, « abstinence », « chasteté ». Une tradition, d'origine chinoise, veut que jadis on vit apparaître, sortant des flots de la mer, une statue en bronze, de couleur verdâtre, brillante comme le jade, dont l'intérieur du corps était rempli d'une eau qui sortait par la bouche et les narines, et dont le coeur était pur. On en fit l'emblème de l'abstinence et de la pureté, qui ennoblissent l'homme. On place la statue de l'Homme de bronze devant les yeux de l'Empereur, pendant trois jours, soit au Palais, soit au Pavillon du jeûne, près du Nam-Giao, pour qu'il médite sans cesse sur la pureté qu'il doit acquérir avant de monter sur le tertre et de sacrifier au Ciel.

pour que Sa Majesté l'Empereur puisse se préparer au jeûne et à la purification.



Fig. 54. — L'Homme de Bronze, Dong-Nhon 銅人.

Le lendemain (13^e jour), les services compétents devront faire transporter au Thán-Khò 神庫 (dépôt des objets rituels, magasin situé près de l'Esplanade, à l'Est) et les y disposer avec ordre dans les compartiments de droite et de gauche, les jades, les soies, les tòn et les turóc ainsi que les diverses autres offrandes ; ils devront faire installer des drapeaux et étendards sur les divers tertres de l'Esplanade au Trai-Cung 齋宮 (pavillon du jeûne), le long du chemin réservé à Sa Majesté (côté Ouest), ainsi que des deus côtés de la route allant du pont de Phù-Cam à la porte Nord de l'Esplanade.

Le Ministère de la Guerre désignera des mandarins militaires et des soldats, pour assurer le service de surveillance, autour de l'Esplanade, jour et nuit.

Les mandarins Bôi-Tur 陪祀 (co-officiants) et Dư-Sư 預事 (tous les participants) se rendront aux bâtiments provisoires construits aux abords de l'Esplanade (face Nord) et s'occuperont d'assurer le service qui leur incombe.

Le 14^e jour, de grand matin, (à l'Esplanade) seront installés les autels, tables d'office, etc... (1).

La veille de la cérémonie (15^e jour), des mandarins militaires s'assurent que l'Esplanade, le Trai-Cung 齋宮, les bâtiments Thán-Trù 神廚 (cuisine sacrée) et Thán-Khò 神 (dépôt d'objets rituels) sont parfaitement pavoisés. Ils organisent, en outre, le service de surveillance sur tout le parcours du cortège impérial depuis la porte Ngọ-Môn 午門, jusqu'à l'Esplanade, en passant par le Mirador Đông-Nam 東南 (Sud-Est). le pont Thành-Thái et le pont de Phủ-Cam.

D'autre part, les autels que les villages des six huyện de la province de Thừa-Thiên ont fait installer, conformément aux instructions précédemment données, tout le long de la route allant du pont de Phủ-Cam à la porte Nord de l'Esplanade, recevront leur dernière parure.

C'est devant ces autels (reposoirs) que les Kỳ-Lão (vieillards) de chaque village feront des lạy au passage de Sa Majesté, à l'aller et au retour.

A six heures du matin (15^e jour), un Thị-Vệ 侍衛 (militaire gradé) demandera à Sa Majesté de confier au mandarin Thái-Thường 太常 (Commissaire des fêtes) l'Homme de bronze muni de l'écriteau portant les caractères 齋戒 trai-giải « abstinence et chasteté », afin qu'il puisse le faire placer, dans le cortège, à l'endroit assigné à ses porteurs.

Le Thái-Thường se rendra ensuite directement au Trai-Cung 齋宮 (Pavillon du jeûne) pour s'assurer que les appartements de Sa Majesté ont été convenablement meublés.

Un haut mandarin, nommé pour la circonstance Phò-Liến 扶輦 (Protecteur de la chaise royale), prend la direction du cortège qui se forme dans la tour du palais Cấn-Chánh, devant le Đại-Cung-Môn, sur le pont Kim-Thủy, sous la porte Ngọ-Môn et, à l'extérieur du Palais, dans la grande avenue de la citadelle. Les mandarins militaires seront en grand uniforme et les soldats seront porteurs des armes en bois, bannières, drapeaux, banderoles, écriteaux, hallebardes, etc...

La chaise royale sera placée à l'entrée du compartiment principal (centre) du Palais Cấn-Chánh. A 8 heures du matin, le Phò-Liến et un mandarin des Rites (en grand costume de Cour) remettront au Thị-Vệ une note par laquelle il sera porté à la connaissance de Sa Majesté que tout est prêt pour le départ. L'Empereur, coiffé et vêtu de jaune, sort alors de ses appartements privés, vient au Cấn-Chánh et s'y assied sur le trône. Des Thị-Vệ brûlent des parfums. Un mandarin des Rites rend compte (à genoux) que le haut mandarin chargé de la garde de la citadelle va venir présenter à Sa Majesté ses respectueuses

(1) Voir le détail des autels à l'article de M. Cadière : *La disposition des lieux*.

salutations. Ce mandarin (1) s'approche alors du Trône, fait cinq lạy, reçoit de l'Empereur un pavillon de commandement, exécute encore cinq lạy, puis se retire.

Le chef des **Thị-Vệ** demande à Sa Majesté de monter en la chaise que portent les soldats **Loan-Giá 變駕**. L'Empereur, qu'accompagnent des mandarins et les porteurs des grands parasols jaunes, sort par la porte **Đại-Cung-Môn 大宮門**. Il est alors tiré, du haut des remparts (près du Cavalier), neuf coups de canon. Les tambours battent, les cloches tintent (au **Ngọ-Môn**). L'Empereur passe à gauche du palais **Thái-Hoà 太和**, prend ensuite le chemin **Dũng-Đạo 甬道** (réservé), traverse le pont **Kim-Thủy 金水** et sort du Palais par le **Ngọ-Môn**.

Le cortège, passant devant le **Quốc-Tử-Giám 國子監** (Collège national), sort de la citadelle par la porte **Đông-Nam** Sud-Est). Dès que Sa Majesté a flanchi cette porte, les tambours et cloches du **Ngọ-Môn** cessent de battre. Traversant le pont **Thành-Thái**, passant par la rue Jules-Ferry, le pont de **Phủ-Cam** et la grande avenue de l'Esplanade, l'Empereur se rend directement au **Trai-Cung 齋宮**. En route les musiques ne jouent pas. Les tambours et les cloches du cortège battent et sonnent. Au passage de l'Empereur devant les reposoirs installés le long de l'avenue, les vieillards gardiens de ces autels font des lạy. Les spectateurs également s'inclineront.

Les mandarins civils du 9° au 6° degré et les militaires du 9° au 4° degré inclus (c'est à dire les mandarins inférieurs), en costume de Cour, ne faisant pas partie du cortège, se tiendront des deux côtés de l'écran Nord de l'Esplanade. Au passage de l'Empereur (à l'aller et au retour) ils devront s'agenouiller.

Lorsque l'Empereur approchera du **Trai-Cung**, on agitera la cloche de ce bâtiment. Les Princes, les **Tòn-Tước** de 4° degré, les mandarins civils de 5° degré et au dessus, les mandarins militaires de 3° degré et au dessus, réunis près du Palais du jeûne, en grand costume de Cour, s'agenouilleront. La cloche cessera de tinter dès que Sa Majesté sera entrée dans ce palais. Les Princes et mandarins pourront alors se retirer dans les logements qui leur sont affectés.

Des **Thị-Vệ 侍衛** (soldats) et des **Túc-Vệ 宿衛** (valets de chambre) assureront le service des appartements de l'Empereur.

Dans le compartement principal du **Trai-Cung**, face au trône, sera installée une table rouge (**Châu An 朱案**) sur laquelle, vers midi, un mandarin des Rites, accompagne d'un **Thái-Thường 太常**, viendra disposer la boîte contenant l'Invocation (**Chúc-Văn 祝文**). Revêtue de

(1) C'est à S. E. le **Võ-Hiến**, Président du Conseil des Ministres, que sont confiées ces fonctions, cette année.

ses grands habits de Cour (jaune d'or) Sa Majesté écrira Elle-même son nom (tên 炁) sur l'Invocation qu'Elle rendra ensuite aux mandarins qui la lui avaient apportée, pour qu'ils aillent la confier aux Thị-Lạp, sur l'élévation circulaire de l'Esplanade.

Un mandarin des Rites et un Thái-Thường devront se rendre dans le compartiment, principal du Thần-Khò 神庫 (magasin sacré) ; ils y rempliront d'alcool de sacrifice les tôn 罇 (carafons) qu'ils feront ensuite transporter, sur un long-đình 龍亭 (table autel) au tertre supérieur.

A l'heure 未 未 (peu après midi) le Prince faisant fonctions de Tỉnh-Thị 省視 (Inspecteur général), quelques mandarins des grades de Quang-Lộc 光祿 et Khoa-Đạo 科道 ainsi que des mandarins subalternes de chacun des six ministères se rendront au Thần-Trù 神廚 (cuisine sacrée) et y surveilleront l'abatage des animaux du sacrifice.

Pendant le séjour de Sa Majesté au Trai-Cung, les mandarins des divers services qui auraient à l'entretenir d'affaires officielles seront autorisés à se présenter à Elle, en costume bổ-phục 補服 (costume bleu officiel, à longues et larges manches.)

A la tombée de la nuit, l'Esplanade sera illuminée, intérieurement et extérieurement.

Le 16^e jour, à l'heure 子 子 (minuit) les hauts mandarins des Rites, le Đò-Sát 都察 (Censeur) les Khoa-Đạo, en costume de Cour accompagnent 7 des Bút-Thiếp 筆帖 (Calligraphes, appelés aussi Cung-Thơ 恭書) au tertre supérieur, et les 8 autres au tertre carré représentant la Terre. Chaque Bút-Thiếp copie alors sur la tablette de l'autel auquel il est affecté les caractères suivants :

Autels du Tertre rond :

1^o Autel principal de gauche (consacré au Ciel) : Hiệu-Thiên-Thượng-Đê 昊天上帝.

2^o Autel principal de droite (consacré à la Terre) : Hoàng-Địa-Kỷ 皇地祇.

3^o Premier autel de gauche des Associés (consacré à Nguyễn-Hoàng) : Thái-Tổ... (1) Gia-Dù-Hoàng-Đế 太祖... 嘉裕皇帝.

4^o Premier autel de droite des Associés (consacré à Gia-Long) : Thê-Tổ... Cao-Hoàng-Đê 世祖... 高皇帝.

5^o Second autel de gauche des Associés (consacré à Minh-Mạng) : Thánh-Tổ... Nhân-Hoàng-Đế 聖祖... 仁皇帝.

(1) Voir à l'article : *Invocation* (R. Orband), l'énumération complète des titres posthumes des ancêtres de l'Empereur, titres inscrits en entier sur les tablettes de ces autels.

6° Second autel de droite des Associés (consacré à Thiệu-Trị) : Hiên-To... Chương-Hoàng-Dế 憲祖... 章皇帝.

7° Troisième autel de gauche des Associés (consacré à Tự-Đức) : Đức-Tôn .. Anh-Hoàng-Bê 翼尊英皇帝.

Autels du Tertre carré, consacrés aux Suivants, 從.

1° Premier autel de gauche (consacré au Soleil) : Đại-Minh-Chi Thần 大明之神.

2° Premier autel de droite (consacré à la Lune) Dạ-Minh-Chi Thần, 夜明之神.

3° Second autel de gauche (Planètes et Etoiles) : Châu-Thiên-Tinh-Tú Chi Thần, 周天星宿之神.

4° Second autel de droite (Montagnes, Mers, Fleures, etc., en particulier aux Montagnes où sont les tombeaux des ancêtres de l'Empereur. L'autel supporte une tablette générale et sept tablettes pour les sept tombeaux des Empereurs défunts) :

a) Sơn-Hải-Giang-Trạch Chi Thần, 山海江澤之神.

b) Triệu-Tường-Sơn Chi Thần, 肇祥山之神 (Tombeau de Nguyễn-Kim, dans le Thanh-Hoá).

c) Khải-Vận-Sơn Chi Thần, 啓運山之神 (Tombeau de Nguyễn-Hoàng).

d) Hưng-Nghiệp-Sơn Chi Thần 興業山之神 (Tombeau du père de Gia-Long).

e) Thiên-Thọ-Sơn Chi Thần 天授山之神 (Tombeau de Gia-Long).

f) Hiếu-Sơn Chi Thần 孝山之神 (Tombeau de Minh-Mạng).

g) Thuận-Đạo-Sơn Chi Thần 順道山之神 (Tombeau de Thiệu-Trị).

h) Khiêm-Sơn Chi Thần 謙山之神 (Tombeau de Tự-Đức).

5° Troisième autel de gauche : Vân Vũ Phong Lôi Chi Thần (Nuées, Pluie, Vents, Tonnerre) 雲雨風雷之神.

6° Troisième autel de droite : Kỳ-Lăng-Phân-Diển Chi Thần (Tertres, Collines, Plaines) 丘陵墳衍之神.

7° Quatrième autel de gauche: Thái-Tuê Nguyệt-Tướng Chi Thần (Année et Mois) 太歲月將之神.

8° Quatrième autel de droite : Thiên-Hạ Thần-Kỳ Chi Thần (Esprits célestes et terrestres de l'univers entier) 天下神祇之神.

Les inscriptions terminées, l'on en fait une minutieuse vérification, l'on recouvre chaque tablette d'une petite pièce de soie, puis on la replace dans sa *thần bài lung* 神牌籠 (gaîne de tablette des Génies).

Les Thị-Lập, alors, allument les baguettes d'encens et les cierges; les mandarins des Rites et les Chập-Sự (porteurs) disposent les offrandes sur les autels et les victimes du sacrifice sur les tables spéciales.

Dès que tout est en ordre, les Thái-Thường et les Quang-Lộc en informent le Cung-Kiểm 恭檢 (Inspecteur) qui, vêtu de *miễn phục* 冕服 (bonnet et costume de cérémonie spéciaux pour le Nam-Giao) procède à une inspection complète des autels, après quoi il se tient dans la tente bleue (tertre circulaire), à proximité du brûloir (côté Ouest).

Les Bôi-Tự, Phàn-Hiến, Dữ-Sự, en costume de *miễn phục*, et les choristes, danseurs et musiciens se placeront en ordre, les civils à gauche les militaires à droite, se faisant face, sur le troisième tertre, des deux côtés du grand escalier

A la 4^e veille (vers 2 heures du matin), les services compétents feront installer dans la tour du Trai-Cung le grand drapeau dit Tã Đạo Bạch Mao, 左纛白旄, la hache impériale (hoàng việt 黃鉞) et les autres accessoires (parasols, éventails, etc).

Vers la 5^e veille, dès qu'un mandarin du Khâm-Thiên-Giám 欽天監 (service de l'Observatoire) aura fait connaître que l'heure de commencer la cérémonie est arrivée, un mandarin des Rites et le Phò-Liến 扶輦 (Protecteur de la chaise) demanderont à Sa Majesté (de vouloir bien quitter le Trai-Cung.

Vêtu du *côn miễn* 衮冕, l'Empereur, portant à deux mains la tablette *trấn quế* 鎮圭, s'assied sur son trône, puis, sur la prière d'un (Quản-Vệ Loan Giá 管衛鑾駕 (Chef militaire des porteurs), monte en chaise pour se rendre à l'Esplanade. Sa Majesté sort alors du Trai-Cung. La cloche sonne jusqu'au moment seulement de son arrivée à la porte Ouest.

Il est interdit aux musiciens qui prennent rang dans le cortège impérial de jouer de leurs instruments.



LE SACRIFICE DU NAM-GIAO

LE CORTEGE (1)

Par L.CADIERE

Des Missions Etrangères de Paris.

Le cortège qui accompagne l'Empereur se rendant au tertre Nam-Giao comprend trois corps d'armée : le corps d'avant, le corps du centre et le corps d'arrière (2).

En tête de chaque corps marche son état-major, escorté des instruments de commandement : le gros tambour, le gong, le porte-voix. C'est par ce signe que l'on peut, dans le cortège, distinguer les divers corps.

D'une façon générale, dans chaque corps d'armée, il y a des soldats porteurs de drapeau, drapeau de parade et étendards religieux, et des hommes qui portent, ou escortent les voitures et les litières impériales et les tables où sont déposés les objets nécessaires au sacrifice. Les porteurs de drapeaux de parade filent d'ordinaire aux deux bords du cortège; les porteurs d'étendards religieux s'avancent de front, sans que cette règle soit stricte ; les voitures, les tables, ferment chacune comme le noyau d'un groupe plus ou moins compact : porteurs de parasols, de dais, de banderolles, d'objets rituels, musiciens, etc., lesquels marchent au centre du cortège, encadrés par les deux rangées de porteurs de drapeaux de parade.

Le corps du centre est le plus important, soit à cause des chars ou objets de culte plus nombreux qu'il escorte, soit surtout parce que c'est là que se trouvent la personne auguste de l'Empereur, les Princes du sang, les mandarins des plus hauts degrés. Le corps d'arrière est le moins important.

(1) Communication lue à la réunion du 29 mars 1915.

(2) *Tiền Đạo* 前道 ; *Trung Đạo* 中道 ; *Hậu Đạo* 後道. Je donne au *mot đạo* le sens ordinaire de division d'une armée principale, ou corps d'armée. Ces corps d'armée comprendront donc plus ou moins d'hommes suivant que l'armée entière sera plus ou moins nombreuse. En réalité, toutes les troupes du gouvernement annamite résidant à Hué sont mobilisées pour la circonstance. Il y a donc environ 2.000 hommes dans le cortège, non compris les mandarins civils.

I. *Le Corps d'avant.*

A l'extrême pointe, des deux côtés de la route, un éléphant s'avance, richement caparaçonné, servi par quatre soldats. Les deux animaux encadrent une rangée de quatre soldats s'avancant de front : les deux du milieu portent le bâton de commandement orné d'une crinière (1), et les deux autres tiennent des drapeaux.

Derrière eux s'avancent les officiers supérieurs du corps d'armée : au centre, un Général (2), ayant à ses côtés deux Adjudants principaux (3), et sur les bords de la route, au milieu de deux groupes de soldats, à droite un tambour (4) escorté d'un parasol (5), à gauche un gong (6), également escorté d'un parasol. Chaque groupe de soldats est commandé par un Chef principal de compagnie (7) qui marche à côté de l'instrument de commandement.

Immédiatement derrière le Général, un officier est muni d'un porte-croix en cuivre (8). Il est encadré d'une rangée de soldats portant les étendards symbolisant les cinq planètes, à savoir : Vénus, Jupiter, Mercure, Mars et Saturne (9). Chaque corps d'armée possède une collection de ces drapeaux. Le drapeau de Saturne est toujours au milieu ; à sa gauche, Mars et Mercure ; à sa droite, Jupiter et Vénus.

Derrière les porteurs d'étendards est un groupe de musiciens portant des cymbales dites des cinq Tonnerres (10).

Quarante porteurs de drapeaux s'avancent sur quatre files. Ils sont suivis d'un rang de soldats, marchant de front et portant des banderoles (11). Puis viennent huit soldats portant d'autres banderoles avec inscriptions (12), encadrés d'autres drapeaux portant l'image d'animaux fabuleux.

Par derrière sont portés les étendards symboliques du monde stellaire : au centre, un énorme étendard, figurant la grande Ourse (13), porté par quatre soldats ; des deux côtés, placés sur quatre files de

(1) Mao Tiết. 毛節.

(2) Thông-Chường 統掌.

(3) Chánh-Quản 正管.

(4) Cồ 鼓.

(5) Cái 蓋.

(6) Chinh 鉦.

(7) Chinh-Đội 正隊.

(8) Truyền Đồng Thanh 傳銅聲.

(9) Ngũ Tinh : Kim, Mộc, Thủy, Hỏa, Thổ 五星. 金木水火土.

(10) Ngũ Lôi Cồ Đồng Bạc 五雷鼓銅鉦.

(11) Phiên, Chàng 幡幢.

(12) de ne prétends pas donner ici une description minutieuse des drapeaux ou insignes du cortège impérial. Ce sera l'objet d'études postérieures.

(13) Bắc Đẩu 北斗.

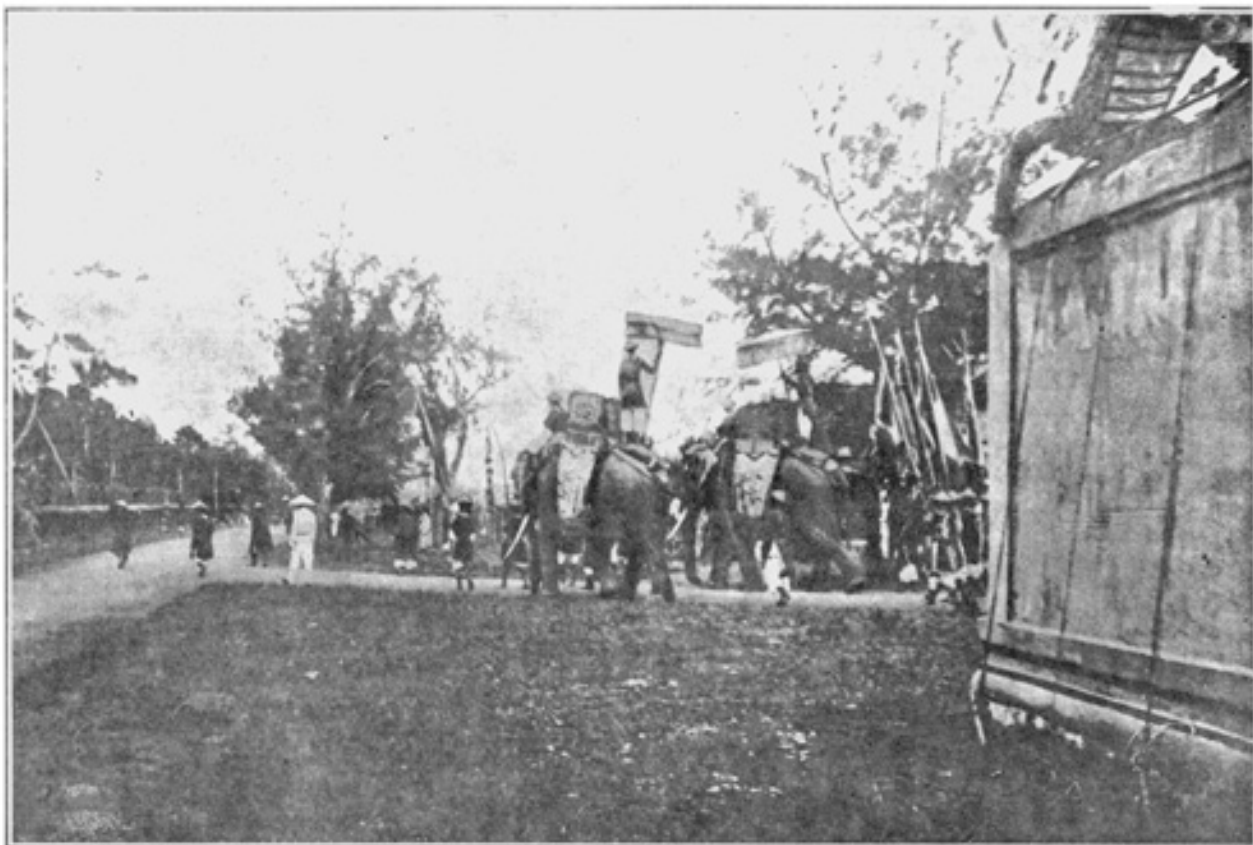


Planche VIII. — Le cortège du Nam -Giao : Les éléphants.
(Obligemment communiquée par l'E. F. E. O.)



Planche IX. — Le cortège du Nam -Giao : Un mandarin militaire s'apprête à donner des ordres au moyen du porte -voix.
(Obligemment communiquée par l'E. F. E. O.)

sept hommes par files, les porteurs des étandards consacrés aux vitgt-huit constellations zodiacales (1) de la cosmographie chinoise.

Un char impérial (2) s'avance, traîné par un éléphant caparaçonné; flanqué de deux porteurs de grands flabelli (3), escorté de deux rangées de cavaliers, suivi de quatorze soldats à pied. Par derrière vient un autre carrosse de gala (4), traîné par quatre chevaux, avec, de chaque côté, quatre porteurs de flabelli, par derrière, un groupe de douze soldats, et, aux bords extrêmes, deux files de soldats portant des drapeaux où sont brodés des animaux symboliques: la panthère, la cigogne, etc. (3). Ces deux chars sont suivis d'un groupe de huit musiciens (6).

Au milieu de quatre files de soldats, dont ceux de l'intérieur portent des drapeaux, et ceux des bords portent alternativement des drapeaux et des dais (7), s'avancent d'abord, portée par six hommes, ombragée de deux parasols, la table du Vin du Bonheur (8), où l'on déposera le vin et la viande distribués à l'Empereur lors du sacrifice; puis une litière (9), avec quatre parasols et vingt assistants; enfin une autre litière, des Neufs Dragons, aux brancards recourbés (10), avec deux parasols et quatre servants.

Telle est la composition du corps d'armée d'avant.

II. — *Le Corps du centre.*

Les troupes de ce corps d'armée escortent trois tables où sont déposés certains objets servant au sacrifice et cinq chars ou litières de l'Empereur.

L'état-major ouvre la marche: un Général, flanqué de deux chevaux impériaux ombragés par un parasol, et deux Adjudants principaux, avec à droite le gong, à gauche le gros tambour, avec chacun un Chef de compagnie et un parasol.

Derrière ces officiers, au milieu d'un groupe de musiciens (11) et entre deux gardes du corps (12), on porte un grand étendard sur lequel sont inscrits des caractères symboliques.

(1) Nhị Thập Bát Tú 二十八宿.

(2) Lộ Xa 輅車.

(3) Phiến 扇.

(4) Long Đình Xa 龍亭車.

(5) Báo, Suồng 豹蹕.

(6) Đại Nhạc 大樂.

(7) Tán 傘.

(8) Phúc Tửu 福酒.

(9) Long Liễn 龍輦.

(10) Cửu Long Khúc Bính 九龍曲柄.

(11) Nhã Nhạc 雅樂.

(12) Thị Vệ 侍衛.

Puis un tambour et un gong, escortés chacun d'un drapeau, et une table (1) portée par six hommes, où sont déposés les objets précieux en jade, que l'on offrira pendant le sacrifice. Deux grands drapeaux avec caractères escortent ces offrandes.

Tous ces groupes sont encadrés par deux files de soldats portant des étendards, dont les deux premiers sont ornés l'un, à gauche, du caractère du Soleil, l'autre, à droite, du caractère de la Lune (2), et d'autres de quelques caractères sacrés ; la Voie, l'Or, le Jade, etc.

Les cinq étendards symbolisant les cinq planètes et s'avancant de front, précèdent un groupe important escortant ou portant des objets à l'usage de l'Empereur ou des insignes impériaux.

Les soldats des deux rangées extérieures portent symétriquement, d'abord des étendards où sont brodés les huit diagrammes de Phức-Hi (3), puis des drapeaux de diverses couleurs, des banderolles où sont inscrits de caractères de bonne augure, enfin des flabelli.

Au centre, une table (4) où est déposé le costume de cérémonie de l'Empereur, portée par six hommes et ombragée de deux parasols, puis une litière impériale (5), portée par deux hommes, sont encadrées par deux longues rangées d'officiers chargés du culte de la maison impériale (6), porteurs de leurs insignes, puis par deux rangées de gardes du corps (7), portant des dais, des flabelli et de longs sabres (8).

Enfin viennent, toujours au centre, quatre rangées de gardes impériaux (9) portant symétriquement des objets à l'usage de l'Empereur : quatre lanternes, deux boîtes d'encens, deux réchauds, deux petits balais, deux sabres dorés, deux sabres impériaux (10), et les insignes impériaux : deux haches, deux bâtons impériaux, deux bâtons de bonne augure, etc. (11).

Un char impérial (12), ombrage de quatre parasols et escorté de vingt soldats, s'avance alors au milieu d'une double rangée de musiciens

(1) Long Đình Kim Bửu 龍亭金寶.

(2) Nhật, Nguyệt 日月.

(3) Bát Quái 八卦.

(4) Long Đình 龍亭.

(5) Cửu Long Khúc Bính 九龍曲柄.

(6) Tôn-Tước 尊爵.

(7) Hộ-Vệ 護衛.

(8) Trường Kiếm 長劍.

(9) Thị-Vệ 侍衛.

(10) Đăng Lung 燈籠, Hương Hạp 香盒, Lộ Đê 爐提, Phật Trần 弗塵, Kim Kiếm 金劍, Ngự Kiếm 御劍.

(11) Hoàng Việt 黃鉞, Ngự Trượng 御丈, Ngô Phu 吾夫, etc.

(12) Ngự Liễn 御輦.

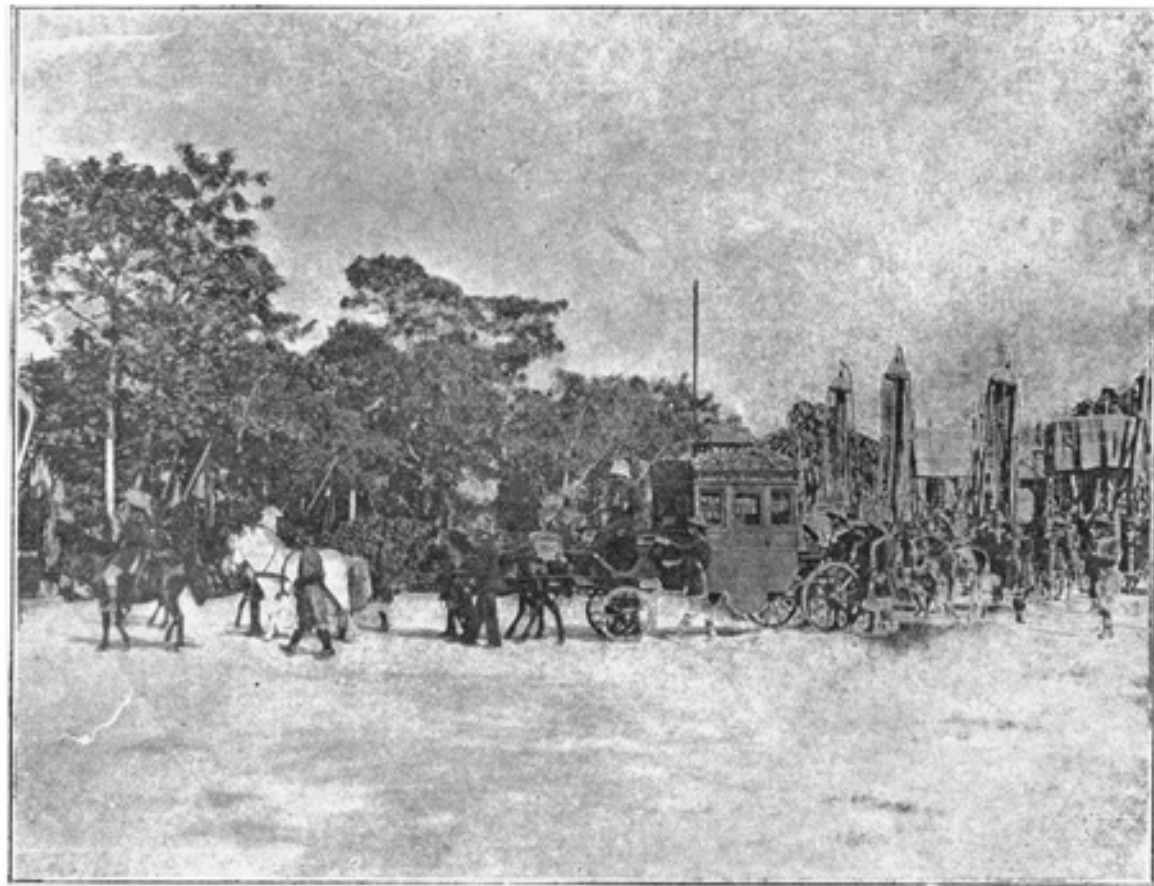


Planche X. — Le cortège du Nam -Giao : Le carrosse de gala.
(Obligamment communiquée par l'E. F. E. O.)



Planche XI. — Le cortège du Nam -Giao : Les porteurs d'insignes impériaux.
(Obligamment communiquée par l'E. F. E. O.)



Planche XII. — Le cortège du Nam -Giao : La litière impériale.
(Obligeamment communiquée par l'E. F. E. O.)

des huit instruments d'harmonie (1). Le char est immédiatement suivi du mandarin spécialement chargé de sa garde (2), du grand Eunuque (3) et d'un garde du corps (4), encadrés à l'extérieur de soldats portant deux lances, deux hachettes et deux haches d'arme (5).

Derrière, deux hommes portent le siège impérial (6), escorté de quatre parasols, entouré de deux lignes de soldats portant des armes en bois : deux lances, deux haches d'arme, etc, et, à l'extérieur, de deux autres rangées de soldats portant des étendards aux caractères religieux.

Une nouvelle voiture, la voiture légère (7), ombragée de quatre parasols et suivie de vingt soldats, encadrée par deux rangées de drapeaux de diverses couleurs qui se continuent jusqu'à la fin du corps d'armée du centre puis les effets d'habillement de l'Empereur (8), sur une tate à baldaquin, avec quatre parasols et vingt hommes d'escorte ; deux chevaux ; enfin la litière dans laquelle monte l'Empereur, suivie de la longue théorie des Princes du sang, des Régents et des mandarins des premières classes.

Les drapeaux des cinq éléments (9) du corps d'armée du centre annoncent la fin de cette partie du cortège.

III. — *Le Corps d'arrière.*

En tête, l'état-major : Général, Adjutants principaux, gong et tambour, suivis des étendards des cinq planètes. Puis un groupe de vingt-huit porteurs de drapeaux, sur quatre rangées; une table où est portée par quatre hommes la statue de l'Homme de bronze (10), escortée de deux parasols, et suivie par les mandarins de rang subalterne, quatrième degré et au dessous pour les militaires, cinquième et au dessous pour les civils ; le tout encadré et suivi par de nombreux porteurs de drapeaux. Enfin, deux éléphants caparaçonnés. C'est tout ce que comprend le troisième corps d'armée.

(1) Bát Âm Nha Nhạc 八音雅樂.

(2) Phù-Liễn 扶輦.

(5) Thái-Giám 太監.

(4) Thự-Vệ 侍衛.

(5) Thương-Tịch 席鎗, Phủ 斧, Việt 鉞.

(6) Ngự-Kỉ 御兒.

(?) Qua 戈, Việt 鉞.

(7) Nhuyễn-Dư 軟輿.

(8) Ngự-Dụng 御用.

(9) Ngũ-Hành 五行.

(10) Đồng-Nhơn 銅人.

LE SACRIFICE DU NAM-GIAO

LA DISPOSITION DES LIEUX (1)

Par L. CADIERE,

Des Missions Etrangères de Paris,

La route qui de Hué mène au Nam-Giao a une direction Nord-Sud (A) (2). Le jour du sacrifice, elle est bordée des deux côtés d'autels, ou tables à encens (BB. .) (3), laqués et dorés, dressés par les villages de la province de Hué, garnis des objets rituels, ornés de parasols et de drapeaux, et entourés d'une garde d'honneur fournie par les villages.

Arrivé à l'écran Nord du Nam-Giao, l'Empereur contourne toutes les enceintes du tertre, prend l'avenue extérieure Ouest (C) et pénètre dans la Résidence du Jeûne (D) (4). Ce palais, entouré d'une enceinte garnie d'une porte monumentale sur la face Nord, et d'une autre sur la face Sud, est situé à l'angle Sud-Ouest de l'esplanade Nam-Giao, en dehors de toutes les enceintes. C'est par la porte Sud que l'Empereur y pénètre. La maison principale est tournée vers le Sud.

Toujours à l'extérieur des enceintes, mais à l'angle Nord-Est, sont deux groupes de constructions situées dans deux enceintes différentes : la Cuisine des Génies (E) (5), dont l'enceinte est percée de trois portes, une à l'Est, la principale, une au Nord, une au Sud ; et le Magasin des Génies (F) (6), dont l'enceinte n'a qu'une porte sur la face Est. Dans le magasin sont déposés certains objets du culte, dans la cuisine, on abat, on ébouillante et on flambe les victimes et on prépare les autres mets offerts aux Génies.

Devant la face Nord du tertre Nam-Giao, toujours en dehors des enceintes, et en bordure de l'avenue extérieure, on construit, pour la circonstance, des maisons en paillote (GGG...) destinées à servir

(1) Communication lue à la réunion du 29 mars 1915.

(2) Les lettres et numéros de cette étude reportent aux Planches XVIII et XIX.

(3) Hương-Án 香案.

(4) Trai-Cung 齋宮.

(5) Thần-Trù 神廚.

(6) Thần-Khò 神庫.

d'abri aux mandarins qui participent à la cérémonie (1). D'autres abris sont construits sur l'avenue Ouest. Une des maisons de l'avenue Nord, édifiée du côté Ouest, sert de salle de réception (2) pour les Européens invités à assister à la cérémonie.

Le tertre Nam-Giao comprend quatre enceintes en maçonnerie formant autant d'esplanades. La quatrième esplanade, tout à fait à l'extérieur, est de plein-pied et plantée de pins. Elle est percée de quatre ouvertures situées au milieu de chacune des quatre faces. Comme ces quatre faces sont exactement orientées face aux quatre points cardinaux, ces ouvertures sont par conséquent l'une en plein Sud, c'est l'entrée principale, l'autre en plein Nord, les deux autres à l'Est et à l'Ouest. Des pilones en maçonnerie divisent ces ouvertures en trois passages; devant chacune d'elles s'élève un grand écran en maçonnerie (HH...) (3). Cette enceinte extérieure ne joue aucun rôle dans la cérémonie : l'Empereur, sortant de la Résidence du Jeûne par la porte Sud pour se rendre à la cérémonie, revient par l'avenue extérieur Ouest pénètre dans l'enceinte extérieure par la porte Ouest, passant par le passage centra, redescend la partie Ouest de cette enceinte, et traverse la partie Sud jusqu'en face des escaliers qui mènent aux enceintes intérieures. Il est descendu de sa litière et s'avance à pied un peu avant d'arriver à ces escaliers.

Les trois enceintes intérieures sont surélevées les unes par rapport aux autres. La première, tout à fait à l'intérieur, est circulaire ; les deux autres sont carrés, la quatrième étant rectangulaire, et orientées de la même façon (4). Elles sont toutes percées de quatre ouvertures, également orientées suivant les quatre points cardinaux, correspondant les unes aux autres, et précédées d'escaliers. Les ouvertures de la troisième sont divisées, par des pilastres, en trois passages ; celles des deux autres n'ont qu'un seul passage. La balustrade qui entoure le tertre rond du milieu est peinte en bleu ; celle de la seconde enceinte est peinte en jaune.

Ce n'est pas sans raison que les ouvertures de la troisième enceinte sont divisées par des pilastres trois passages : l'Empereur, pénétrant

(1) Quan Cư 官居.

(2) Khoàn Tiệp 欵接.

(3) Bình-Phong 屏風.

(4) La première enceinte, ou tertre rond, mesure environ 42 mètres de diamètre ; la seconde, ou tertre carré, environ 85 mètres de côté ; la troisième, 165 mètres ; la quatrième, extérieure, 390 mètres du Nord au Sud et 265 mètres environ de l'Est à l'Ouest. En partant du niveau du sol, qui est le niveau de la quatrième enceinte, la troisième est surélevée de 0m85, la seconde de 1 mètre au-dessus de la troisième et la première encore de 2m80, ce qui met cette dernière à 4m65 environ du niveau du sol.

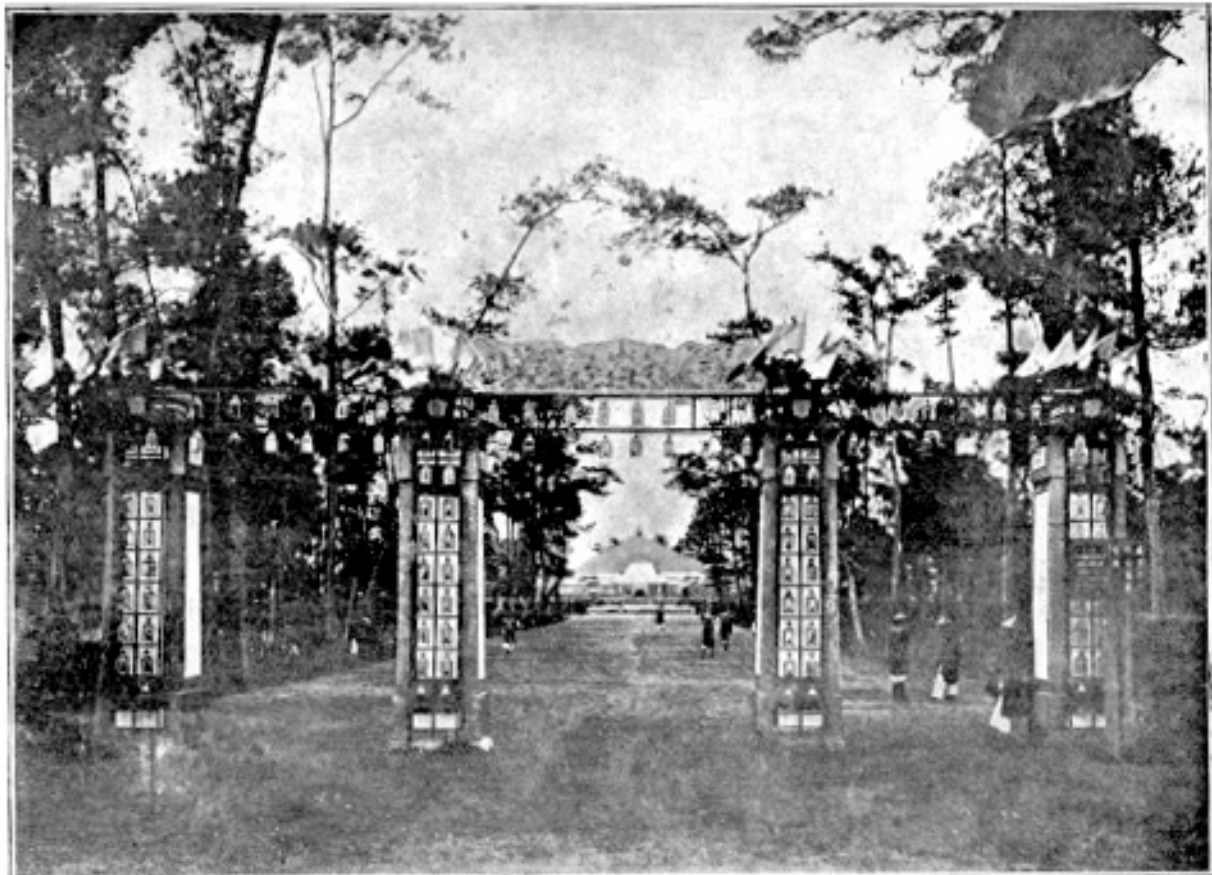


Planche XIII. — L'Esplanade du Nam -Giao : Entrée Sud de la quatrième enceinte.
(Obligamment communiquée par l'E. F. E. O.)



Planche XIV. — L'Esplanade du Nam -Giao : Entrée Sud de la troisième enceinte ; rangées d'instruments de musique ; Maison jaune de la seconde enceinte ; Maison azurée de la première enceinte.
(Obligamment communiqué par l'E. F. E. O.)

dans cette troisième enceinte, ne passe plus par le passage central, comme il le fait. partout ailleurs, mais par le passage qu'il a à sa droite : le passage central (1) est réservé aux Génies, c'est la Voie impériale des Génies (1); le passage qu'il prend (2) est la Voie impériale (2); il est à gauche par rapport à l'autel principal et à tout le tertre Nam-Giao qui est orienté au Sud, c'est donc le passage le plus honorable après le passage central. De même, quand il montera les deux séries d'escalier qui mènent aux autres tertres, il ne passera pas par le milieu, mais tirera vers sa droite, toujours par respect pour les Génies qui viennent par le milieu.

Dans la troisième enceinte on élève, à la partie Sud, du côté de l'Est, une maison en paillotte toute recouverte et fermée par des draperies jaunes : c'est la Grande Halte (3) (3). C'est là que l'Empereur s'arrête en premier lieu pour se laver les mains.

Entre les degrés de la troisième enceinte et ceux qui mènent à la seconde, on dispose, sur plusieurs rangées, des instruments à son de forme archaïque, et les insignes que les danseurs civils et militaires tiennent clans leurs mains pendant les danses. C'est à cet endroit qu'ont lieu ces danses rituelles, pendant les trois offrandes de vin.

Tout à fait dans l'angle Sud-Est, est une grande cuve en maçonnerie : c'est le Brûloir (4) (4). On y brûlera, avec du bois de pins, disposé en piles sur les côtés, au début du sacrifice, le corps entier d'un jeune buffle, à la fin du sacrifice, la planchette de la Prière, les pièces de soie offertes à tous les autels du Tertre rond, et une partie de toutes les offrandes comestibles offertes à ces mêmes autels. Cette partie des offrandes comestibles, riz, riz gluant, saucisses, gâteaux, fruits, etc, est disposée sur des plateaux spéciaux, surmontés de petites assiettes s'encastant les unes à côté des autres, de forme ronde ou en segment de cercle et de couleur bleue pour l'autel du Ciel et les autres autels de forme carrée et de couleur jaune pour l'autel de la Terre. Chaque autel est muni d'un de ces plateaux.

Devant le brûloir en maçonnerie est, placé un brûloir en fonte, précédé d'une table portant des objets de culte, chandeliers, brûle-parfums, etc., ombragée de deux parasols bleus. Il y a en outre deux rangées de petites tables, quatre à gauche du brûloir, trois à droite, qui sont en relation avec les sept tables de service que nous verrons sur le Tertre rond. On y dépose la soie et les mets des autels du Tertre rond

(1) Thần Ngự Lộ 神御路

(2) Ngự-Lộ 御路

(3) Đại-Thứ 大次.

(4) Liệu 燎.

destinés à la combustion, avant qu'ils ne soient jetés dans le brûloir. Mais cette relation n'est pas étroite, car, au lieu des sept tables réglementaires on peut ne mettre qu'une seule longue table de chaque côté du brûloir en maçonnerie.

A l'angle Nord-Ouest de cette troisième enceinte est la petite fosse où l'on enterre les restes du buffle offert à la Terre (5) (1), précédée d'une table munie des objets rituels, ombragée d'un parasol jaune, et d'une seconde table où l'on dépose les restes avant de les enterrer. Les restes enterrés là ne sont pas tous les restes de toutes les victimes immolées : on prend seulement, après avoir immolée, dans la cuisine des Génies, le buffle offert à la Terre, un peu de son poil et un peu de son sang ; on place ces restes dans une boîte ronde (et non pas carrée, bien qu'il s'agisse de la Terre) que l'on dépose sur une petite table ombragée d'un parasol au milieu de la cour de la cuisine des Génies, avant de la transporter solennellement d'abord devant l'autel de la Terre, sur une crédence disposée pour cela, puis sur une des tables qui précèdent la fosse.

Enfin, aux quatre coins de la troisième enceinte, sont placées quatre énormes torches, de six mètres de long environ, suspendues en biais à quatre grands poteaux (6) (2) : ce système d'éclairage primitif, maintenu par la rubrique, donne à la cérémonie, sans compter les autres détails, un caractère archaïque très prononcé, et nous reporte à une haute antiquité.

La seconde esplanade est appelée le Tertre carré (3). Une autre appellation rituelle est celle de Tertre des Suivants (4), parce qu'on y vénère des Génies secondaires qui sont comme les suivants des grands Génies du Ciel et de la Terre, et que les offrandes faites à ces Génies sont faites après celles que l'on a offertes aux Génies du Tertre rond.

Entre l'escalier Sud, par où l'Empereur pénètre sur cette esplanade, et l'escalier correspondant du tertre supérieur, on élève la liaison jaune (7) (5). Elle abrite l'Autel à encens extérieur (6) et deux tables de service. C'est devant cet autel que l'Empereur, avant l'arrivée des Génies, au début du sacrifice, offre de l'encens. Il s'y prosterne quatre fois après l'arrivée des Génies, et autant de fois après leur départ, à la fin du sacrifice. Sur les tables de service sont les ustensiles pour l'offrande de l'encens ; sur celle du côté Ouest on déposera pendant quelque

(1) Ất-Sở 瘞所.

(2) Liễu-Trụ 燎桂

(3) Phương-Đàn 方壇.

(4) Tòng-Đàn 從壇.

(5) Hoàng-Ốc 黃屋.

(6) Ngoại-Hương-Án 外香案.

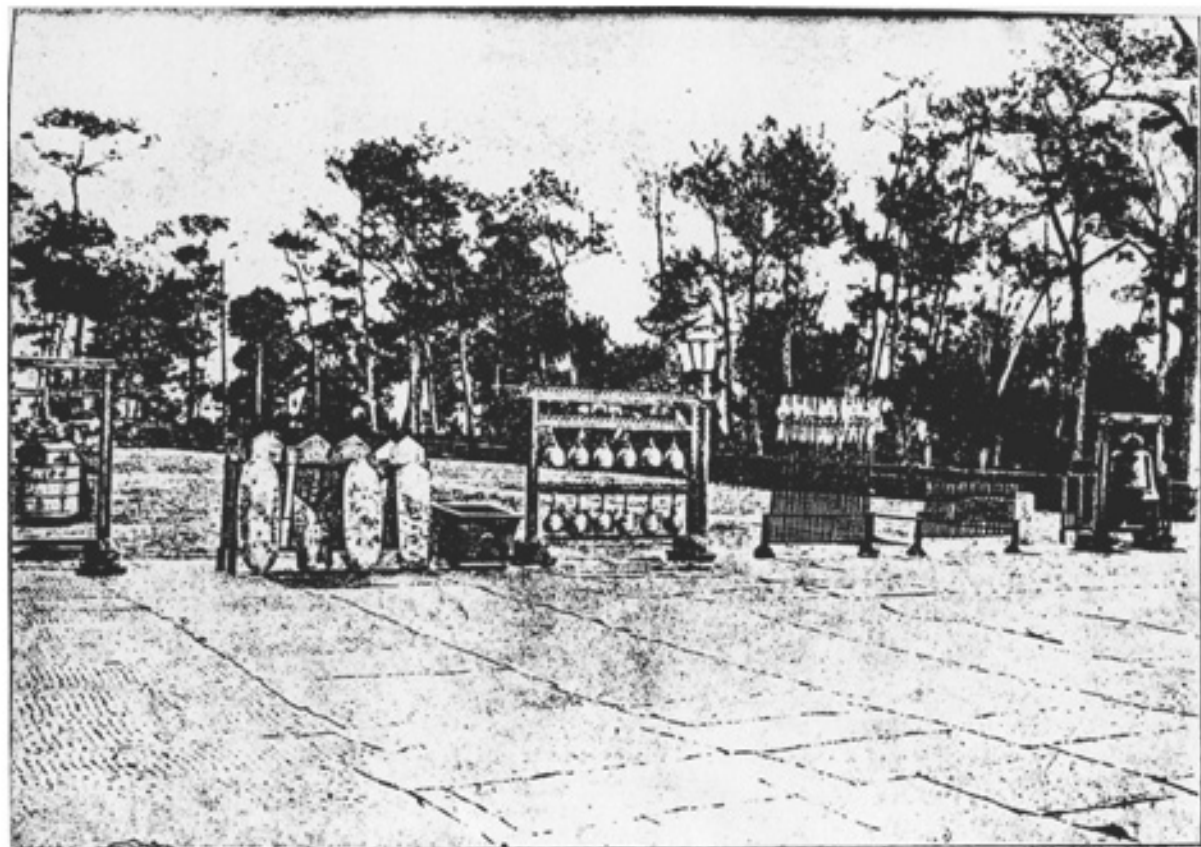


Planche XV. — L'Esplanade du Nam -Giao : Instruments de musique et de danse de la troisième enceinte Côté Est. De droite à gauche : Cloche, bâtons des danseurs civils, hallebardes des danseurs militaires, clochettes, caisse à son, boucliers des danseurs militaires, grosse clochette.

temps la planchette ou est inscrite la Prière du sacrifice, ou Invocation, avant qu'on ne la jette dans le bûcher.

L'Empereur s'y tient, d'après le Rituel, en trois endroits différents, marqués par des baldaquins jaunes fixés au plafond, et par des nattes bordées de jaune. Au milieu, devant l'autel, est la place où il fait l'offrande et les prostrations ; elle n'a pas de nom rituel (1). Du côté Est, à l'entrée de la maison, est la place de l'Attenle impériale (2). L'Empereur, en arrivant, s'y tient debout pour attendre les ordres des Hérauts. Du côté Ouest, la place correspondante est celle où l'Empereur se tiendra pour regarder le bûcher où l'on brûle une partie des offrandes (3).

La Maison jaune est entourée de plusieurs rangées de grands dais et de parasols, bleus du côté Est en l'honneur du Ciel, jaunes à l'Ouest en l'honneur de la Terre. Il y a aussi, sur les côtés Est et Ouest, huit autels ; mais avant, d'en parler il est préférable de décrire l'enceinte supérieure.

La première enceinte est appelée le Tertre rond (4). Sa surface, circulaire, est presque entièrement recouverte par une construction à la toiture conique, dont les parois et la toiture elle-même sont tendues de draperies bleues : c'est la Maison azurée (5). Elle a l'apparence d'une vaste tente. Les éléments principaux de cette enceinte sont les autels, ou Tables de culte (6).

Les deux autels principaux du Tertre rond sont placés sur une même ligne, du côté Nord, et font face au Sud, c'est-à-dire que les tablettes que l'on y dépose, et par conséquent les Génies qui résident dans ces tablettes sont tournés vers le Sud. Cette disposition règle les places de préséance pour les autres autels et pour l'ensemble du sacrifice : tout ce qui sera du côté gauche de ces autels, c'est-à-dire du côté de l'Est, sera plus honorable, toutes conditions égales, que ce qui sera du côté droit, c'est à-dire à l'ouest.

La Table de culte principale de gauche (7) est consacrée au Ciel (8). Elle est, au moins théoriquement, de couleur bleue, et tous les objets qui y sont rattachés devraient être, en principe, de forme ronde. C'est ainsi que le morceau de jade qui y est offert est de forme ronde et de

(1) Point *b* de la planche XIX.

(2) **Ngự Lạp Vị** 御立位 « la place où l'Empereur se tient debout ». Point *a* de la planche XIX.

(3) **Vọng Liêu Vị** 望燎位, d'après le Rituel. Point *g* de la planche XIX.

(4) **Viễn-Đàn** 圓壇.

(5) **Thanh-Ốc** 靑屋.

(6) **Án-Tự** 案祀.

(7) **Tả-Chính-Án-Tự** 左正案祀.

couleur verte, la couleur verte étant, en chinois comme en annamite, souvent confondue avec la couleur bleue dans le langage (1) ; les douze pièces de soie de première qualité qui sont offertes au Ciel sont de couleur bleue (2) ; la tablette du Génie est de couleur bleue et porte, en caractères rouges, l'inscription suivante : « Suprême Souverain du Vaste Ciel » (3). Les inscriptions des tablettes des autres autels du Tertre rond sont également tracées en caractères rouges. Celles des autels du Tertre carré sont en caractères noirs. Le plateau où sont disposés les mets qui seront brûlés à la fin du sacrifice, est de forme ronde.

La tablette des Génies est formée d'un corps principal formant une sorte de gaine, ouverte par devant, dans laquelle on glisse une planchette sur laquelle est inscrit le nom du Génie. L'inscription est tracée, un peu avant la sacrifice, par un mandarin spécialement désigné à cet effet, le Respectueux Calligraphe (4), dont le grade est proportionné à l'importance du Génie. Une petite crédence est placée devant chaque autel avec les instruments nécessaires pour tracer cette inscription. Ces instruments deviennent la propriété du scribe qui les conserve précieusement ; il reçoit en outre comme récompense une sapèque honorifique.

Les tablettes sont placées sur les autels au moment indiqué, un peu avant le sacrifice. Après le sacrifice, on brûle la planchette intérieure portant le nom du Génie dans les brûloirs placés derrière chaque série d'autels.

Chaque autel comprend : 1° une série de grandes tables ; 2° diverses crédences, ou tables plus basses et plus petites, placées devant les grandes tables ; 3° des tables de service, dont on parlera plus loin, placées tantôt devant les autels, des deux côtés, tantôt groupées à une certaine distance : 4° un brûloir en fonte ; enfin 5° des escabeaux de service (5).

Les brûloirs, en fonte (6), sont placés derrière les autels : il y en a un par série d'autels (10, 16). On y brûle, comme il a été dit plus

(1) Rituellement, cette pierre est tantôt désignée par le mot *ngọc* 玉 « jade », tantôt par les mots *thương bích* 蒼璧, *bích* « tablette de jade de forme ronde que l'Empereur donnait à certains fendants ; objet précieux, présent » ; *thương*, « couleur verdoyante des plantes ; couleur azurée ».

(2) Chacune de ces pièces de soie porte deux caractères dorés : *chiế bạch* 制帛, « soie rituelle ». Les pièces de soie offertes aux autres autels portent les mêmes caractères, en or pour les autels du Tertre rond, en argent pour les autels du Tertre carré.

(3) *Hệu Thiên Thượng Đế* 昊天上帝.

(4) *Cung-Thư* 恭書.

(5) *Mộc-Cáp* 木級.

(6) *Liê-Lư* 燎爐.



Planche XVI. — L'Esplanade du Nam -Giao : Instruments de musique et de danse de la troisième enceinte, Côté Ouest. De gauche à droite : boucliers des danseurs militaires, bâtons et flûtes des danseurs civils, lithophones en séries, tigre à cliquettes, lithophone unique, hallebardes des danseurs militaires, tambour à oiseau écartant les mauvais présages.
(Obligemment communiqué par l'E. F. E. -O.)

haut, la planchette de la tablette des Génies. De plus, dans ceux du tertre carré, on brûle les pièces de soie offertes à ces autels.

Les grandes tables constituent le corps de l'autel sont placées les unes derrière les autres. Elles sont au nombre de quatre, toutes de même surface, mais celles du milieu étant plus basses que celle de l'intérieur et celle de l'extérieur (1). Sur celle de l'intérieur on dépose la tablette, au centre, avec quelques objets de culte, chandeliers, brûle-parfums, etc. C'est sur elle également que l'on placera au moment de l'offrande le jade, la soie et le vin offerts. Celle de l'extérieur supporte des objets rituels, chandeliers, etc. Sur les deux tables intermédiaires on dispose, suivant un ordre rituel, les plateaux ou vases de diverses formes contenant les mets ou offrandes comestibles offerts aux génies (2). Ces offrandes sont placées là avant le sacrifice ; même au moment de l'offrande, on n'y touchera pas.

Devant ces grandes tables sont de petites crédences. Pour les autels du Ciel et de la Terre, il y en a trois : l'une, au milieu, où l'on déposera, avant le sacrifice, le plateau où sont disposés les mets, une petite quantité de chaque espèce, qui seront brûlés à la fin du sacrifice (3). Sur celle de l'Est pour l'autel du Ciel, on dépose le plateau, le carafon à vin et la coupe, le tout en or, et le plateau contenant un morceau de viande, qui serviront lors de la distribution à l'Empereur d'une partie des offrandes ; sur celle de l'Ouest (droite) pour l'autel de la Terre, on dépose, avant la cérémonie, le plateau contenant un peu du sang et un peu des poils de la victime offerte à la Terre, poils et sang qui seront enterrés, au début du sacrifice, à un endroit spécial dont on a déjà parlé. Enfin la troisième, à l'Ouest pour le Ciel, à l'Est pour la Terre, sert de pupitre au calligraphe de l'inscription de la tablette.

Il faut mentionner également une autre crédence, large et basse, sur laquelle est déposé le bufile offert à chaque autel. Avant la cérémonie cette crédence est placée à côté des autels et parallèlement à ceux-ci, la queue de l'animal tournée vers la tablette : au moment de l'offrande des mets, des ministres, mandarins militaires, viennent prendre la crédence et la déposent devant l'autel, la tête de l'animal tournée vers la tablette.

(1) Sur la Planche XIX et la Figure 45, on a représenté les tables intermédiaires plus petites que les deux tables extrêmes : c'est pour indiquer seulement qu'elles sont plus basses.

(2) Pour l'ordre dans lequel on dispose les offrandes, les diverses espèces d'offrandes, la forme des vases, voir plus loin l'article de M.Orband : *Détail des offrandes*.

(3) Soan-Bàn 饌盤.

Bien entendu, les crédences destinées à la partie des offrandes distribuée à l'Empereur et aux restes enfouis en l'honneur de la Terre ne se trouvent que devant les autels du Ciel et de la Terre. Aux autels du Tertre carré il n'y a pas non plus la crédence devant les mets destinés à être consumés, car on ne brûle aucune partie des offrandes faites aux Génies de ces autels.

La table de culte principale de droite (9) (1) est consacrée à la Terre : sa tablette porte l'inscription: « Auguste Esprit de la Terre » (2) Sa couleur est jaune ; les objets qui y sont rattachés sont de forme carrée. La pièce de soie qui lui est offerte est de couleur jaune ; il en est de même pour le morceau de jade.

Les autels secondaires sont disposés à gauche et à droite des deux autels principaux sur deux lignes perpendiculaires à la ligne formée par les autels principaux. Ils se font face, par conséquent, trois à gauche et deux à droite. Ils sont consacrés aux ancêtres de l'Empereur ; leur désignation est : « Tables des Associés » (3) : les personnages que l'on y vénère se sont rendus dignes, par leurs mérites, d'être mis sur le même pied et d'être honorés du même culte que le Ciel et la Terre ; cependant quelques particularités du sacrifice montrent que l'on met une différence entre les mânes des anciens empereurs et les Génies principaux.

Le premier à gauche (11) est consacré à Nguyễn-Hoàng, le premier des Seigneurs de Hué ; le premier à droite (12), à Gia-Long ; le second à gauche (13), à Minh-Mạng ; le second à droite (14), à Thiệu-Trị ; le troisième à gauche (15), à Tự-Đức. Leur couleur est le bleu. La pièce de soie qui est offerte à chacun d'eux est blanche. Leur tablette porte tous les noms rituels et posthumes de chacun de ces souverains.

Au-dessus de chaque autel, un baldaquin est appliqué au plafond de la Maison azurée, et, sur le baldaquin lui-même, sont appliqués de grands disques de métal doré disposés symétriquement. Ils n'auraient aucun but rituel, mais serviraient à protéger l'étoffe des baldaquins de la flamme des cierges des autels.

Derrière chaque rangée est un brûloir (16) avec deux escabeaux, et devant chaque autel sont deux crédences et trois vastes tables servant aux mêmes usages que celles que nous avons vues devant les autels principaux.

Sur le prolongement des deux lignes formées par ces autels secondaires sont deux rangées de crédences ou Tables d'office (17) (4), quatre à

(1) Hữu-Chính-Án-Tự 右正家祀.

(2) Hoàng Địa Kì 皇地祇.

(3) Án-Phối 案配.

(4) Chấp-Sự Kì 執事几.

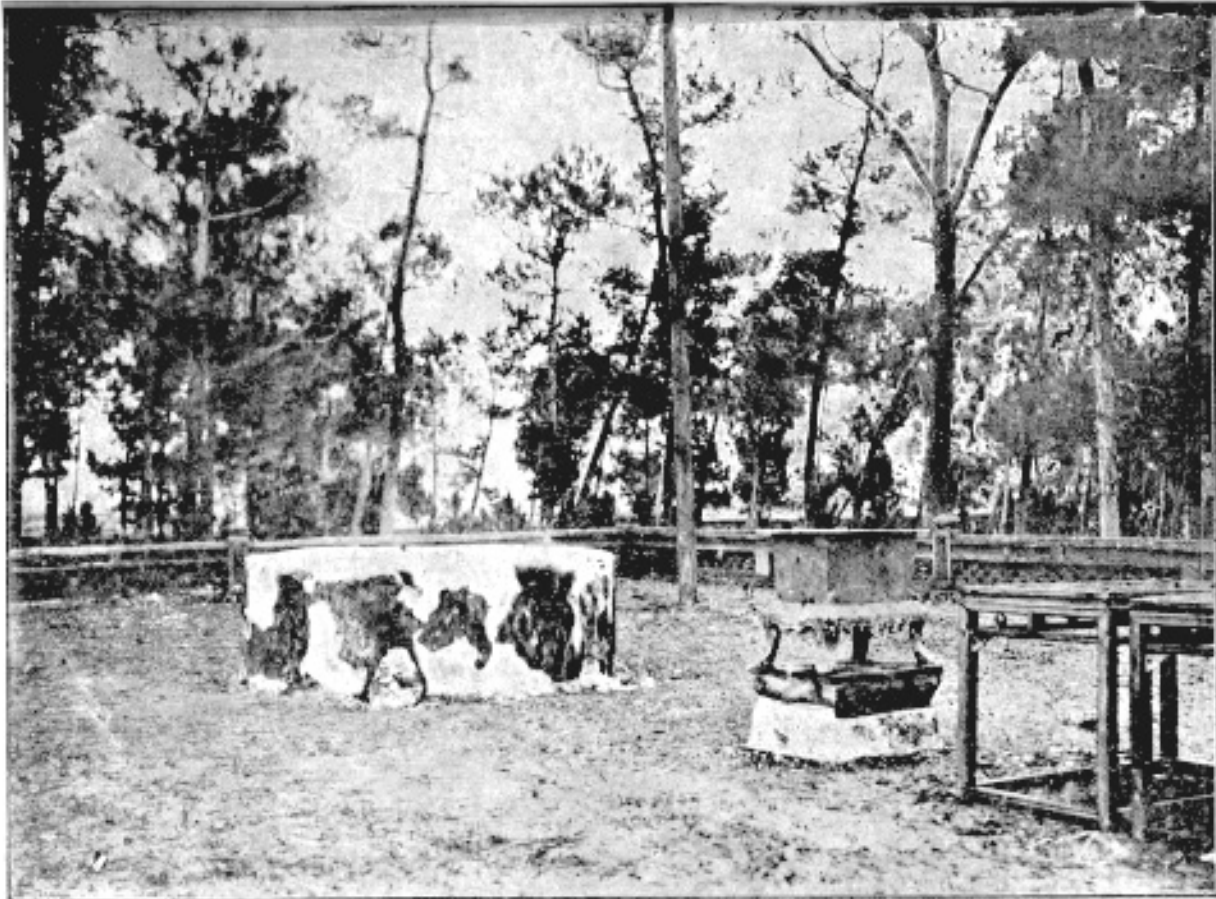


Planche XVII. — L'Esplanade du Nam -Giao : Le brûloir de la troisième enceinte.
(Obligemment communiqué par l'E. F. E. -O.)

gauche, trois à droite. C'est sur ces tables que sont déposées certaines offrandes, le jade, le vin, la soie, avant d'être transportées sur les autels ; chacune des crédences correspond à un autel : la première à gauche correspond à l'autel du Ciel, et est par conséquent de couleur bleue, la première à droite correspond à l'autel de la Terre, et est de couleur jaune, et ainsi de suite pour les autres, qui sont de couleur bleue.

Derrière ces deux rangées de crédences, il y a, de chaque côté, un brûle-parfums (18) (1).

Dans l'espace libre situé entre les trois rangées d'autels que nous avons mentionnées, en allant de l'extérieur vers les deux autels principaux, nous avons d'abord, un peu à droite, c'est-à-dire vers l'Ouest, la Table de l'Invocation (19) (2), où l'on dépose et où l'on lit, au nom de l'Empereur, la Prière ou Invocation. La lecture est faite par un grand mandarin après la première offrande de vin. La Prière est inscrite sur une planchette déposée sur un pupitre supporté par la table. Le texte est recouvert par une étoffe de soie bleue brochée ; il n'est découvert qu'au moment de la lecture et on le recouvre de suite après.

En avant de cette table, et sur l'axe du tertre, est la Table à encens intérieure (20) (3). C'est devant elle que l'Empereure se tient pendant presque toute la cérémonie, sous un baldaquin jaune fixé au plafond. Mais il ne se tient pas toujours à la même place. Devant cette table, en effet, sont placées, l'une devant l'autre, suivant l'axe Nord - Sud du tertre, et séparées l'une de l'autre par quelques mètres, deux nattes, une natte extérieure et une natte inférieure. Lorsque l'Empereur est pour ainsi dire inactif, c'est-à-dire dans l'intervalle qui sépare les divers actes du sacrifice, il se tient debout sur la natte extérieure. Cette place porte le nom rituel de place des Prostrations (4) : l'Empereur y fait deux grandes prostrations après avoir reçu le Vin et la Viande du Bonheur (Point *c* de la Planche XIX). Au signal donné, il s'avance vers la natte intérieure, qui est la « vraie place de l'Offrande » (5) (Point *d* de la Planche XIX). C'est là que l'Empereur se place pour offrir le jade et la soie, les victimes, le vin. Il accomplit ces actes et fait des prostrations étant à genoux. Après la lecture de la Prière qu'il a écoutée là à genoux, il y fait une prostration à genoux et deux grandes prosternations étant debout (6).

(1) Huân-Lư 熏爐.

(2) Chúc-Kì 祝几.

(3) Nội Hương-An 內香案.

(4) Bái-Vị 拜位.

(5) Chính-Hiến-Vị 正獻位.

(6) Pour la manière dont l'Empereur se rend de la place des Prostrations à la Vraie place de l'Offrande et revient à la place des Prosternations, voir : *Le Rituel*, à l'offrande du jade et de la soie.

Plus près des autels principaux, et au centre même du Tertre, on voit la Table de la Félicité (21) (1). L'Empereur vient se placer devant cette table, à un endroit marqué par une natte et un baldaquin jaune, pour y recevoir une partie du vin et de la viande offerts aux Génies. Cet endroit porte le nom rituel de « place où l'on sert le repas de la Félicité » (2) (Point e). L'Empereur reçoit à genoux la part que lui distribuent les Génies, puis fait une inclination profonde du corps. Il ne consomme pas là le vin et la viande. On les porte au Palais où ils seront consommés. C'est à cet endroit que l'Empereur communie en quelque sorte au sacrifice. Si l'on considère non pas les Génies auxquels on offre le sacrifice lui-même, mais la personne de l'officiant, c'est l'endroit principal de l'Esplanade : aussi est-il situé au centre même du tertre.

Lorsque l'Empereur a pénétré sur le Tertre rond, il se rend tout d'abord, pour attendre le signal des hérauts, à un endroit situé sur la périphérie de la tente azurée du côté Est et désigné par un baldaquin jaune fixé au plafond (Point f). Cet endroit s'appelle l'Attente de Sa Majesté (3). Il est rituel. Outre cela, on a préparé, toujours du côté Est, un petit édicule tendu de draperies jaunes, où l'Empereur se reposerait, s'il en sentait le besoin. C'est la Petite Halte (22) (4). Du côté Ouest, un édicule correspondant, est destiné aux hautes personnalités européennes qui ont obtenu la faveur d'assister au sacrifice.

Enfin, tout autour du tertre, et à l'extérieur de la tente azurée, sont suspendus, à de grands mâts, les symboles des vingt-huit constellations zodiacales, disposés par groupes de sept, dans les espaces laissés libres entre les quatre escaliers du tertre (5).

(1) Phúc An 福案.

(2) Am-Phúc-Vị 飲福位.

(3) Lập-vị 立位, l'Empereur se tient debout pour attendre.

(4) Cet édicule s'appelle Tiều-Thứ 小次. Peut-être la Petite Halte est-elle à l'endroit appelé plus haut : Attente de Sa Majesté, parce que c'est là que Sa Majesté réside, fait halte un court instant avant de commencer les actions principales du sacrifice. En tout cas, l'édicule appelé actuellement petite Halte ne répond à aucun but liturgique et ne semble pas être rituel.

(5) Les 28 constellations, nhị thập bát tú 二十八宿, sont : 1° Giác 角, « la Corne » ; — 2° Càng 亢, « le Coeur » ; — 3° Đê 氐, « la Racine » ; — 4° Phòng 房, « la Chambre » ; — 5° Tâm 心, « le Cœur » ; — 6° Vĩ 尾, « la Queue » ; — 7° Kì 箕, « le Van » ; — 8° Đẩu 斗, « le Boisseau » ; — 9° Ngưu 牛, « le Bœuf » ; — 10° Nữ 女, « la Vierge » ; — 11° Hư 虛, « le Mur » ; — 12° Nguy 危, « la Maison » ; — 14° Bích 壁, « la Fourche » ; — 15° Khuê 奎, « la Maison » ; — 16° Lâu 婁, « l'Estomac » ; — 17° Vị 胃, « le Trio » ; — 18° Mão 卯, « le Puits » ; — 19° Tật 畢, « l'Étoile » ; — 20° Chuy 觜, « le Démon » ; — 21° Tham 參, « le Saule » ; — 22° Tinh 井, « l'Étoile » ; — 23° Quỷ 鬼, « le Démon » ; — 24° Liễu 柳, « le Saule » ; — 25° Tinh 星, « l'Étoile » ; — 26° Trương 張, « l'Aile » ; — 27° Dực 翼, « l'Aile » ; — 28° Chấn 軫, « le Cadre du char ».

Revenons au second tertre, ou Tertre carré. Nous y voyons deux rangées d'autels, quatre du côté Est et quatre du côté Ouest. Ces deux rangées sont considérées comme faisant suite aux deux rangées des autels secondaires du Tertre rond ; le premier de chaque rangée est celui qui est le plus au Nord, tout comme pour les autels latéraux du Tertre rond. Les tablettes des Génies portent l'inscription en noir. Les pièces de soie offertes portent des caractères d'argent.

Le premier de gauche, c'est-à-dire le plus au Nord dans la rangée Est, est dédié au « Génie du grand Luminaire » (23) (1), c'est-à-dire du Soleil. Sa couleur est le bleu, comme étant rattaché au Ciel. La pièce de soie qui lui est offerte est de couleur rouge.

Le premier autel de droite porte la tablette du « Génie du Luminaire nocturne » (24) (2), Il est de couleur bleue ; la pièce de soie qui lui est offerte est blanche.

Le second autel à gauche (25) est consacré aux « Génies des Etoiles et des constellations du Ciel entier » (3). Il est bleu. On y offre onze pièces de soie, sept blanches, une bleue, une jaune, une rouge, une noire.

Le second autel de droite (26), de couleur jaune, porte la tablette des « Génies des Montagnes et des Mers, des Fleuves et des Lacs » (4), ainsi que les sept tablettes des Génies des sept Montagnes où sont situé les tombeaux des principaux souverains de la famille des Nguyễn : Nguyễn-Kim, Nguyễn-Hoàng, Nguyễn-Phúc-Luân, Gia-Long, Minh-Mạng, Thiệu-Trị, Tự-Đức (5). On leur offre onze pièces de soie toutes de couleur blanche.

Le troisième autel de gauche, de couleur bleue, est dédié aux « Génies des Nuées et de la Pluie, du Vent et du Tonnerre » (27) (6). On leur offre quatre pièces de soie, une bleue, une jaune, une noire, une blanche.

Sur le troisième autel de droite, de couleur jaune, est la tablette des « Génies des Tertres et des Collines, des Plaines grasses et fertiles » (28) (7). Les quatre pièces de soie offertes sont blanches.

Le quatrième autel de gauche, de couleur bleue, est consacré aux « Génies de la grande Année et du Chef de la Lune », Génies qui président à l'année et aux mois (29) (8). On leur offre treize pièces de

(1) Đại-Minh-Chi-Thần 大明之神.

(2) Dạ-Minh-Chi-Thần 夜明之神.

(3) Châu-Thiên-Tinh-Tú-Chi-Thần 周天星宿之神.

(4) Sơn-Hải-Giang-Trạch-Chi-Thần 山海江澤之神.

(5) Pour les noms de ces montagnes, voir l'article de M. Orband ; *Préliminaires et préparatifs*.

(6) Vân-Vũ-Phong-Lôi-Chi-Thần 雲雨風雷之神.

(7) Khưu-Lang-Phân-Điền-Chi-Thần 丘陵墳衍之神.

(8) Thái-Tuê-Nguyệt-Tướng-Chi-Thần 太歲月將之神.

soie toutes blanches. Enfin le quatrième autel de droite, de couleur jaune, est élevé en l'honneur des « Génies célestes et des Génies terrestres de la terre entière » (30) (1). Ils reçoivent une pièce de soie blanche.

Comme on le voit, les autels sont de couleur bleue ou de couleur jaune, selon que les Génies que l'on vénère sont rattachés au Ciel ou à la Terre.

Chacun de ces autels sont placés sous un petit édifice dont la toiture est bombée. Derrière chaque série de deux autels est un brûloir avec deux escabeaux en bois. Devant chaque autel sont placées trois grandes tables et deux crédences plus petites qui servent aux mêmes usages que les tables et les crédences des autels du tertre supérieur.



(1) Thiên Hạ-Thần-Kì-Chi-Thần 天下神祇之神.

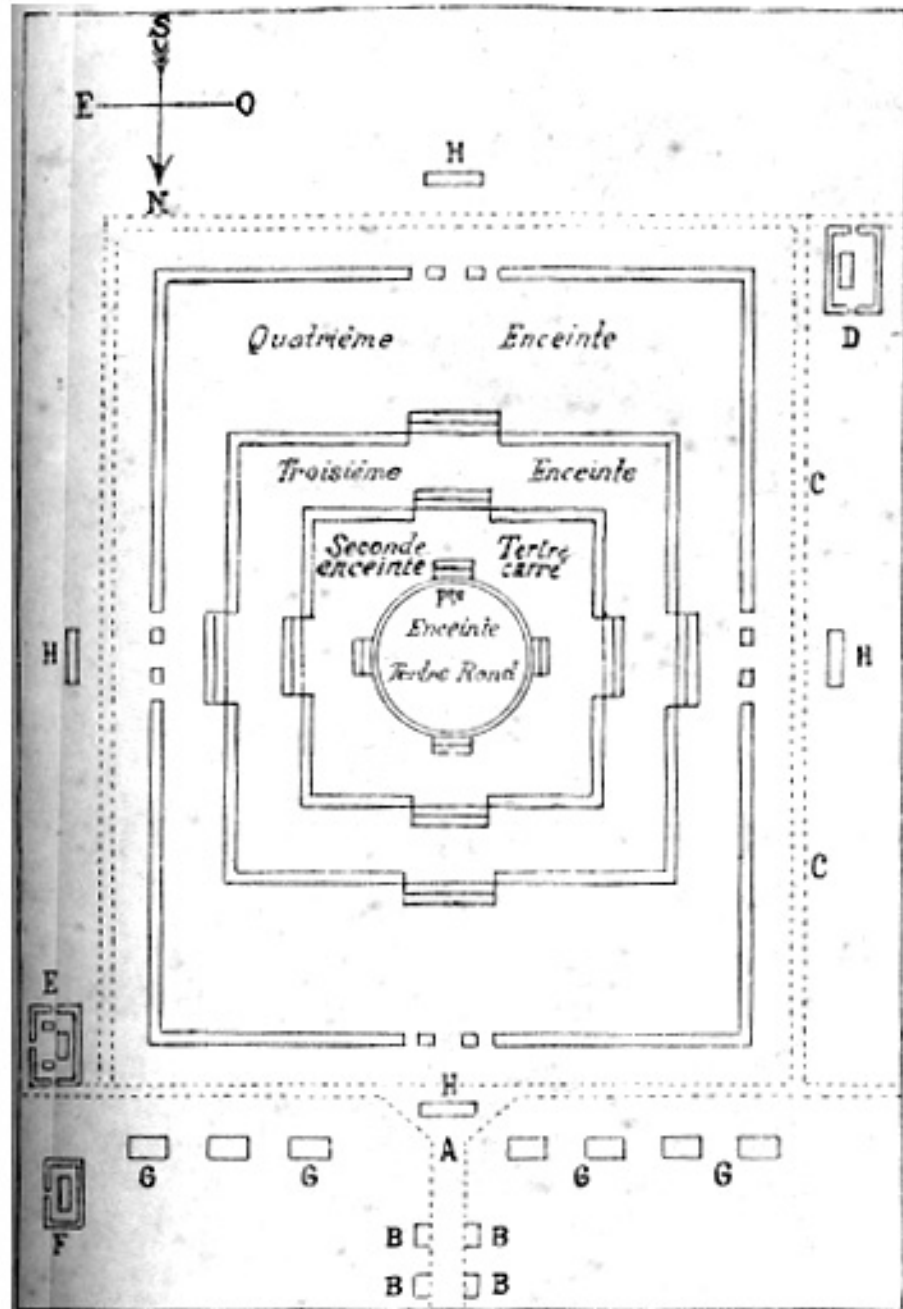
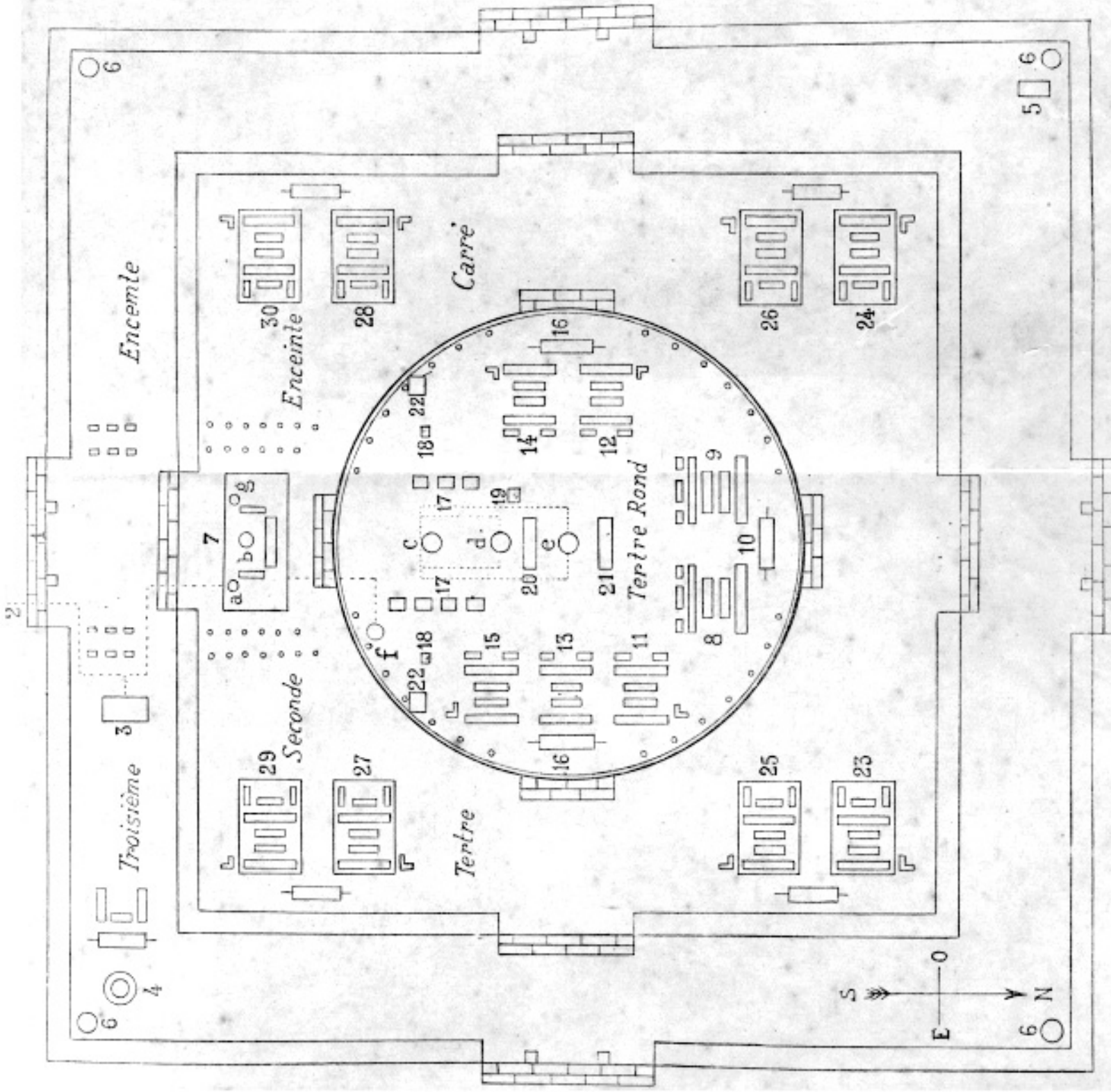


Planche XVIII. — Plan d'ensemble des esplanades du Nam -Giao.



LE SACRIFICE DU NAM-GIAO

LE RITUEL DU SACRIFICE (1)

Par L. CADIÈRE,

des Missions Etrangères de Paris.

1^o — *Arrivée de l'Empereur et lavement des mains.*

L'Empereur arrive à la porte de droite (*porte Ouest de la quatrième esplanade*) (2).

La cloche de la Résidence du Jeûne cesse de résonner.

L'Empereur daigne passer par le passage central de la porte Ouest ; il entre et tourne vers le Sud. Arrivé à l'endroit indiqué, à la droite de la Voie des Génies, il daigne descendre de sa litière.

Le Respectueux Conducteur (5) guide respectueusement l'Empereur et l'invite à passer par le passage de gauche de la porte du Sud (4) et à s'avancer.

(1) Communication lue à la réunion du 28 avril 1915. - La partie du Rituel qui forme le texte dans le manuscrit qui m'a été communiqué, sera imprimée en caractères ordinaires ; les parties écrites en petits caractères et devant être considérées comme des rubriques, seront imprimées en italiques ; les explications de certains éléments du sacrifice, de certains gestes de l'officiant ou des ministres, provenant des remarques faites par l'auteur ou par d'autres personnes ayant assisté aux répétitions ou à la cérémonie proprement dite, ou bien ayant été données à l'auteur par divers mandarins de la Cour, seront données en caractères plus petits. J'exprime ma reconnaissance à M Maspéro, Membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, qui a bien voulu me communiquer les notes qu'il a prises dans le cours de la cérémonie ; mais je suis surtout redevable à Son Excellence le Ministre de la Justice qui a daigné m'expliquer les points obscurs avec une condescendance dont je lui suis profondément reconnaissant. La division en paragraphes avec titres est de l'auteur.

(2) Cette partie du Rituel fait suite à l'article de M. Orband : *Préliminaires et préparatifs*, qui a amené l'Empereur jusqu'à la porte Ouest de l'esplanade extérieure.

(3) *Cung-Đạo* 恭導. Voir l'article de M. Orband : *Les Officiants*.

(4) La porte du Sud de la troisième enceinte est divisée par des colonnes en trois passages. C'est celui de l'Est que choisit l'Empereur ; c'est celui qui est à la gauche des grands autels du Tertre rond, lesquels font face au Sud. Le passage central est réservé aux Génies.

Arrivé à la Grande Halte (1), on l'invite à s'asseoir.

Le Respectueux Conducteur s'agenouille. S'adressant à l'Empereur, il le prie de se laver les mains pour la célébration de la cérémonie.

Un Garde du Corps (2) s'avance pour le lavement des mains. On invite l'Empereur à enfoncer sa tablette de jade dans sa manche et à se laver les mains. Lorsqu'il a achevé, il sort la tablette de jade.

L'Empereur tient des deux mains, pendant tout le temps de la cérémonie, une tablette de jade (3). Avant d'accomplir un acte où il devra faire usage de ses mains, il met la tablette dans une petite poche ménagée à cet effet dans sa manche gauche. L'acte accompli, il la retire.

Pour le lavement des mains, le Garde du corps verse de l'eau dans un bassin. L'Empereur y trempe ses mains qu'il essuie ensuite avec un linge.

2° — Crémation du bufflon : ensevelissement des poils et du sang.

Le Respectueux Conducteur respectueusement conduit l'Empereur qui monte par le passage de gauche de la porte Sud de la seconde esplanade, et qui, arrivé à la place de l'Attente impériale (4), se tient debout.

Le Garde du Corps chargé d'arranger les vêtements de l'Empereur, le Respectueux Attendant, le Surveillant des Cérémonies (5), le Gardien de la litière (6), les Participants à la cérémonie (7), les Porte-lanternes de gauche et de droite (8), suivant les fonctions qu'ils ont à remplir prennent place à gauche et à droite et attendent respectueusement.

Les Assistants-debout (9), avec ordre et mesure, respectueusement, enlèvent les voiles qui recouvrent les tablettes des Génies.

(1) Đại-Thứ 大次. N° 3 de la Planche XIX.

(2) Thị-Vệ 侍衛.

(5) Quê 圭, vulgairement hòt 笏, bien que d'après les dictionnaires ces deux mots désignent deux objets différents par leur signification et leur but. D'après les dictionnaires le mot dont se sert le Rituel, tàn 搢, s'employait pour exprimer l'acte d'enfoncer la tablette hòt dans la ceinture.

(4) Ngự-Lập-Vị 御立位 Point a de la Planche XIX. Cet endroit est situé dans la Maison Jaune, sur le côté Est à l'entrée.

(5) Cung-Tử 恭峙, Thị-Nghị 視儀. Sur ces deux ministres, voir l'article de M. Orband : *Les Officiants*.

(6) Phù-Liễn 扶輦.

(7) Dự-Sự 預事, « Ceux qui participent à l'acte, ou qui préparent les choses. »

(8) Chấp-Chúc 執燭.

(9) Thị-Lập 侍立 Voir l'article : *Les Officiants*.

Lorsqu'ils ont achevé, *les Hérauts communs proclament* :

« Sonnez les cloches ! battez les tambours ! »

Dans la cérémonie du Nam-Giao, les actes accomplis par tous les officiants ou ministres, l'Empereur compris, sont précédés d'ordres ou indications criés à haute voix par des mandarins spécialement chargés de cette mission, des Hérauts, désignés dans le rituel par le mot Tàn (1).

Les Hérauts forment plusieurs catégories, désignées par des expressions spéciales dans le rituel et différenciées suivant les personnages à qui s'adresser leurs proclamations : les Hérauts chargés d'annoncer à l'Empereur ce qu'il doit exécuter sont les Nội-Tàn (2) « Hérauts de l'intérieur » ; il y a un Héraut principal (3) et un Héraut auxiliaire (4). Les ordres transmis aux mandarins co-officiants, aux ministres de diverses catégories, aux musiciens, sont proclamés par plusieurs Hérauts communs, ou peut être Hérauts transmetteurs (5), car on emploie dans un cas une expression qui a clairement ce sens (6). Quand le moment est venu de faire les offrandes aux autels du Tertre carré, ce sont d'autres Hérauts qui entrent en scène, sur l'invitation des Hérauts transmetteurs : les Hérauts des offrandes partagées (7).

Les indications données à l'Empereur par les Hérauts de l'intérieur sont toujours précédées du mot Tàn (8) qui désigne l'acte de s'adresser à l'Empereur soit par parole, soit par écrit. Je le traduirai par : A Sa Majesté !

La cérémonie de la distribution de la viande du Bonheur est annoncée sommairement par un grand mandarin spécialement chargé de ce soin.

Lorsque les cloches et les tambours ont cessé de résonner, les mandarins Associés au sacrifice (9) et ceux du Partage des offrandes (10) s'assurent de leur place et s'y rendent.

Les Hérauts de l'intérieur proclament :

« A Sa Majesté ! qu'Elle s'avance à la place des Prostrations ! (11) »

L'Empereur daigne s'avancer devant la table à encens, et se tient debout à la place des Prostrations.

(1) 贊, « faire connaître, publier ».

(2) 內 贊.

(3) Chính-Tàn 正 贊.

(4) Trợ-Tàn 助 贊.

(5) Thông-Tàn 通 贊.

(6) Truyền-Tàn 傳 贊.

(7) Phần-Hiến-Tàn 分 獻 贊.

(8) 奏.

(9) Bồi-Tự 陪 祀. Il s'agit des mandarins qui font les prostrations en même temps que l'Empereur, les co-officiants.

(10) Phần-Hiến 分 獻, ceux qui « partagent les offrandes » aux Génies secondaires du Ciel et de la Terre vénérés aux huit autels du Tertre carré.

(11) Bái-Vị 拜 位. Point b de la Planche XIX.

Les Hérauts communs proclament :

« Brûlez le bois ! »

Le tambour bat, la grande musique se fait entendre.

Ils proclament :

« Ensevelissez les poils et le sang ! »

Quand l'ensevelissement est achevé, on cesse de battre le tambour et de jouer de la grande musique.

Au commandement de *Phân-Sài*, « Allumez le bois ! », le bois que l'on avait placé dans le grand brûloir au Sud-Est de la troisième enceinte est allumé. Sur le bûcher qu'on y avait préparé, on avait déposé, la veille du sacrifice, vers les cinq heures du soir, le corps d'un bufflon. Ce bufflon avait été saigné, flambé, ébouillanté et épilé soigneusement comme toutes les autres victimes du sacrifice. Dans la cour de la Cuisine des Génies il était placé le premier parmi les autres victimes. Il avait été transporté avant toutes les autres. Alors que les autres victimes étaient portées soigneusement arrangées sur une large table aux pieds bas ou crédence, on l'avait porté sur une civière rustique faite avec des bambous frustes ; peut-être faut-il voir dans ce détail un archaïsme. Comme toutes les autres victimes, il était escorté d'un parasol d'honneur. On ne peut pas dire d'une façon certaine que le bufflon brûlé soit une offrande spécialement adressée au Ciel. On dépose en effet près de l'autel du Ciel, comme auprès de tous les autres autels, un autre bufflon, lequel n'est pas brûlé, mais est partagé entre les ministres ou assistants comme toutes les autres offrandes.

Les restes que l'on enterre à l'angle Nord-Ouest de la troisième enceinte sont constitués par un petit paquet de poils et un peu de sang du bufflon offert en sacrifice à l'autel de la Terre. Dans la cour de la Cuisine des Génies, cette offrande était placée dans un plateau rond à pied, avec couvercle, placé sur une table, ombragée d'un parasol, au milieu même de la cour, en avant des deux rangées des victimes. On l'avait porté sur une des trois crédences qui sont disposées devant l'autel de la Terre, dans le courant de l'après-midi, avant le sacrifice, comme toutes les autres offrandes comestibles.

Il faut remarquer que la combustion du buffle a lieu avant l'arrivée des Génies. J'ai demandé les raisons de cette manière de faire. On m'a répondu que c'était pour faire monter vers les Génies la bonne odeur de la viande rôtie et les inviter à venir. Pour confirmer cette théorie, on peut ajouter que l'encens est également offert avant l'arrivée des Génies, et qu'il serait destiné aussi à inviter les Génies à descendre. Mais l'acte de l'ensevelissement du poil et du sang de la victime offerte à la Terre, acte accompli également avant l'arrivée des Génies, paraît difficilement pouvoir s'expliquer de la même façon.

Ne pourrait-on pas faire l'hypothèse que nous avons, dans le sacrifice du Nam-Giao, deux sacrifices juxtaposés l'un, compliqué, surchargé d'éléments

adventices (offrandes aux mânes des ancêtres de l'Empereur, offrandes du jade, de la soie, des mets, du vin, etc.) qui commence à l'arrivée des Génies, l'autre, très simple et très primitif, comprenant d'une part la combustion d'un bufflon — sans doute en l'honneur du Ciel — d'autre part l'ensevelissement de poil et du sang en l'honneur de la Terre ?

Quoi qu'il en soit, il convenait de faire remarquer que ces deux actes de la combustion du buffle et de l'ensevelissement des restes avaient lieu avant l'arrivée des Génies. De même nous verrons plus loin que la combustion de certaines offrandes a lieu après le départ des Génies.

. . .

30 — *Offrande de l'encens.*

Les Hérauts de l'intérieur proclament :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle s'avance devant la table à encens ! »

La musique se fait entendre.

Proclamation :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle s'agenouille ! »

Proclamation :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle passe la tablette de jade dans sa manche ! »

Proclamation :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle offre l'encens (1) ! »

Deux Porteurs d'objet (2), tenant entre leurs mains l'un le réchaud à encens, l'autre la boîte à encens, s'agenouillent auprès de l'Empereur, l'un à gauche, l'autre à droite. Ils invitent l'Empereur à offrir l'encens. Celui qui présente le réchaud va le placer respectueusement sur la table à encens. Celui qui tient la boîte va la replacer sur la table de service. Tous les deux se retirent.

Les Assistants-debout respectifs de tous les autels du tertre rond et du Tertre carré se tenant debout font brûler de l'encens (3)

(1) *Thượng hương* 上香, « présenter ou envoyer à un supérieur » : peut-être mieux « faire monter vers les Génies l'odeur de l'encens ».

(2) *Chấp-Sự* 執事. Voir l'article de M. Orband : *Les Officiants*.

(3) *Phán hương* 焚香.

Proclamation :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle retire la tablette de jade ! »

Proclamation :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle incline la tête et se prosterne ! »

Proclamation :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle se redresse ! »

Proclamation.

« A Sa Majesté ! Qu'Elle compose son attitude ! »

La musique cesse.

- Le rite de l'offrande, semblable, à peu d'exceptions près, dans tous les cas, se compose de plusieurs actes, que je vais détailler à propos de l'offrande de l'encens.

L'Empereur est debout à la place des salutations ; — il fait quelques pas en avant, s'avancant, au moins quand il est sur le Tertre rond, d'une façon particulière que je décrirai plus loin, et il se place devant l'autel à encens ; — il s'agenouille et place la tablette de jade dans sa manche, où une petite poche est ménagée à cet effet, pour avoir les mains libres pour accomplir l'acte qu'il va faire ; — deux Tòn-Turóc sont allés prendre l'un le réchaud à encens, l'autre la boîte contenant du bois d'aigle enveloppé dans du papier ; ils s'agenouillent des deux côtés de l'Empereur, un peu en avant et tournés vers lui, le porteur de réchaud à droite, le porteur d'encens à gauche ; — l'Empereur prend le paquet de bois d'aigle dans la boîte, le tient des deux mains, l'élève à hauteur du front et fait en même temps trois inclinations de la tête et des épaules ; puis il met le paquet dans le réchaud (ou bien, ayant pris le paquet d'encens et l'ayant mis dans le réchaud, il prend le réchaud qu'il élève à hauteur du front, faisant la triple inclination ; les deux manières sont rituelles) ; — le Tòn-Turóc chargé du réchaud va le placer au milieu de l'autel (il doit être considéré comme agissant à la place de l'Empereur lui-même) ; — l'Empereur reprenant en main la tablette de jade fait, étant toujours à genoux, une grande prostration, la tête reposant sur les mains appuyées sur le sol ; — l'Empereur, au moins pour les offrandes ultérieures, retourne à la place d'où il était parti.

Le rite qui consiste à prendre l'offrande dans les deux mains, à l'élever à hauteur du front et à faire trois inclinations de la tête et des épaules, n'est pas particulier à l'offrande. Nous verrons plus loin qu'il est accompli comme signe de remerciement, lorsque l'Empereur reçoit sa part des mets offerts.

Ce rite est abrégé pour l'offrande du buffle et des mets, on le verra plus loin : pendant qu'on porte les crédençes sur lesquelles sont les corps des buffles devant les autels, l'Empereur, ne pouvant pas matériellement prendre ces offrandes dans ses mains, se contente de joindre les mains, les élevant au front et faisant les trois inclinations rituelles.

Pour désigner ce rite de porter l'offrande à son front le mot annamite est, *vải* ; le caractère chinois est *khấu* 叩.

Dans le Rituel, on se sert de plusieurs mots pour exprimer l'idée d'offrir. Ici nous avons *thượng* 上, « faire monter vers les Génies la fumée de l'encens » ; plus loin nous verrons tantôt *diện* 奠, « placer devant la tablette les mets (ou le vin) qu'on offre à un Génie », mot employé pour le jade et la soie ; tantôt *hiến* 獻, « offrir » pour le vin, le jade et la soie ; tantôt *tấn* 進 « apporter », pour le corps du buffle, etc. Je signalerai chaque fois le mot employé.

Les prosternations sont de deux sortes : ou bien l'Empereur se prosterne étant déjà à genoux, et l'action est rendue par les mots *phủ phục* 俯伏 ou bien il se prosterne partant de la position debout, et l'on dit *cúc cung bái* 鞠躬拜, ou simplement *bái* 拜 (peut-être par oubli du copiste). L'Empereur tenant dans ses deux mains, les doigts entrecroisés, la tablette de jade, l'élève à son front, en même temps qu'il incline la tête et les épaules ; il abaisse les deux mains et courbe les reins, en même temps qu'il plie les deux genoux ; s'abaissant toujours, il lance le pied droit en arrière et met les genoux en terre, en même temps que ses mains se posent à terre ; il courbe complètement le corps, sa tête reposant sur les mains, le front à hauteur de la tablette. Si la prostration part de la position agenouillée, nécessairement une partie des mouvements est supprimée. — Au commandement de : « Relevez-vous ! », on redresse la tête et les reins, on dresse d'abord la jambe droite, et, appuyant les deux mains jointes sur le genou droit, on achève de se relever. — Le commandement de : « Composez votre attitude ! Composez votre maintien ! », signifie proprement : « Redressez votre corps ! (1) ». L'acte commandé consiste à donner aux reins un léger mouvement de torsion pour en assurer la position verticale, à imprimer aux épaules une légère ondulation, pour les relever et en même temps effacer les plis qu'auraient pu prendre les habits, enfin à secouer et remonter légèrement les avant-bras et les mains, qu'on a toujours jointes, pour les amener à la position voulue, à mi-hauteur du ventre, et pour effacer en même temps les plis des manches : c'est un ensemble de mouvements imperceptibles destinés à reprendre parfaitement la position rituelle après la prostration.

* *

4^o — Arrivée des Génies.

Les Hérauts communs clament :

« Qu'on invite les Génies à venir (2) ! »

(1) *Bình thân* 平身.

(2) Nghintr *Thân* 迎神. *Nghinh*, en annamites *ngừa, ruớc*, "aller chercher quelqu'un, l'inviter à venir, aller à sa rencontre, le recevoir."

Proclamation :

« Qu'on entonne le chant du morceau de le Paix (1) ! »

Tout d'abord on commence par frapper la cloche de trois coups ; on continue par les séries d'instruments de musique à cordes et par les flûtes, par les rangées de clochettes (2) et par les rangées de lithophones (3) qui sonnent en même temps. Le morceau achevé, on fait résonner séparément par trois fois le tigre à cliquettes (4) puis trois sonneries du lithophone unique. A partir de ce moment on chante les couplets du chant, et en même temps que l'on entonne, les séries d'instruments à musique se font entendre, s'arrêtant et reprenant en mesure, au signal donné.

Quand on invite les Génies. Chant de in Paix (5).

« Respectueusement obéissant au mandat du Ciel, et profitant de l'époque prospère, en l'occurrence de ce sacrifice odoriférant et premier par excellence, Sous présentons pieusement ces offrandes au son majestueux des cloches et des tambours. Que les Génies viennent favorablement regarder notre coeur plein de vénération ! »

Les Hérauts de l'intérieur proclament :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle salue en se prosternant ! »

En tout quatre prosternations.

Les Hérauts communs et les Hérauts transmetteurs proclament les mêmes ordres jusqu'aux derniers.

Proclamation :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle se relève ! »

Proclamation :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle compose son maintien ! »

La musique cesse.

Les prosternations de l'Empereur et de tous les mandarins officiants et ministres se font en cadence en même temps que l'on chante les couplets du chant : premier vers, première prosternation ; second vers, on se relève ;

(1) Tàu An thành chí chương

(2) Biện chung 編鐘. Voir une de ces clochettes, Fig. 57.

(3) Biện khánh 編磬. Voir un de ces lithophones en forme d'équerre, Fig. 41.

(4) Ngữ 敵. Voir Fig. 42.

(5) La traduction des poésies que l'on chante pendant la cérémonie est due à M. Ngô Đình Khả, ex-Chambellan de la Cour, à qui je suis heureux d'exprimer ma reconnaissance pour avoir bien voulu se charger d'un travail difficile et délicat.

troisième vers, seconde prosternation ; quatrième vers, on se relève, et ainsi de suite, en tout huit vers, quatre prosternations et quatre relèvements. Ces indications sont données en notes dans un des exemplaires du Rituel qui m'a été communiqué.



5° - *Offrande du jade et de la soie*

Les Hérauts de l'intérieur proclament :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle monte sur le Tertre ! »

Les tambours résonnent, la grande musique se fait entendre.

Le Respectueux Conducteur respectueusement guide l'Empereur qui passant par le bord Est de l'escalier du Midi monte sur le premier tertre et se rend à la place des Salutations où il se tient debout (1).

Son Altesse le Respectueux Attendant, le Surveillant des Cérémonies, le Respectueux Conducteur, le Garde du Corps chargé d'ajuster les vêtements de l'Empereur, le Gardien de la litière, ainsi que les quatre Tòn-Tuóc chargés de porter les coupes et les carafons aux autels principaux, et les deux mandarins chargés d'offrir le jade et la soie sur les mêmes autels, un Héraut de l'intérieur et un Héraut auxiliaire suivent l'Empereur, montent sur le Tertre et se placent au milieu.

Son Altesse le Respectueux Attendant se tient debout près du brûle-parfum de gauche et attend là.

Quant à ceux qui assistent aux autels des Associés (2), les dix mandarins titrés porteurs des carafons et des coupes, les cinq mandarins titrés chargés d'offrir le jade et la soie, ainsi que le lecteur de la prière et deux porteurs de lanternes, ils montent en même temps, les uns après les autres, en passant par les portes de gauche et de droite.

En descendant ils suivront le même chemin.

Quant aux autres mandarins, ils se tiennent tous debout au bas de l'escalier, à l'Est et à l'Ouest.

(1) Sur le Tertre rond il y a, à l'entrée et du côté Est, une place marquée par une natte bordée de jaune et par un baldaquin jaune, au point *f* de la Planche XIX, qui correspond au point *a* que nous avons vu dans la Maison jaune du second tertre. C'est là, m'a-t-on dit, que l'Empereur se met tout d'abord pour attendre les ordres, comme il l'a fait avant la combustion du bufflon et l'offrande de l'encens. Mais le Rituel ne mentionne pas cette place, ni ici, ni plus loin au moment où l'Empereur s'avance pour offrir le jade et la soie. Peut-être y a-t-il oubli ou erreur du copiste.

(2) Phôi-Vị 配位. Autels consacrés aux ancêtres de l'Empereur, trois à gauche, deux à droite.

*Les tambours résonnent, la grande musique se fait entendre.
Les Hérauts communs clament :*

« Procédez à la cérémonie de l'offrande (1) du jade et de la soie ! »

Proclamation :

« Que l'on entonne les paroles du morceau du Commencement (2) ! »

Pendant qu'on offre le jade et la soie. Paroles du chant du Commencement :

« O immensité sans borne du Ciel ! O calme profond de la Terre ! Vos bienfaits sont grands comme le Ciel et la Terre ! Votre grâce de génération et de production est au-dessus de tous les éloges ! Sous vous offrons ces précieux objets avec une vénération sincère, bien que vous ne nous parliez pas quand on vous invoque, afin que, toujours digne de votre haut mandat, nous recevions de vous le bonheur, la prospérité et la paix ! »

La musique joue.

Les Hérauts intérieurs clament :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle s'avance devant l'emplacement même de l'Offrande (3) ! »

L'Empereur s'avance au lieu de l'offrande d'une façon spéciale qu'il est nécessaire de noter.

Sur l'axe Nord-Sud du Tertre ront, on a disposé, en avant de l'autel à encens intérieur (4) et sous un baldaquin jaune, deux nattes bordées de jaune, distantes de quelques mètres, l'une en avant, l'autre plus près de l'autel. La natte extérieure est désignée par l'expression rituelle de « place des Prosternations (5) », parce que l'Empereur s'y prosterne deux fois après avoir reçu le Vin et la Viande du Bonheur. La natte intérieure porte le nom de « vraie place de l'offrande (6) ». La place des Prosternations est l'endroit où l'Empereur se tient, debout, dans l'intervalle qui sépare les divers actes du sacrifice. C'est la place d'inaction.

Quand l'Empereur va faire une offrande, il se porte de la place des Prosternations à la vraie place de l'offrande, et, l'offrande faite, il revient à la place des Prosternations, non pas directement, mais par une marche coudée à angles droits. En quittant la place des Prosternations, en même temps

(1) *Điền奠*.

(2) *Tàu Triệu thành chi chương 奏肇成之章*.

(3) *Chinh-Hiên-Vị 正獻位*.

(4) Point 20 de la Planche XIX.

(5) Point c de la Planche XIX. *Bái-Vị 拜位*; j'emploie aussi l'expression « place des Salutations ».

(6) *Chinh-Hiên-Vị 正獻位*. Point d de la Planche XIX.

qu'il fait le premier pas, il fait un quart de tour à gauche en tournant sur le pied gauche, et incline légèrement la tête et les épaules, comme pour saluer l'endroit qu'il quitte, puis il prend nettement une direction Est. Après être sorti de la natte, il tourne brusquement sur sa gauche et se dirige vers le Nord jusqu'à la hauteur de la natte intérieure, ou « vraie place de l'Offrande ». Là il tourne encore brusquement vers l'Ouest. Arrivé au milieu de la natte, il s'arrête et fait face au Nord, devant la table à encens.

Lorsqu'il quitte la « vraie place de l'Offrande », il passe du côté Ouest. Il se dirige d'abord à reculons, légèrement incliné, jusqu'à ce qu'il soit sorti de la natte. Puis, tournant à angle droit vers le Sud, il arrive à hauteur de la place des Prostrations. Il tourne encore brusquement, et arrive au milieu de la natte, s'arrête et fait face au Nord.

Quand l'Empereur quitte la place des Prostrations pour se rendre à l'endroit où il doit recevoir le Vin et la Viande du Bonheur, il procède de la même façon.

On proclame :

« A Sa Majesté! Qu'Elle s'agenouille ! »

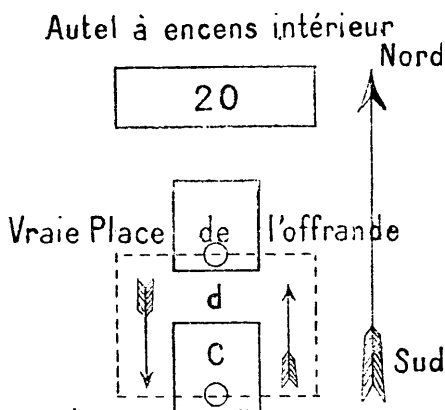
On proclame:

« A Sa Majesté! Qu'Elle glisse la tablette de jade dans la manche ! »

On proclame:

« A Sa Majesté! Qu'Elle place en offrande (1) le jade et la soie ! »

Deux Porteurs, portant les cassettes (du jade) viennent des côtés Est et Ouest, s'agenouillent près de l'Empereur et lui présentent les cassettes. L'Empereur les prend successivement avec les deux mains, les porte à hauteur du front, et ayant achevé, les rend à ceux qui les portaient, lesquels se dressent et demeurent debout.



Place des Prostrations.

Fig. 34^{bis} — Détail de la marche de l'Empereur se rendant à la place de l'Offrande. (Les chiffres et les lettres reportent à la Planche XIX).

Quant aux Porteurs affectés aux autels de gauche et de droite, ils s'avancent tous en même temps, se rendent auprès des tables de service, prennent respectueusement les coffres de la soie et attendent debout.

On proclame :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle sorte la tablette de jade ! »

On proclame :

« Offrez (1) le jade et la soie ! 7

Les sept Porteurs des cassettes et des coffres s'avancent ensemble, et, arrivés à côté de chacun des autels des Génies, les remettent aux Assistants-debout qui les reçoivent et les placent respectueusement au milieu même des autels. Lorsqu'ils ont fini, ils se retirent.

Les Hérauts de l'intérieur proclament.

« A Sa Majesté ! Qu'Elle incline la tête et se prosterne ! »

Proclamation :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle se redresse ! »

Proclamation :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle compose son attitude ! »

Proclamation :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle retourne à la place des Salutations ! »

La musique cesse

Comme pour l'offrande de l'encens, les actes de l'Empereur et des ministres sont accomplis en cadence pendant que le chœur, à l'extérieur, chante. Pendant le chant du premier vers, l'Empereur s'avance à la place de l'Offrande ; au second vers, il s'agenouille ; au troisième, il passe la tablette de jade dans sa manche ; pendant le chant des quatrième, cinquième et sixième vers, il procède à l'offrande du jade et de la soie ; au septième, il sort la tablette ; aux trois vers suivants, on place les cassettes sur les autels ; au onzième vers, l'Empereur se prosterne ; au douzième, il se relève.

Les deux porteurs de jade s'agenouillent d'abord auprès de l'Empereur, avec les deux porteurs de la soie destinée aux deux autels principaux. Puis

(1) Hiên 獻.

s'agenouillent les cinq porteurs de la soie destinée aux cinq autels secondaires. L'Empereur porte chaque coffret à son front avec les inclinations rituelles. Lorsqu'il a achevé, les porteurs, qui se sont attendus, marchent lentement, se dirigeant chacun vers son autel, tenant la cassette des deux mains à hauteur des yeux.

6° — *Offrande des victimes et des mets.*

Les Hérauts communs proclament :

« Que l'on procède à la cérémonie de la présentation (1) des crédences des victimes ! »

Proclamation :

« Que l'on entonne les paroles du chant de l'Offrande des mets ! 7 (2).

Pendant que l'on présente les crédences ; chant de l'offrande des mets :

« Esprits du Ciel azuré et de la Terre jaune, splendidement et majestueusement présents, devant nous, en cet heureux jour choisi, voilà les victimes succulentes, animaux jeunes et de belle apparence, témoignages de notre profond respect ! Voilà les ministres du sacrifice qui tremblent dans leur action pieuse et sincère ! Daignez jeter sur nous votre regard pénétrant et faire descendre sur nous un bonheur sans fin ! »

La musique joue.

Les Hérauts de l'intérieur annoncent :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle s'avance en avant de la vraie place de l'Offrande ! »

Ils annoncent :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle s'agenouille ! »

On annonce :

« Qu'on apporte les crédences des victimes (3) ! »

Respectueusement l'Empereur élève jusqu'au front ses mains jointes.

(1) Tàu 進, « offrir, présenter, apporter devant un supérieur. »

(2) Tàu Tièn thành chí chương 奏薦成之章.

(3) Ce commandement ne paraît pas s'adresser à l'Empereur.

Lorsqu'il a achevé, ceux qui sont chargés des crédences des autels principaux et des autels des Associés, six par crédence, saisissent en même temps les crédences, les portent près des autels et les placent définitivement à leur place ; puis ils se retirent.

Proclamation :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle incline la tête et se prosterne ! »

Proclamation :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle se relève ! »

Proclamation :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle compose son attitude ! »

Proclamation :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle revienne à la place des Salutations ! »

La musique cesse.

La proclamation: Qu'on apporte les crédences des victimes ! ou : Qu'on offre les crédences des victimes ! semble s'adresser à la fois à l'Empereur et aux porteurs de crédences. A ce commandement l'Empereur porte ses mains à son front et fait trois inclinations, comme signe d'offrande. Ce n'est qu'après cet acte que les porteurs placent les crédences devant les autels.

Les bufflons des autels du tertre supérieur, un bufflon par autel, ;avaient été saignés, flambés, ébouillantés et épilés soigneusement dans la Cuisine des Génies, puis on les avait placés sur des crédences, ou larges tables à pieds bas, que l'on avait portées, la veille du sacrifice, vers le soir, sur le tertre ; on les avait placées chacune à côté de son autel respectif sur un des côtés de l'autel et parallèlement à celui-ci, la tête de l'animal tournée sur le devant de l'autel, la queue tournée vers la tablette du Génie.

Au signal donné, les escouades de porteurs s'avancent respectueusement, saisissent les crédences et les portent lentement devant chacun des autels, où ils les placent de façon que l'animal ait la tête tournée vers l'autel et vers la tablette du Génie. Les porteurs se retirent ensuite à reculons,

Les autres mets offerts aux Esprits, viscères et sang des victimes soigneusement étiquetés et joints à la victime d'où ils ont été tirés, chèvres, cochons, saucisses, riz gluant et non gluant, pâtisseries, fruits, etc, avaient été placés, la veille au soir, sur les deux tables intermédiaires de chacun des autels (1). Ils sont censés être offerts en même temps que les buffles. On n'y touche pas pendant la cérémonie.

(1) Sur la nature et la disposition de ces offrandes, voir l'article de M. Orband : *Détail des Offrandes.*

Tous les gestes de l'offrande des mets sont accomplis pendant que l'on chante le chant de l'offrande : premier vers, l'Empereur s'avance ; deuxième vers, il se met à genoux ; six vers suivants, on porte les tables ; neuvième vers, l'Empereur se prosterne ; dixième vers, il se relève.

* * *

7^o - Première offrande du vin.

Les Hérauts communs proclament :

« Que l'on procède à la cérémonie de la première offrande ! » (1)

Proclamation :

« Que l'on entonne les paroles du chant de l'Exquis ! (2) »

Pour la première offrande. Morceau de l'Exquis :

« Les victimes sont prêtes ; les cloches et les tambours résonnent harmonieusement. Voilà l'alcool de canelle nouvellement distillé ! Voilà le service en pierres précieuses ! Nous y versons de cette liqueur douce et parfumée. Les flammes du bûcher jettent une lueur brillante, le jade resplendit de sa belle couleur bleue.

« O Génies, votre présence au-dessus de ce lieu de sacrifice nous honore de clarté ! Vous êtes à gauche et à droite de ce palais rempli de parfums ! Votre lumière surnaturelle brille sous ce ciel obscur ! O Génies, daignez rester tranquillement ici et voir notre cœur sincère ! Goûtez de nos offrandes ! Envoyez-nous une atmosphère calme et salutaire, avec un bonheur et des faveurs durables, afin que tout soit brillant et prospère ! »

La musique se fait entendre :

A l'Est et à l'Ouest de la troisième esplanade, les chefs de lanse militaires, tenant chacun un drapeau, conduisent les lanseurs qui se tiennent debout ci l'emplacement des chanteurs. Ils se placent sur huit rangs et exécutent les danses du bouclier de la hallebarde (3).

Les Hérauts de l'intérieur annoncent :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle s'avance en avant de la place même de l'offrande ! »

(1) Sơ-Hiên 初獻.

(2) Tàt MT thành chí chương 奏美成之章.

(3) Sur les danses militaires, voir l'article de M. Orband : *Les Danses*.

Les Porteurs de coupes et de carafons affecté aux autels principaux ainsi que ceux qui sont affectés aux autels des Associés transportant respectueusement les coupes et les carafons, savamment en même temps, des deux côtés, devant les autels principaux et attendent debout.

On proclame :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle s'agenouille ! »

On proclame :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle glisse la tablette de jade dans sa manche »

On proclame :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle présente (1) les coupes ! »

On invite l'Empereur à verser le vin dans les coupes. Lorsque c'est fait, les T'ôn-Tước (des deux autels principaux) se lèvent et se tiennent debouts s'étant un peu portés en avant.

Les quatre Porteurs de coupes et de carafons affectés aux premiers autels des Associés de gauche et de droite se mettant à genoux après eux et invitent l'Empereur à verser le vin de nouveau dans leurs coupes, puis ils se lèvent et se tiennent de derrière les précédents.

Les quatre Porteurs de Coupes et de carafons affectés aux seconds autels des Associés de gauche et de droite se mettant à genoux à leur tour, invitant l'Empereur à verser le vin dans leurs coupes, se lèvent et se tiennent debout à la suite des autels

Les deux Porteurs de coupe et de carafon affectés au trois autels des Associés de gauche, se mettant à genoux, invitent l'Empereur à verser le vin dans la coupe, se relèvent et se placent debout à la suite des autres ;

On proclame :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle retire la tablette de jade ! »

On proclame :

« Offrez (3) les coupes ! »

(1) Tàn 斟.

(2) Ils s'étaient mis à genoux de chaque côté de l'Empereur pour qu'il emplisse les coupes.

(3) Hién 獻.

Les Tòn - Tìròc et tous les mandarins porteurs des coupes s'avancent chacun vers un côté des autels des Génies et remettent les coupes aux Assistants-debout qui les prennent dans leurs mains et les placent respectueusement devant la cassette de la soie, au milieu même de l'autel.

Les Tòn - Tìròc et les mandarins porteurs des carafons les replacent sur les tables de service et tous se retirent.

On proclame :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle incline la tête et se prosterne ! ».

On proclame :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle se redresse !

On proclame :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle compose son maintien ! »

La musique cesse.

Les huit rangées de danseurs militaires se retirent.

Même cadence que pour les offrandes précédentes entre les vers du chant et les mouvements des officiants. Premier vers, l'Empereur prend position ; deuxième vers, il s'agenouille ; troisième vers, il renfeme la tablette de jade ; quatrième, onzième vers, il remplit les coupes ; douzième, il sort la tablette ! ; treizième, dix-huitième, on place les coupes sur les autels ; dix-neuvième, l'Empereur se prosterne ; vingtième, il se relève.

Après avoir versé du vin dans la coupe, l'Empereur prend la coupe et l'élève au front en s'inclinant légèrement, dans le geste de l'offrande.

8° — Lecture de la Prière.

Proclamation :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle s'agenouille ! »

Les Hérauts transmetteurs proclament :

« Que les mandarins, tous, s'agenouillent ! »

Les Hérauts de l'intérieur annoncent :

« Que l'on proclame la Prière ! » (1)

(1) Tuyên Chúc. 宣祝.

Le mandarin chargé de la Prière s'avance en avant de la table de la Prière, s'agenouille, lit la Prière et, ayant achevé, se retire promptement (1).

On proclame :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle incline la tête et se prosterne ! »

La musique se fait entendre.

Les Hérauts transmetteurs font entendre les mêmes ordres jusqu'aux derniers.

Proclamation :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle se redresse ! »

Proclamation :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle salue en se prosternant ! »

En tout deux fois.

Proclamation :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle se relève ! »

Proclamation :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle compose son attitude ! »

Proclamation :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle revienne à la place des Salutations ! »

La musique cesse.

Le lecteur s'avance par devant les tables de service, sa tablette d'ivoire dans les mains. Arrivé près de la crédence où est déposée la prière, il glisse sa tablette dans sa manche, enlève respectueusement le voile de soie bleue brochée qui recouvre le texte de la tablette, reprend sa tablette et va se mettre à genoux à droite (côté Ouest) et à une certaine distance de la crédence. Il s'agenouille face à l'Empereur (face à l'Est) puis s'avance en glissant sur ses genoux toujours face à l'Empereur. Arrivé devant la crédence il se retourne vers elle et commence en chantant la lecture de la prière. Il n'omet ni ne défigure aucun nom, soit ceux des empereurs défunts, soit le nom personnel de l'Empereur régnant. Lorsqu'il a achevé, il se tourne vers l'Empereur, et commence à revenir à reculons, en glissant sur ses genoux, jusqu'à l'endroit où il s'était agenouillé en arrivant. Il ne fait aucune inclination. Il se relève, recouvre le texte de la prière et se retire par derrière les tables de service.

Le texte de la prière est écrit en caractères rouges sur une mince planchette.

(1) Voir le texte de la prière (R. Orband.)

9° — *Partage des offrandes* (1).

Les mandarins des offrandes partagées montent par les escaliers de l'Est et de l'Ouest, se rendent respectueusement devant des huit autels du Terre des Suivants (2) et s'y placent debout.

Les Hérauts communs proclament :

« Partagez les offrandes ! »

La musique joue.

Les Hérauts du Partage des offrandes proclament :

« Agenouillez-vous ! »

Les mandarins du Partage des offrandes, à chaque autel, s'agenouillent.

On proclame :

« Placez en offrande (5) la soie »

A chaque autel un Assistant-debout portant la cassette de la soie s'agenouille ; le mandarin du Partage des offrandes reçoit la cassette dans ses mains et la porte à hauteur du front, ce qu'ayant fait, il la remet à l'Assistant-debout qui la prend dans ses mains, se dresse et se tient debout.

De plus, à chaque autel, deux Porteurs, portant le carafon et la coupe se mettent à genoux à gauche et à droite.

On proclame:

« Présentez (4) les coupes ! »

Les mandarins du Partage des offrandes versent du vin dans les coupes, cela fait, les Porteurs prennent les coupes, se dressent et se tiennent debout.

(1) **Phân Hiên 分獻**. Il s'agit des offrandes faites aux Génies intérieurs vénérés aux autels du Terre carré. On donne à ces Génies une part du sacrifice, une part des offrandes. Les mandarins chargés d'officier à ces autels sont « les mandarins du partage des offrandes, ou des offrandes partagées ». En réalité on ne prend pas une part des offrandes offertes sur le Terre rond pour les porter aux autels du Terre carré. Il s'agit d'une part du sacrifice considéré dans son ensemble.

(2) **Tùng-Dàn 從壇**. Les Génies vénérés sur ce terre « suivent » les Génies du Ciel et de la Terre vénérés sur le Terre rond,

(3) **Diện 奠**.

(4) **Tàn 進**.

On proclame :

« Offrez (1) la soie ! »

On proclame :

« Offrez (1) les coupes ! »

Les Porteurs de soie et les Porteurs de coupes s'avancent, et, arrivés à la droite des autels des Génies, remettent les objets qu'ils portent aux Assistants-debout qui les prennent dans leurs mains et les placent (2) sur les autels, au milieu, posant la coupe devant la cassette. Lorsque c'est fini, ils se retirent.

On proclame :

« Courbez la tête et prosternez-vous ! »

On proclame :

« Relevez-vous ! »

On proclame :

« Composez votre maintien ! »

La musique cesse.

10° — Deuxième offrande du vin.

Les Hérauts communs proclament ! « Procédez à la cérémonie de la seconde offrande ! (3) »

On proclame :

« Entonnez le chant du morceau de l'Heureux Augure ! (4) »

La musique joue.

Seconde offrande. Chant de l'Heureux Augure.

« Les Génies viennent dans leur splendeur. Comment ne seraient-ils pas présents ici ? Nous vous vénérons, nous vous présentons, o Vertu lumineuse et odoriférante, cette deuxième libation. Le jade et la soie

(1) Hiên 獻.

(2) Diên 奠.

(3) Á hiên 亞獻.

(4) Tàu Thụy thành chi chương 奏瑞成之章.

sont si beaux ! Les mets agrémentés d'herbes parfumées sentent si bon ! La pompe des cérémonies est grandiose ! Les flammes du bûcher sont joyeuses ! Que le vent propice retourne vers nous ! Que les Génies incompréhensibles agrément nos offrandes, avec nos sentiments sincères, pour nous combler de leurs faveurs, nous et nos successeurs, et qu'ils multiplient nos générations les plus reculées ! »

A l'Est et à l'Ouest, les Chefs de danse civils, tenant un drapeau, conduisent les danseurs, et tous se placent en ordre et exécutent les danses du bâton et de la flûte (1).

Les Hérauts de l'intérieur clament :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle s'avance devant la place même de l'offrande ! »

Les cérémonies ont lieu ensuite comme dans la première offrande

*
* *

11° — *Troisième offrande du vin.*

Les Hérauts communs clament :

« Que l'on procède à la cérémonie de la dernière offrande ! »

On proclame :

« Que l'on entonne le chant de la Perpétuité ! (2) »

La musique se fait entendre.

Dernière offrande. Chant de la Perpétuité :

« Les parfums et les flammes montent vers les Génies que notre pensée ne parvient pas à comprendre. Nous leur présentons et offrons, dans des sentiments de profond respect, cette troisième libation, observant scrupuleusement toutes les belles cérémonies. Les six actions ont été bien accomplies ; les neuf chants s'exécutent sans faute. Depuis le commencement de l'heureux sacrifice, les Génies ont daigné venir de leur hauteur. Nous les honorons sans cesse, pour attirer sur nous leur protection. Nous tremblons devant leur venue. Que les Génies, dans leur clarté resplendissante, prodiguent leurs faveurs et leur haute protection, et nous procurent une grande prospérité ! »

Les danseurs se sont placés comme à la seconde Offrande.

Les Hérauts intérieurs annoncent :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle s'avance devant la place même de l'Offrande ! »

Les cérémonies ont lieu comme pour la première offrande.

(1) Voir l'article de M. Orband ; Les Danses.

(2) Tàu Vĩnh thành chí chương 奏永成之章.



12° — *Distribution de la Viande du Bonheur.*

Les mandarins du Partage des offrandes, passent par les escaliers Est et Ouest, montent et se rendent tous à la place même des Salutations où ils se tiennent debout.

Respectueusement, le mandarin chargé de proclamer la distribution de la Viande du Bonheur, passant par la droite (1) du Tertre rond, arrive à côté de l'autel intérieur (2) et se tient debout, tourné vers l'Est.

Il proclame :

« Distribuez la Viande du Bonheur ! (3) »

Les Hérauts de l'intérieur clament ;

« A Sa Majesté ! Qu'Elle s'avance à la place où l'on sert le repas du Bonheur ! (4) »

La musique se fait entendre.

On proclame :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle s'agenouille ! »

On proclame :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle passe la tablette de jade dans sa manche ! »

Les deux T'ôn-Tu'óc porteurs de la Viande du Bonheur s'agenouillent à la droite de l'Empereur. Les deux T'ôn-Tu'óc portant (5) le Vin du Bonheur s'agenouillent à sa gauche (6).

On proclame :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle boive le Bonheur (7) ! »

(1) Côté Ouest.

(2) Point 20 de la Planche XIX,

(3) T'ư Phúc Tộ 賜福昨

(4) Âm-Phúc-Vị. 飲福位. Point e de la Planche XIX. Le caractère âm signifie « boire », mais aussi « donner à boire, offrir un repas ». J'emploie ce dernier sens parce que l'Empereur reçoit là et du vin et de la viande.

(5) Thọ 受, « recevoir », mais dans ce passage et dans les suivants doit être pris au sens large de « ayant reçu, porter, donner et recevoir », actes que font successivement les T'ôn-Tu'óc.

(6) En réalité, comme on le verra plus loin, ceux qui portent sont à la droite de l'Empereur ; à la gauche sont ceux qui reçoivent le vin et la viande.

(7) Âm Phúc 飲福. Ici âm a le sens de « boire ».

Les deux Tòn-Turóc porteurs du Vin du Bonheur le présentent respectueusement, invitant l'Empereur à recevoir la coupe ; il la prend et l'élève à la hauteur de son front, ce qu'ayant fait, le porteur du Vin du Bonheur reçoit la coupe.

On proclame :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle reçoive la viande. (1) »

Le Tòn-Turóc porteur de la viande présente le plateau de la viande (2).

L'Empereur le prend et fait comme précédemment. Il le remet ensuite au Tòn-Turóc qui le prend respectueusement des deux mains. Les Tòn-Turóc se lèvent et se tiennent debout. Ils placent ensuite soigneusement le Vin et la Viande du Bonheur sur les tables d'office de droite et se retirent.

On proclame :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle retire la tablette de jade ! »

On proclame :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle incline la tête et se prosterne ! »

On proclame :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle se relève ! »

On proclame :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle compose son maintien ! »

On proclame :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle retourne à la place des Salutations ! »

La musique cesse.

On proclame :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle salue en se prosternant. ! »

En tout deux fois.

La musique se fait entendre.

(1) Thọ Tộ 受胙

(2) Tô nhục cách 祚肉格. « Chassis ou l'on suspendait la viande » (Quái nhục cách 挂肉格 dans Couvreur). En réalité, c'est un plateau rond avec pied, recouvert d'un protège-mouches. Voir Planches XXIV et XXV.

Les Hérauts transmetteurs font entendre les mêmes ordres jusqu'aux derniers.

On proclame :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle se relève ! »

On proclame :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle compose son maintien ! »

La musique cesse.

Un peu avant le commencement du sacrifice, vers une heure du matin, sous la surveillance d'un haut fonctionnaire des Rites, d'un Thái-Thường et d'un Khóa-Đạo des Censeurs, on avait pris, au bufflon placé à côté de l'autel du Ciel, un morceau de viande destiné à l'Empereur. L'opérateur, au moyen d'une planchette carrée laquée, qu'il place sur l'animal, avait tracé, à la pointe du couteau, un carré sur le flanc gauche de l'animal, près de l'épine dorsale, plus, ayant ainsi délimité ce qu'il voulait couper, ayant taillé le morceau de viande proprement. On l'avait enveloppé de papier, on l'avait placé sur un plateau rond muni d'un pied, recouvert d'un protège-mouches, et on avait disposé le tout sur une des trois crédences, celle de l'Est, qui sont devant l'autel du Ciel. A côté du plateau rond de la viande était posé également un plateau avec un carafon rempli de vin et une tasse, le tout en or.

La viande et le vin restent là pendant toute la durée du sacrifice, et par conséquent sont offerts au Ciel en même temps que tous les mets divers qui sont placés sur les tables du milieu.

Au moment où le signal est donné, l'Empereur se rend devant l'autel du Bonheur, procédant exactement soit à l'aller soit au retour, comme lorsqu'il se rend devant l'autel à encens.

En même temps, les quatre Tòn-Tưóc chargés de l'assister en ce moment s'avancent, deux à sa droite, côté Est, deux à sa gauche, côté Ouest. Les deux de droite vont prendre sur la crédence le plateau du vin et le plateau de la viande et reviennent près de l'Empereur. Tous les quatre se mettent à genoux en même temps que l'Empereur. Celui qui est chargé du vin verse du vin dans la coupe et la présente à l'Empereur qui, prenant la coupe dans ses mains, la porte à hauteur du front et fait trois légères inclinations de la tête et des épaules, puis passe la coupe au premier Tòn-Tưóc qui est agenouillé à sa gauche.

Le second Tòn-Tưóc de droite présente alors à l'Empereur le plateau de la viande. L'Empereur le prend et fait les mêmes gestes que pour le vin, puis passe le tout au second Tòn-Tưóc de gauche.

C'est alors qu'ont lieu les prostrations de l'Empereur, l'une, partant de la position à genoux, à cet endroit là même, les deux autres, en avant de l'autel à encens intérieur, à la place des Prosternations ou des Salutations (1).

(1) Point c de la Planche XIX.

Le vin et la viande distribués à l'Empereur seront rapportés solennellement au Palais et seront consommées par l'Empereur chez lui.

Cette cérémonie est appelée parfois « Communion ». Je n'ai pas voulu employer ce terme pour ne pas amener, par une comparaison inexacte, des idées fausses. J'ai traduit simplement les termes du Rituel.

* *

13^o — *Enlèvement et combustion d'une partie des offrandes,
de la Prière et des tablettes.*

Les Hérauts communs clament :

« Qu'on emporte les mets ! »

On proclame :

« Qu'on entonne les paroles du chant de l'Approbation (1) ! »

La musique se fait entendre.

Pour l'enlèvement des offrandes. Chant de l'Approbation :

« Nous sommes honteux de nos humbles offrandes, qui ne sont qu'un signe de notre vénération ; mais les Génies se sont approchés de nous. Nous leur avons présenté respectueusement nos offrandes. Nous demandons la permission de les retirer. Notre cœur tremblant leur reste attaché : qu'ils le regardent et nous combleront de bonheur ! »

Les deux Porteurs chargés du jade et de la soie s'avancent respectueusement à gauche et à droite de la place même de l'Offrande et rapportent la pierre précieuse bleue (2) et le jade jaune (3) ; ils les placent dans leurs boîtes enveloppés d'un morceau de soie multicolore, et les livrent aux Assistants-debout qui les emportent. Ils enlèvent alors respectueusement les cassettes de la soie. Deux Assistants-debout chargés des mets enlèvent respectueusement les plateaux chargés des mets. Les cinq Porteurs chargés des autels des Associés de gauche et de droite enlèvent les cassettes de la soie. Cinq Assistants-debout enlèvent les plateaux chargés de mets de ces mêmes autels.

Le mandarin chargé de la Prière prend la planchette où est écrite la Prière.

(1) Tào Doan thành chí chương 奏允成之章. Doãn, « sincère, vrai ; croire ; permettre, consentir, accorder ». Les Génies ont cru aux sentiments sincères de l'officiant, ils ont consenti au sacrifice, ils ont accepté les offrandes, ils accordent les faveurs demandées.

(2) Thưng bích 蒼璧, « pierre précieuse ronde de couleur verte ou azurée ». En réalité elle est verte. Voir Planche XXIV.

(3) Hoàng ngọc 黃玉. Voir Planche XXIV.

Outre le bufflon offert à chaque autel, on avait disposé, sur les tables intermédiaires de chaque autel, une grande quantité de plateaux, de vases, de récipients garnis de mets toutes sortes. Un de ces plateaux avait été disposé à part sur une crédence devant chaque autel : il contenait une série de petites assiettes remplies de toutes les espèces de mets offerts ; la garniture de ces plateaux avait été faite avec soin et on avait veillé à ce que pas une des espèces de mets ne manquât à l'un des autels quelconque. Ce sont ces plateaux des mets (1), représentant l'ensemble des mets offerts à chacun des Génies, que l'on prend en ce moment. Le contenu sera jeté dans le Brûloir, ainsi que la soie et la planchette de la Prière.

En ordre, tous s'avancent et descendent du tertre par l'escalier du Sud, marchant sur deux rangs, à gauche et à droite.

Celui qui porte la planchette de la Prière (2) la place respectueusement sur la table de service de droite de la seconde esplanade. Ceux qui portent la soie et les mets les placent respectueusement sur les tables de service de la troisième esplanade.

La musique cesse.

Les Hérauts de l'intérieur annoncent :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle descende du Tertre ! »

Les tambours résonnent ; la grande musique se fait entendre.

Le Respectueux Conducteur respectueusement conduit l'Empereur qui descend par le côté Ouest de l'escalier Sud. Arrivé devant l'autel à encens extérieur, il se tient debout à la place des Prosternations (3).

La grande musique cesse.

Les Hérauts communs proclament :

« Reconduisez les Génies ! (4) »

On proclame :

« Entonnez le chant de la prospérité ! (5) »

La musique se fait entendre.

Pendant qu'on reconduit les Génies. Chant de la Prospérité :

« Les grands actes sont accomplis ; la joie n'est pas loin de nous. Les Génies s'élèvent en haut: cent êtres spirituels les accompagnent

(1) Soạn-bàn 饌盤. Voir Planche XXVI.

(2) Il s'avance en avant du cortège.

(3) Point b de la Planche XIX.

(4) Tòng Thần 送神.

(5) Tàn Hì thành chí chương 奏禧成之章.

respectueusement. Qu'ils nous laissent la joie et le bonheur, avec leur puissante protection et toutes sortes de constante prospérité ! »

Les Hérauts de l'intérieur proclament :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle salue en se prosternant ! »

En tout quatre fois.

Les Hérauts communs font entendre les mêmes ordres jusqu'aux derniers.

On proclame :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle se relève ! »

On proclame :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle compose son maintien ! »

La musique cesse.

Le chant de la Prospérité comprend huit vers. Les prosternations de l'Empereur se font en mesure : premier vers, l'Empereur se prosterne ; second vers, il se relève, et ainsi de suite.

Les Hérauts communs proclament :

« Que tous les mandarins chargés de la Prière, de la soie, des mets, respectueusement s'approchent du Brûloir ! »

On proclame :

« Entonnez le chant du Secours céleste ! (1) »

La musique se fait entendre,

Quand l'Empereur jette les yeux sur le Brûloir. Chant du Secours céleste :

« Les grandioses cérémonies et le sacrifice parfumé sont heureusement accomplis. On brûle respectueusement les objets d'offrande. Les flammes répandent un parfum exquis en jetant une belle clarté dans l'atmosphère et en illuminant la cour de l'enceinte du sacrifice. Les étoiles s'en vont, suivant la lune que nous contemplons dans son charnageux. Quelle grandeur du Ciel, principe d'activité ! Quelle immensité de la Terre, principe de génération ! Qu'ils nous envoient bonheur et prospérité, avec la paix suprême ! »

(1) Tàn Hựu thành chí chương 奏祐成之章.

Les mandarins chargés de la Prière, de la soie et des mets se placent en ordre portant ce qui leur est confié. Ceux qui sont à l'Est portant la soie et les mets, attendent un peu ; celui de l'Ouest, chargé de la tablette de la Prière, passe de l'autre côté et marche en avant, les autres marchant par derrière dans l'ordre suivant : la soie et les mets de l'autel principal de gauche, puis de l'autel principal de droite ; la soie et les mets du premier autel des Associés de gauche, du premier de droite, du second de gauche, du second de droite, du troisième de gauche. Ils se dirigent l'un derrière l'autre vers le Brûloir.

Les Assistants-debout du Tertre des Suivants (1), portant la soie, la placent respectueusement dans les brûloirs en cuivre, derrière (2) les autels.

Les Hérauts de l'intérieur clament :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle s'avance à la place d'où Elle jettera un regard sur le Brûloir ! »

On invite l'Empereur à passer du côté Ouest, à la place d'où il jettera un regard sur le Brûloir. Il s'y tient debout tourné vers l'est.

On proclame :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle jette un regard sur le Brûloir ! »

Les mandarins chargés de la Prière, de la soie, des mets, retirent la tablette de la Prière, les pièces de soie, les mets, et les jettent dans le Brûloir pour les livrer aux flammes.

En même temps, la soie du Tertre des Suivants est consumée dans les brûloirs des autels des Génies.

Quand la combustion est à demi achevée, on proclame :

« A Sa Majesté ! Qu'Elle retourne à la place des Prostrations ! »

On proclame :

« A Sa Majesté ! La cérémonie est achevée ! »

La musique cesse.

Les Hérauts communs et les Hérauts transmetteurs font entendre en même temps une proclamation.

Les Assistants debout des autels du Tertre rond et du Tertre carré portent respectueusement la planchette écrite de l'intérieur des tablettes des Génies aux brûloirs en cuivre et les livrent aux flammes.

(1) Autels des Génies secondaires, sur le Tertre carré

(2) Le Rituel porte par erreur : devant.

L'Empereur, après le départ des Génies, debout devant l'autel à encens extérieur (1) a fait quatre prostrations. Pour assister à la combustion des offrandes, il fait quelques pas vers l'Ouest et vient se mettre à un endroit marqué par une natte bordée de jaune et par un baldaquin jaune (2), qui fait le pendant de la place de l'Attente impériale, située à l'Est, dans la Maison jaune. Il se tient là, d'abord tourné franchement vers l'Est ; au commandement donné, il se tourne un peu vers le Sud-Est, pour avoir le Brûloir sous les yeux. Puis il revient au milieu, devant l'autel à encens, et c'est là qu'il est averti de la fin de la cérémonie.

*
* *

14° — *Le retour de l'Empereur.*

Le Respectueux Conducteur respectueusement guide l'Empereur qui passe par le passage de gauche (Est) de la porte du Sud de la seconde enceinte, sort, et arrivé à la droite (côté Ouest) de la Voie des Génies, monte dans sa litière.

La musique se fait entendre.

Arrivé à l'extérieur de la porte Ouest du Tertre, on entonne le chant du morceau du Bonheur (3).

Les porteurs d'insignes royaux, les Gardes du Corps s'organisent en cortège comme au début. L'Empereur s'avance vers la Résidence du Jeûne et pénètre à l'intérieur. Dans la cour, à gauche et à droite, les Princes du Sang, les Ministres, les T'ôn-Turóc, les mandarins civils et militaires, se sont placés en rang, vêtus du costume et coiffés du bonnet des grandes audiences. Le Ministre des Rites et le Gardien de la litière annoncent à l'Empereur qu'au dedans tous les ordres ont été sévèrement exécutés et qu'au dehors tout est tranquille. Ils invitent l'Empereur à ceindre le turban jaune, à revêtir l'habit jaune à larges manches et à monter sur son trône. Les Princes du Sang, les T'ô-Turóc du quatrième degré et au-dessus, les mandarins civils du cinquième degré et les mandarins militaires du quatrième degré et au dessus se tiennent debout des deux côtés.

Un mandarin des Rites sort du rang, se met à genoux, avertit l'Empereur que la grande cérémonie du Nam-Giao est accomplie et que les Princes du Sang et les mandarins civils et militaires demandent à féliciter l'Empereur pour cet heureux événement. Lorsqu'il a achevé de parler, il s'incline, se lève et se place debout à sa place.

(1) Point b de la planche XIX.

(2) point g de la planche XIX.

(3) **Khánh thành chí chương 慶成之章**. Khánh, « bonheur, ou souhaits de bonheur. »

Les Hérauts communs proclament :

« Placez-vous en rang ! »

La musique commence.

On proclame :

« Que les rangs soient alignés ! »

On proclame :

« Saluez en vous prosternant ! ».

En tout cinq prosternations.

On proclame :

« Relevez-vous ! »

On proclame :

« Composez votre attitude ! »

On proclame :

« Dispersez les rangs ! ».

La musique cesse

Un mandarin des Rites sort des rangs (la musique se fait entendre), s'agenouille (la musique cesse) et avertit l'Empereur que la cérémonie est achevée. Puis il se prosterne, se lève et se retire.

Les Princes du Sang, les Ministres, les mandarins civils et militaires se placent dans la cour, à gauche et à droite, et attendent debout.

Le mandarin chef des porteurs de la litière fait placer ses hommes. Il s'agenouille et s'adressant à l'Empereur lui demande de monter dans la litière. Il se relève.

Les porteurs d'insignes impériaux se mettent en marche suivant l'ordre prescrit. Les Princes du Sang, les Ministres, les mandarins civils et militaires s'agenouillent en rangées régulières pour reconduire l'Empereur qui monte dans la litière et s'avance. Ils inclinent la tête à son passage, puis se relèvent.

Celui qui est chargé de battre la cloche de la Résidence du Jeûne, les frappeurs de cymbales, les frappeurs de tambour, les musiciens de la grande musique, les musiciens ordinaires font résonner leurs instruments. Lorsque l'Empereur est arrivé en dehors de la porte Nord du Tertre, la cloche de la Résidence du Jeûne cesse de sonner.

Les vieillards des villages de la préfecture de Thừa-Thiên se mettent à genoux successivement au moment où l'Empereur passe, pour lui faire leurs adieux.

L'Empereur arrive au pont Thành-Thái et entre par la porte du Sud-Est. Lorsqu'il a atteint la porte Ngọ-Môn, on y frappe la cloche et le tambour.

Le mandarin gardien de la citadelle attend à l'intérieur de la porte, sur le côté droit, pour recevoir l'Empereur. Celui-ci pénètre par le passage central de la porte Đại-Cung-Môn. On tire neuf coups de canon. L'Empereur pénètre dans le palais Cẩn-Chánh.

Les tables à baldaquin où sont portés le Vin et la viande du Bonheur sont placées à gauche et à droite.

L'Empereur monte sur le trône. Le gardien de la citadelle, s'avançant au milieu de la cour du palais, se décharge de la mission qu'il avait reçue et fait cinq prostrations ; puis il rend le drapeau et la tablette qui lui avaient été confiés et se retire.

L'Empereur rentre dans les appartements intérieurs. Les Gardes du Corps porteurs du Vin et de la Viande du Bonheur le suivent.



LE SACRIFICE DU NAM-GIAO

L'INVOCATION OU PRIERE (1)

Par R. ORBAND

Administrateur des Services civils.

« Le 16^e jour (*tân-dậu* 酉), 2^e mois (*kỷ-mão* 巳卯) de la 9^e année de *Duy-Tân* (ất-mão 乙卯).

"Moi (2), Nguyễn-Phúc (3), Souverain succédant aux Empereurs du Grand Empire d'Annam, je saisis l'occasion que m'offre le retour de la saison printanière pour oser me permettre de présenter à l'Auguste Souverain Seigneur Céleste (l'Empereur Suprême du Monde céleste, *Hiệu-Thiên-Thượng-Đê* 昊天上帝) et à l'Auguste Seigneur du Monde terrestre (*Hoàng-Địa-Kỷ* 皇地祇) mes salutations profondément respectueuses.

(1) Communication lue à la réunion du 29 mars 1915.

Cette Prière est lue par un haut mandarin, *Tuyên-Chúc* 宣祝, au nom de l'Empereur, et jamais, comme l'ont dit certains auteurs, par l'Empereur lui-même.

(2) L'Empereur emploie ici l'expression *thần* 臣 : serviteur, voire serviteur-moi, et non l'expression *trẫm* 朕 : Nous.

(3) Le texte est établi par des calligraphes du *Nội-Các*. Il mentionne le nom tout entier de l'Empereur ; toutefois, seuls les caractères 阮福 Nguyễn-Phúc, représentant le *họ* (famille), y sont portés par les copistes ; un espace est laissé en blanc pour permettre à l'Empereur de compléter lui-même son nom, par l'adjonction du *tên*. On sait que les caractères formant le *tên* de Sa Majesté et celui de chacun des ses ascendants sont déclarés *huỷ*, "prohibés". Nul, sinon l'Empereur lui-même, ne doit transcrire ces caractères. J'avais donc pensé que le texte, complété comme je viens de l'indiquer portait la mention : "Moi, Nguyễn-Phúc-San 阮福 . . . , etc" (Par respect pour Sa Majesté nous nous abstenons de reproduire le Caractère de son nom). Mais un mandarin m'a fait observer que si San était bien le *tên* qu'avait reçu l'Empereur à sa naissance, il ne fallait pas perdre de vue que ce nom n'était pas définitif et qu'il ne devait point être séparé du caractère fixant la branche princière à laquelle appartiennent les divers membres de la famille royale, depuis *Minh-Mạng*. Il eût donc fallu dire : " *Vĩnh-San* 永 . . ." Mais l'Empereur a reçu, à son avènement, un nouveau *tên*, celui de *Hoàng*, et c'est ce *tên* qui figure dans le texte de l'invocation. Il faut donc lire : "Moi, Nguyễn-Phúc-Hoàng"

« A cette époque de l'année si propice, si favorable à tous les êtres animés, assisté de mes compagnons, j'ai le très grand honneur de présenter à ces Dieux Suprêmes l'offrande du jade, de la soie, des victimes immolées, du riz gluant, des fleurs et des fruits.

« La grande cérémonie triennale du Nam-Giao me procure aussi l'occasion de demander que les mânes de mes ancêtres :

« Thái-Tổ triệu-cơ thủy-thông khâm-minh cung-ý cần-nghĩa đặc-lý hiển-ứng chiêu-hựu diệu-linh Gia-Dù Hoàng-Đê 太祖肇基垂統欽明恭懿謹義達理顯應昭佑耀靈嘉裕皇帝.

« Thái-Tổ (1), (premier ancêtre fondateur) Gia-Dù Hoàng-Đê (Empereur magnanime) (2), a jeté les bases de l'Empire. Perspicace et clairvoyant. Equitable et expérimenté. Grâce à son auguste intervention fut d'un secours providentiel (pour ses descendants). Sa puissance mystérieuse a aidé, protégé (ses descendants).

« Thế-Tổ khai-thiên hoàn-đạo lập-kỷ thủy-thông thần-vân thành-võ tuân-đức long-công chí-nhơn đại-hiêu Cao Hoàng-Đê 世祖開天弘皇道立紀垂統神文聖武峻德隆功至仁大孝高皇帝.

« Thê-Tổ (Deuxième ancêtre fondateur) Cao Hoàng-Đê (Empereur suprême) (3). A consolidé les pouvoirs que lui donnait son mandat du Ciel (c. à. d. a définitivement établi la dynastie régnante). A donné à l'Empire un plus grand horizon. Législateur éminent, a légué à ses successeurs les commandements qui doivent régler leur conduite. Littérateur divin. Saint guerrier. S'est signalé par ses hautes vertus, par d'incomparables actions d'éclat, par ses sentiments élevés d'humanité et par sa grande piété filiale.

« Thánh-Tổ thế-thiên xương-vận chí-hiêu thuận-đức văn-võ minh-đoan sản-thuật đại-thành hậu-trạch phong-công Nhơn Hoàng-Đê 聖祖體天昌運至孝純德文武明斷創述大成厚澤豐功仁皇帝.

« Thánh-Tổ (Troisième ancêtre fondateur) Nhơn Hoàng-Đê (Empereur sensible à la pitié) (4). Continua les traditions (légues par

(1) Les Empereurs défunts déifiés presque, puisqu'ils sont les « Saints associés à l'Auguste Souverain céleste » (dans le sacrifice), ont reçu de leurs descendants des titres suivis d'une série de qualificatifs louangeant leurs qualités, leurs vertus, les actes, les hauts faits qu'ils ont accomplis. C'est une sorte de panégyrique pour l'établissement duquel sont notamment choisis certains caractères permettant de reconnaître aisément l'ordre généalogique des premiers souverains d'une dynastie. Ces caractères sont : 太祖 Thái-Tổ ; 世祖 Thê-Tổ ; 聖祖 Thánh-Tổ ; 懿祖 Hiên-Tổ. Tổ signifie « Ancêtre fondateur (d'une dynastie) ». Thái-Tổ peut donc se traduire : « Monarque premier ancêtre fondateur » ; Thê-Tổ « Monarque deuxième ancêtre fondateur », et ainsi de suite.

(2) Nguyễn-Hoàng.

(3) Gia-Long.

(4) Minh-Mạng.

l'Empereur son Auguste Père). Paracheva l'œuvre (confiée par le Ciel). Exemple de piété filiale. Vertueux. Arbitre éclairé en littérature. Savant stratège. Grâce à Lui, la dynastie resplendit d'une nouvelle auréole de gloire et repose sur des bases solides, définitives. Immense bienfaiteur dont les services furent éminents.

« Hiên-Tổ thiệu-thiên long-vận chí-thiện thuận-hiệu khoan-minh duệ-đoán văn-trị võ-công thánh-triệt Chương Hoàng-Đê. 憲祖紹天隆運至善純孝寬明睿斷文治武功聖哲章皇帝.

« Hiên-Tổ (Quatrième ancêtre fondateur) Chương Hoàng-Đê. (Empereur accompli, parfait) (1). Hérita du mandat du Ciel. Se montra, dans son Auguste Dignité, vertueux au plus haut degré, d'une profonde piété filiale, d'une grandeur d'âme infinie. Fin lettré. Habile en art militaire. Clairvoyant et subtil.

« Dực-Tôn kê-thiên hanh-vận chí-thành đặc-hiệu thê-kien đôn-nhơn khiêm-cung minh-lực duệ-văn Anh Hoàng-Đê 翼尊繼天亨運至誠達孝體健敦仁謙恭明略睿文英皇帝.

« Dực-Tôn (Cinquième ancêtre) Anh Hoàng-Đê (Empereur illustre, éclairé) (2) Raffermit solidement les assises (de la Couronne) en continuant à accomplir le mandat du Ciel et à rendre l'Empire plus florissant. Offrait le caractère de l'incomparable perfection. Sa piété filiale était profonde. D'une inébranlable persévérance, d'une humilité respectueuse, était doué d'un sens politique remarquable. Possédait des connaissances étendues en littérature.

« (Que les mânes de mes ancêtres) veuillent bien accepter les offrandes que j'ai fait déposer sur les crédences ! »



(1) Thiệu-Trị.

(2) Tự-Đức.

LE SACRIFICE DU NAM-GIAO

OFFICIANTS ET MINISTRES (1)

Par R. ORBAND

Administrateur des Services civils.

L'unique officiant au sacrifice du Nam-Giao est, en principe, l'Empereur. Cependant les hauts mandarins qui ne sont pas employés comme ministres pour remplir un des rôles nombreux exigés par la cérémonie assistent au sacrifice, revêtus des habits rituels ; rangés derrière l'Empereur, tantôt sur le Tertre carré, tantôt sur le Tertre rond, ils s'agenouillent et se prosternent en même temps que Lui. Ce sont les Bôi-Tự 陪祀, les Adjoints au sacrifice, les Co-officiants. Ils officient, en union avec l'Empereur, aux autels du Tertre rond.

De plus, à chacun des autels du Tertre carré, un mandarin est chargé du culte : offrandes, prostrations. Ce sont les mandarins Phấn-Hiến 分獻, ceux qui partagent les offrandes (du sacrifice principal aux Génies du Tertre carré. Les Bôi-Tự tiennent eu mains la tablette d'ivoire ; ceux-ci ne l'ont pas.

Un terme générique pour tous les mandarins qui officient ou remplissent une fonction pendant la cérémonie, est celui de Dự-Sự 預事, ceux qui participent à l'acte, à la cérémonie.

S. A. le Prince (oncle de l'Empereur) est désigné comme Cung-Trữ 恭貯, délégué pour remplacer Sa Majesté comme Officiant, s'il y a lieu.

S. A. le Prince (autre oncle de l'Empereur) est Tỉnh-Thị 省視, Grand cérémoniaire, Inspecteur général.

Un haut mandarin (Ministre) est Cung-Kiểm 恭檢, Cérémoniaire. Après la 3^e libation, l'Empereur se trouvant devant la table Am-Phước 飲福, c'est le Cung-Kiểm qui l'invite à recevoir la félicité (venant du Ciel). Il prononce simplement ces mots : « Tứ Phước Tộ » 賜福祚 « Recevez (le vin et) la viande sacrée ».

Le Ministre des Rites est Cung-Đạo 恭導. Il guide l'Empereur pendant la cérémonie.

Le Ministre, Directeur de la Censure (Đô-Sát 都察,) est Thị-Nghi 視儀, Cérémoniaire, Inspecteur.

Un mandarin supérieur est Tuyên-Chúc 宣祝, Lecteur de l'Invocation.

On nomme aussi plusieurs Thái-Thường 太常, sorte de Commissaires des cérémonies, chargés de surveiller la disposition et l'arrangement des objets du culte et des offrandes.

Deux Nội-Tân 內贊, Hérauts de l'intérieur, invitent l'Empereur à monter à l'autel, à s'agenouiller, encenser, se relever, etc...

Deux Ngoại-Thông-Tân 外通贊, Hérauts communs, disent à haute voix ce que doivent faire les servants, porteurs, officiers.

Deux mandarins sont désignés comme Chấp-Chúc 執燭, Porteurs de cierge.

Pour chacun des autels, sont désignés une série d'officiers des cérémonies canoniques, d'officiers porteurs, de thuriféraires dont ci-après le détail :

Un Bồng-hương-lư 捧香爐, Bồng-tôn 捧罇, Bồng-phước-tửu 捧福酒, Porteur d'encensoir, de cruche et tasse à liqueur.

Un Bồng-trước et Bồng-tộ-dục 捧爵, 捧酢肉, Porteur du calice et de la viande sacrée distribuée à l'Empereur.

Un porteur du jade et de la soie, Điện-ngọc-bạch 奠玉帛.

Un Thị-lập 侍立, chargé de disposer les offrandes sur l'autel près duquel il se tient debout en permanence.

Un Porteur des offrandes destinées à être brûlées. Bồng-soạn 捧饌.

Six Tấn-tộ 進酢, Porteurs de la chair des victimes et des plateaux de riz gluant.

Un Cung-Thư 恭書, Calligraphe établissant la tablette.

Cette nomenclature ne concerne, bien entendu que les divers autels installés sur le tertre le plus élevé, l'Élévation circulaire, figurant le Ciel. Ces autels sont :

1° Le Tả-chánh-án 左正案, autel principal de gauche installé en l'honneur du Ciel.

2° Le Hữu-chánh-án 右正案, autel principal de droite, pour la Terre.

3° Le Tả-phối-nhứt-án, 左配 — 案 premier autel de gauche, installé en l'honneur de Gia-Dù-Hoàng-Đề (Nguyễn-Hoàng) premier ancêtre fondateur.

4° Le Hữu-phối-nhứt-án 右配 - 案, premier autel de droite, installé en l'honneur de Cao-Hoàng-Đề (Gia-Long).

5° Le Tả-nhị-án 左二案, deuxième autel de gauche pour Nhơn-Hoàng-Đề (Ming-Mạng).



Planche XX. — Mandarin Bối-Tự officiant au sacrifice du Nam-Giao.
Tôn-Thất Sa et Hường Cao pinx

6e Le Hữu-nhị-án 右二案, deuxième autel de droite, pour Chuong-Hoàng-Đê (Thiệu-Tri).

7e Le Tả-phối-tam-án 左配三案, troisième autel de gauche pour Anh-Hoàng-Đê (Tự-Dức).

Sont en outre désignés :

Deux Thị-Lập pour l'autel à encens intérieur (Nội-án 內案).

Deux Thị-Lập pour la Table de la Félicité (Am-phước 飲福).

Six Thị-Lập pour les tables d'office.

Deux Thị-Lập pour l'autel à encens, extérieur (Hương-án-ngoại 香案外).

Deux mandarins dirigent les musiques. Ce sont les Tấu-Nhạc 奏樂.

Deux Truyền-Tán 傳贊, Hérauts transmetteurs, répètent les commandements proférés par les Nội-Tán 內贊.

Deux Tả-Phân-Hiến-Tán 左分獻贊 et deux Hữu-Phân-Hiến-Tán 右分獻贊, Hérauts du partage des offrandes, donnent le signal pour qu'au moment opportun les mandarins officiant aux autels du Tertre carré accomplissent les cérémonies voulues.

Trois Cung-dê-phước-lưu-tộ-nhục 恭迎福酒胙肉, Porteurs de calice et de plateau de viande sacrée à présenter à l'Empereur.

Deux Chấp-Nhạc-Kỳ 執樂旗 Chefs de musique (Ont comme bâton, l'un un pennon, l'autre un petit pavillon).

Sur le tertre carré, figurant la Terre, sont disposés huit autels, savoir :

Premier autel de gauche (Tả-nhứt 左一) pour le Génie de Đại-Minh 大明 (le Soleil ou Grand luminaire).

Premier autel de droite (Hữu-nhứt 右一) pour le Génie de Dạ-Minh 夜明 (la Lune ou Luminaire nocturne).

Deuxième autel de gauche (Tả-nhị 左二) pour les Génies de Châu-Thiên Tinh-Tri 周天星宿 (les Constellations).

Deuxième autel de droite (Hữu-nhị 右二) pour les Génies des Sơn-Hải-Giang-Trạch 山海江澤 (Montagnes, Mers, Fleuves, Vallées) et les Génies des Monts : Triệu-Tường 肇祥 (1); -- Khởi-vận 啟運 (2); -- Hưng-nghiệp 興業 (3); -- Thiên-Thọ 天授 (4); -- Hiếu-sơn 孝山 (5); -- Thuận-đạo 順道 (6); -- et Khiêm-sơn 謙山 (7).

(1) Précédemment appelé Thiên-Tôn 天尊; dans le Thanh-Hoá. C'est le mont, où se trouve la sépulture de Nguyễn-Kim.

(2) A La-Khê, Thừa-Thiên. Sépulture de Nguyễn-Hoàng.

(3) A Cư-Chánh, Thừa-Thiên. Sépulture de Nguyễn-Phúc-Luân ou Gọ, Père de Gia-Long.

(4) A Đinh-Môn, Thừa-Thiên. Sépulture de Gia-Long.

(5) A Hải-Sát, Thừa-Thiên. Sépulture de Minh-Mạng.

(6) A Cư-Chánh, Thừa-Thiên. Sépulture de Thiệu-Tri.

(7) A Nguyệt-Biêu, Thừa-Thiên. Sépulture de Tự-Dức.

Troisième autel de gauche (Tả-tam 左三) pour les Génies des Nuages (Vân 雲), de la Pluie (Vũ 雨), du Vent (Phong 風), du Tonnerre (Lôi 雷).

Troisième autel de droite (Hữu-tam 右三) pour les Génies des Monticules et des Tertres (Kỳ-Lăng 丘陵), des Plaines cultivées (Phân-Diền 墳衍).

Quatrième autel de gauche (Tả-tứ 左四) pour les Génies de Thái-Tuê 太歲⁽¹⁾ et de Nguyệt-Tướng 月將⁽¹⁾.

Quatrième autel de droite (Hữu-tứ 右四) pour les Génies Thiên-Hạ Thần-Kỳ 天下神祇, tous les (Génies, quels qu'ils soient, de l'univers entier.

Sont désignés pour officier, aux autels de gauche de ce second tertre, de hauts mandarins civils (Ministres ou Ministres honoraires, Tham-Tri etc.), aux autels de droite, des mandarins militaires (Đô-Thông, Chương-Vệ). Ce sont les Phân-Hiến 分獻. Chacun d'eux est assisté de :

Deux Chấp-Sự 執事, porteurs des calice et offrandes.

Deux Thị-Lập 侍立.

Un Cung-Thờ 恭書.

En outre un Thị-Lập se tient sur le troisième tertre, à l'endroit dit È-Sở 厝所 où l'on enterre une partie des poils et du sang de la victime offerte à la Terre. Un porteur de ces poils et sang est également désigné ainsi que deux porteurs de cierge qui doivent l'accompagner.

Près du fourneau d'holocauste où seront brûlés la tablette de la Prière et une partie des mets, la soie, se tient un autre Thị-Lập.

Tous les officiants ou ministres sont revêtus, pour la cérémonie du Nam-Giao, de vêtements et d'ornements rituels fixés par la tradition, La description des vêtements de l'Empereur suffira pour donner une idée du spectacle imposant que présente cette foule de mandarins, tous vêtus d'étoffes somptueuses, évoluant gravement, en ordre et avec lenteur, à la lueur des torches et des cierges, sur les tertres du Nam-Giao, dans un décor de pins échevelés.

L'Empereur est revêtu d'une tunique (Còn 裳) en soie brochée, à larges manches, qui lui descend jusqu'à mi-corps. Sur le violet sombre

(1) Noms d'astres (étoiles ou planètes). Thái-Tuê serait, suivant un renseignement du service de l'Observatoire de Hué, une planète qui, cette année, se présente à l'Est. C'est au moyen de Thái-Tuê qu'on calculerait l'année. Cette planète a, dit-on, la surveillance générale des Nguyệt-Tướng, satellites ou planètes secondaires devant apparaître l'une après l'autre, suivait les 12 signes du zodiaque (12 mois lunaires).

D'après certains indigènes, - Thái-Tuê serait classée à l'élément « feu » et serait d'influence malfaisante. Nguyệt-Tướng serait une étoile classée à l'élément « terre ». C'est, dit-on, une étoile sympathique.

Planche XXI. - Vêtements et ornements de l'Empereur offrant
le sacrifice du Nam-Giao :

*Tunique vue par devant ; - jupe; - tablier ; - coiffure vue de côté, par
devant et par dessus ; - jugulaire ; - tablette de jade ; - pendeloque:
de la ceinture (à droite); - franges de l'écharpe (à gauche) ; -- bottes.*



Planche XXI. — Vêtements et ornements de l'Empereur
au sacrifice du Nam -Giao.

Tôn -Thất Sa et Huỳnh Cao pinx

Planche XXII. - Vêtements et ornements de l'Empereur au sacrifice
du Nam-Giao :

*Tunique vue par derrière ; - fémoral ; - écharpe ; - ceinture ;
- chaîne et frange du fémoral.*



Planche XXII. — Vêtements et ornements de l'Empereur
au sacrifice du Nam -Giao.

Tôn -Thất Sa et Hường Cao pinx

de l'étoffe se détachent des figures de dragons, le soleil et la lune des constellations zodiacates, des montagnes, des oiseaux, images et symboles de l'univers.



Fig. 55. — Mandarin en costume d'officiant au sacrifice du Nam-Giao.

La partie inférieure du corps est recouverte par une jupe (Thuròng 裳), également en soie, de couleur jaune. Par devant, pend un grémial (Tè-Tât 蔽膝) et, par derrière, un fémoral (Dai-Tho 大綬) en plusieurs bandes, agrémenté en haut d'une bande transversale, au bas d'une large frange, des deux côtés d'une bandelette libre, plus large en bas qu'au sommet. Sur ce fémoral se détache un cordon en perles de diverses couleurs soutenant une longue et mince frange également ornée de pierres précieuses et de métaux.

Une étroite écharpe (Dai-Dai 大帶) fait le tour du cou, passe sur les épaules, se croise sur la poitrine et se termine, de chaque côté,

parole larges franges en soie et pierreries de diverses couleurs, descendant très bas.

Une ceinture en cuir (Cách-Đái 革帶), ornée de cabochons en jade, en pierres précieuses ou en or, enserre la taille et soutient, sur chaque hanche, des pendeloques (Tạp-Bội 雜佩) de forme consacrée, dont les chaînes, ornées de perles multicolores, et croisées symétriquement, sont maintenues, aux points de jonction, par des pierres précieuses ou des morceaux de métal qui, en se heurtant, doivent produire un son harmonieux et mesuré servant à régler la marche de l'officiant.

Les pieds sont chaussés de grandes bottes.

Les mains tiennent, à hauteur de la poitrine, la tablette de jade ou d'ivoire (Tràn-Què 鎮圭).

La tête est coiffée d'un bonnet (Miễn 冕), maintenu par une jugulaire, et dont la partie arrière, surélevée, est surmontée d'une plaque rectangulaire horizontale ornée de broderies, d'où pendent, par devant et par derrière des chaînettes ornées de perles de diverses couleurs. Le nombre de ces chaînettes varie suivant le grade de l'officiant. L'Empereur en a douze de chaque côté.



LE SACRIFICE DU NAM-GIAO

LES DANSES (1)

Par R. ORBAND,

Administrateur des Services civils.

« La danse ou le pas rythmé, écrit M. Farjenel (2), paraît avoir été
« chez tous les peuples anciens un moyen d'exercer quelque influence
« sur les esprits divins. Ici (en Chine) les danseurs portent au bras
« gauche un bouclier de bois sur lequel sont écrits quatre caractères
« et à la main droite une hache en bois ; les danseurs civils portent

« une plume de faisansauvage emmanchée dans
« une tête de dragon doré sur une poignée en
« bois laqué rouge de près de cinq pouces ».

Comme tous ceux qui composent les cultes officiels, les rites du Nam-Giao sont entièrement chinois. Les officiants annamites ne pouvaient donc manquer de leur emprunter cette partie si originale relative aux mimes, aux danseurs. Toutefois, ils y ont apporté quelques modifications, ainsi qu'ils l'ont fait d'ailleurs dans maintes autres circonstances.

Les danseurs sont à Hué au nombre de 128, dont 64 danseurs civils (văn-sanh 文生) et 64 danseurs militaires (võ-sanh 武生). Chaque groupe est commandé par un Bât-Phẩm 八品, mandarin militaire du 8^e degré, appelé Vãn-Sư 文師 ou Võ-Sư 武師 suivant le cas. L'insigne de commandement du Vãn-Sư consiste en un pennon ou petite banderole (huy 麾) ; celui du Võ-Sư est un guidon avec houppes de crins (sanh 旌).

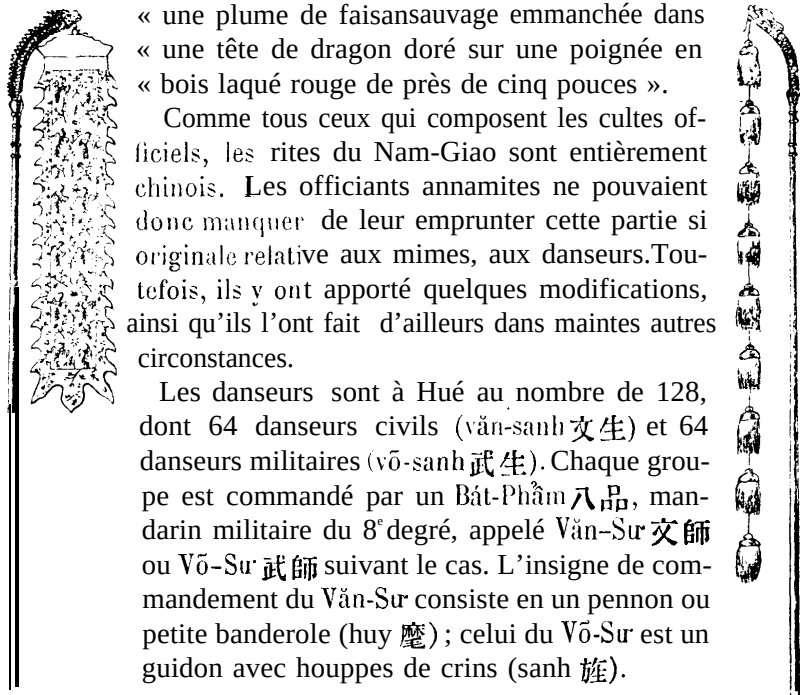


Fig. 36. — Insignes des chefs de danse militaires (à droite) et des chefs de danse civils (à gauche).

(1) Communication lue à la réunion du 29 mars 1915.

(2) *Le Culte Impérial en Chine*, traduit du chinois, par M. Fernand Farjenel.
« Journal Asiatique », Novembre-Décembre 1906.

L'Empereur, venant du Trai-Cung 齋宮 (Palais du Jeûne), est descendu de chaise à droite de l'écran Sud ; Il accède au troisième tertre par la partie gauche du grand escalier de la face Sud, puis se rend à la Grande Halte. Invité à accomplir le rite, l'Empereur se lave les mains, puis Il monte sur la deuxième plate-forme, toujours par le côté Est de l'escalier de la face Sud, réservant aux Esprits le milieu de cet escalier. Les officiers se tiennent à droite et à gauche de l'autel extérieur, regardant le Nord. Les Nhạc-Chánh 樂正 (musiciens) chantent, se tenant debout, les mains jointes sur le ventre. Groupés par files de huit, les 64 danseurs militaires viennent alors se placer sur la troisième plate-forme, face à l'autel extérieur, entre deux rangées



Fig. 57. — Clochette.
(Dessin de M. DURIER).

d'instruments archaïques et bizarres, disposés comme suit :

Côté gauche :

- a) - Une grosse cloche (chung 鐘) suspendue à une traverse maintenue par deux montants en bois.
- b) - Douze clochettes (tiêu-chung 小鐘) formant carillon.

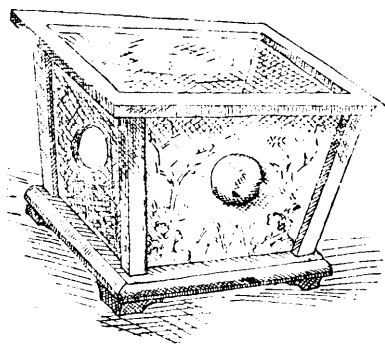


Fig. 58. — Caisse à son, Chúc 祝.
(Dessin de M. DURIER).

c) - Un tambour ou caisse en bois (chúc 祝), en forme de tronc de pyramide, portant sur trois de ses faces un petit renflement. On frappe sur cette caisse pour annoncer le commencement d'un morceau de musique.

d) — Une autre grosse cloche (chung 鐘).



Fig. 39. — Timbours surmonté de l'oiseau qui écarte les mauvais présages (*Dessin de M. SILICE*).

Côté droit :

e) — Un grand tambour (cò 鼓) disposé sur un pied et recouvert d'un



Fig. 40. — L'oiseau qui écarte les mauvais présages, Kim-ngu, 金吾 (*Dessin de M. DURIEN*).

clocheton (cái-cổ 蓋鼓) au sommet duquel est posé un « kim-ngò 金吾 » oiseau fabuleux qui écarte les mauvais présages.

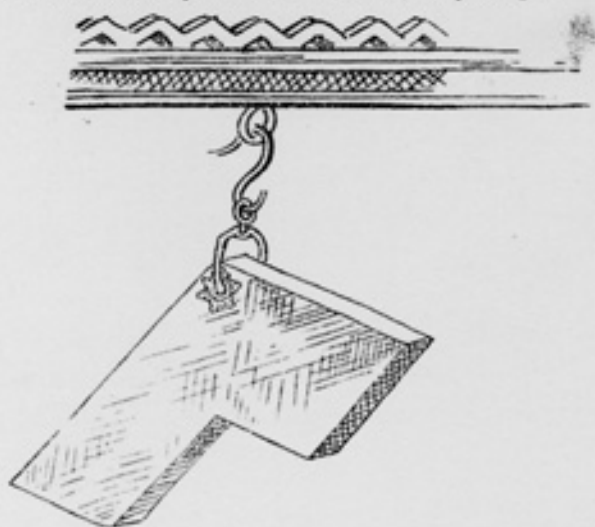


Fig. 41. — Lithophone, Khánh 馨.
(Dessin de M. DURIER).

f) — Douze lithophones en forme d'équerre (biền-khánh 編馨), en marbre, suspendus par séries de six, produisant chacun un son différent.

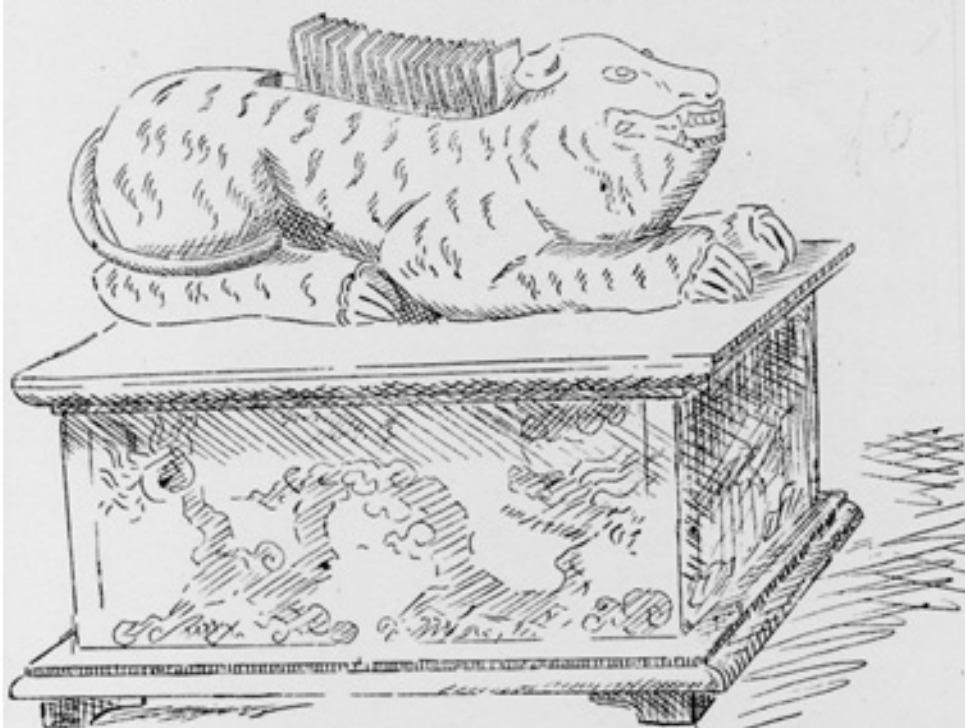


Fig. 42. — Le tigre à cliquettes, Ngũ 敵 (Dessin de M. DURIER).



Ergebnis: $\Delta \text{MSE} = 0.0000$ Differenz positiv

ĐƠN-UNIT 8A (t. 11) (Sở GDĐT TP. HCM)

g) - Un tigre à cliquettes (ngũ 鼓), sorte de xylophone ayant la forme d'un tigre ; une cavité pratiquée dans le dos contient dix-huit planchettes disposées verticalement les unes contre les autres; on les fait résonner, pour annoncer la fin d'un morceau de musique , en passant vivement sur elles une petite baguette.

h) - Un gros lithophone, de la même forme que les précédents (li-khánh 離磬).

Il y a en outre, de chaque côté, plusieurs petits tambourins larges et courts, ou longs et minces, disposés sur des trépieds, et divers instruments de musique de parade, dont l'on ne jouera pas des sortes de cithares (sắc 瑟) de grand et de petit modèle, une flûte (bài-tiêu 排簫).

Les mimes militaires sont vêtus de la robe bleue des mandarins subalternes, à manches étroites, et coiffés d'un bonnet dont la partie supérieure a la forme d'une lame de houe. Comme les danseurs chinois, ils ont au bras gauche un bouclier de bois (can 干), laqué rouge et or, qui toutefois ne porte aucun

caractère mais des images de dragon ; à la main droite ils tiennent un thich 戚, petite hache en bois, emmanchée dans une grande hampe de lance laquée rouge.

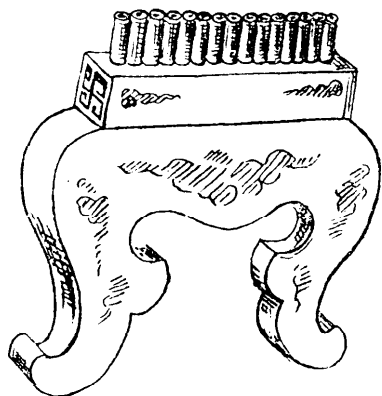


Fig. 45. — Flûte de parade.
(Dessin de M. DURIER).

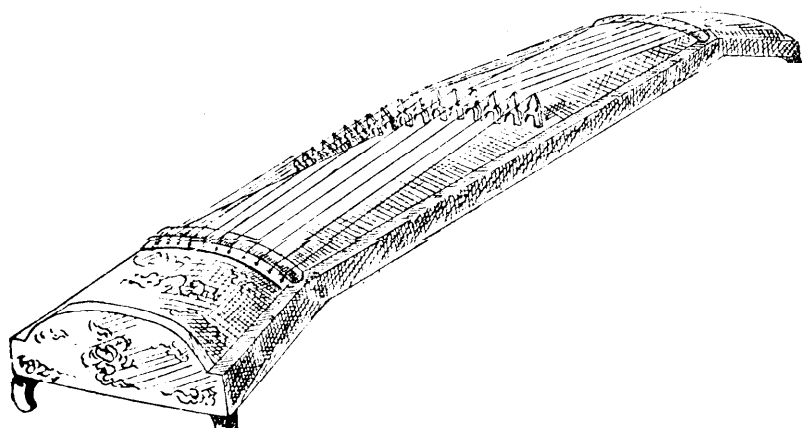


Fig. 44 — Cithare de parade. (Dessin de M. DURIER).

Un peu avant le rite de la première offrande, ils dansent, en chantant le poème N° 4 (1), le pas de « la Majesté céleste militaire » 武天威.

Après la lecture de l'Invocation, les mimes militaires se retirent et font place aux danseurs civils qui, lorsque s'accomplit le rite de la deuxième offrande, dansent un des pas de « la Vertu céleste civile » 文天德, en chantant le poème N° 5 (2).

Les mimes civils portent la robe bleue des mandarins subalternes, aux manches longues et larges, et sont coiffés d'un bonnet semblable à celui des maîtres de cérémonies.

Ils tiennent dans la main gauche un *thưc* 箬, flûte en bois laquée rouge, percée de sept trous, et, dans la main droite, un *vũ* 羽, sorte de sceptre dont la poignée est surmontée d'une tête de l'animal fabuleux *thiên-hình* 天形, surmontée à son tour de trois plumes de coq.

A la troisième offrande, ces mêmes danseurs exécutent, en se réglant sur le poème qu'ils chantent (N° 6) (3), un pas analogue au précédent.



(1) Voir la traduction des poèmes chantés, dans l'article : *Le Rituel* (L. Cadière). Dans cet article le chant dont il est question ici est intitulé : Chant de l'Exquis.

(2) *Id. ibid* chant de l'Heureux Augure.

(5) *Id. ibid*. Chant de la Perpétuité.

LE SACRIFICE DU NAM-GIAO

DETAIL DES OFFRANDES ET DES OBJETS DE CULTE (1)

Par R. ORBAND,

Administrateur des Services civils.

Sont disposés sur les tables constituant l'autel du Ciel (Tà-chánh-àn) :

1) – Une boîte renfermant le morceau de jade bleu (verdâtre), de forme ronde (2).

2) – Douze pièces de soie bleue (de 1^{er} qualité).

3) — Un *thái-tôn* 太尊 (3), bol en métal émaillé, bleu, contenant de l'eau pure, et recouvert d'un foulard de soie bleue.

4) — Une cuiller en or, dans le *thái-tôn* (4).

5) — Un *tôn* 尊 (5), carafon en métal émaillé, bleu, contenant 8 *lượng* d'alcool de riz gluant.

6) — Trois *lước* 爵 (6), coupes à liqueur, en bois, bordure et intérieur en or, ayant la forme d'une petite calebasse.

7)– Douze *biền* 邊 (7), vases à couvercle, en métal recouvert de bambou, contenant les mets sucrés suivants : gâteaux de farine de graine de nénuphar 蓮子餅 ; de farine de riz gluant 牌印餅 ; de farine, de riz rouge 細條餅 ; de farine de haricots verts 緣豆餅 ; de farine de riz blanc 白餅 ; de riz gluant, en forme de fleur de *cúc* 鰲印餅 (chrysanthème) ; des oranges, ananas, pamplemousses, *cam sành* 飴柑菓 (oranges, *citrus nobilis*), mandarins, bananes, contits dans du sirop de sucre.

8) — Douze *dậu* 豆 (8), autres vases à couvercle, émail bleu, contenant les mets salés suivants : *Lộc hải* 鹿醢 (cerf) ; *son trư hải*

(1) Communication lue à la réunion du 28 avril 1915.

(2) Voir Planche XXIV.

(3) Voir Planche XXIV.

(4) Voir Planche XXIV.

(5) Voir Planche XXIV.

(6) Voir Planche XXIV.

(7) Voir Planche XXVI, n° 4.

(8) *Đậu* Q. Couvreur : « Vase de bois dans lequel on offrait de la viande cuite aux Esprits ». Voir Planche XXVI, n° 3.

山猪醢 (sanglier); *mé hăi* 麋醢 (daim ou à défaut du cerf ou du chevreuil); *hoàn độc hăi* 黃犢醢 (veau); *gia trư hăi* 家猪醢 (porc); *duơng hăi* 羊醢 (chevreau) toutes viandes hachées et assaisonnées; — des *liên tử thư* 蓮子菹 (grains de nénuphar); *lạc ba sanh thư* 落花生菹 (arachides); *cầm lăm thư* 橄欖菹 (olives; vulg. *trái bùi* 檳榔 *canarium pimela* des Burséracées. Génibrel); *cương thư* 薑菹 (gingembre); *la bạc thư* 蘿蔔 (navets); *giải thể thư* 芥菜菹 (feuilles de navets); tous grains, fruits ou feuilles confits dans du vinaigre.

9) — Un *đăng* 登 (1), vase à couvercle, métal émail bleu, contenant de la soupe *thái canh* 太羹 sans assaisonnement.

10) — Un *phủ* 簠 (2), bol à couvercle, métal émail bleu, de forme rectangulaire et contenant du riz gluant cuit.

11) — Un *quả* (3) 簋 vase à couvercle, ovale, métal émail bleu, contenant du riz ordinaire cuit. (4).

12) — Trois *bàn* (5) 盤, plateaux en cuivre portant des fruits *hồng thị* (6) 紅柿, *lê chi* (7) 荔枝, *bồ đào* 葡萄 (8), des *thị bình* (9) 柿餅; des *hồng đại táo* (10) 紅大棗 et des *xích đại táo* (11) 赤大棗

13) — Cinq plateaux en bois laqué bleu, portant du riz gluant.

14) — Un *soạn bàn* 饌盤, plateau en bois laqué bleu, à couvercle et dans l'intérieur duquel sont disposés 26 compartiments contenant chacun un des mets semblables à ceux que renferment les 12 *biển* et

(1) *Đăng* 登. Couvreur : « Pied ou support du vase *đậu* dans lequel on mettait les offrandes ». Voir Planche XXVI, n° 7.

(2) *Phủ* 簠. Couvreur : « Vase qui était rond à l'intérieur et carré à l'extérieur, et dans lequel on offrait des grains de céréales aux Esprits ». Voir Planche XXVI, n° 5.

(3) *Quả* 簋. « Vase de bois ou d'argile, rond à l'intérieur et carré à l'extérieur ou, suivant d'autres, carré à l'intérieur et rond à l'extérieur, contenant douze dixièmes de boisseau, servant à offrir du millet aux Esprits. » (Couvreur), Voir Planche XXVI, n° 6.

(4) Ce riz ordinaire et le riz gluant du *phủ* 簠 proviennent du champ spécialement cultivé pour l'Empereur et désigné sous le nom de *Tịch-Điền*. 籍田.

(5) *Bàn* 盤, « plateau ».

(6) *Hồng thị* 紅柿. « Plaqueminier kaki rouge » (Couvreur).

(7) *Lê chi* 荔枝. « *Nephelium* dont les fruits rouges ont la saveur du raisin muscat » (Génibrel).

(8) *Bồ đào* 葡萄 Raisin (Couvreur). Giles donne : « Grappes de raisin, *vitis vinifera* ; est, dit-on, une corruption de *ῥοτεινός* ».

(9) *Thị bình* 柿餅. « Fruit desséché du plaqueminier kaki ou figue de Chine *Diospyros ebenaster* des Ebenacées » (Génibrel).

(10) *Hồng đại táo* 紅大棗. « Jujube rouge vermillon. Variété cultivée du *zizyphus vulgaris* » (Giles).

(11) *Xích đại táo* 赤大棗. Jujube rouge.

Planche XXIV. - Objets de culte pour le sacrifice du Nam-Giao :

De haut en bas (à gauche): jade offert au Ciel ; - tước ou coupe pour les autels des Génies célestes du Tertre carré ; - thỏi-tồn ou bol à eau, tồn ou carafon à vin pour les Génies célestes et les ancêtres. (Au centre) :plateau pour la viande distribuée à l'Empereur; - carafon et coupe en or pour le même usage :- tước pour les autels du Tertre rond ; - Cuiller en or ; -- plateau pour les restes offerts à la Terre. (A droite) : jade Offert à la Terre : - tước pour les autels des Génies terrestres ; - thỏi-tồn, tồn pour les mêmes autels et pour la Terre.



1



3



2



4



5



Planche XXIV. — Objets de culte pour le sacrifice du Nam -Giao.
Tôn -Thất Sa et Hường Cao pinx

les 12 *đâu*, avec, en plus, du riz gluant et du riz cuit ordinaire (soit au total 26 mets) (1).

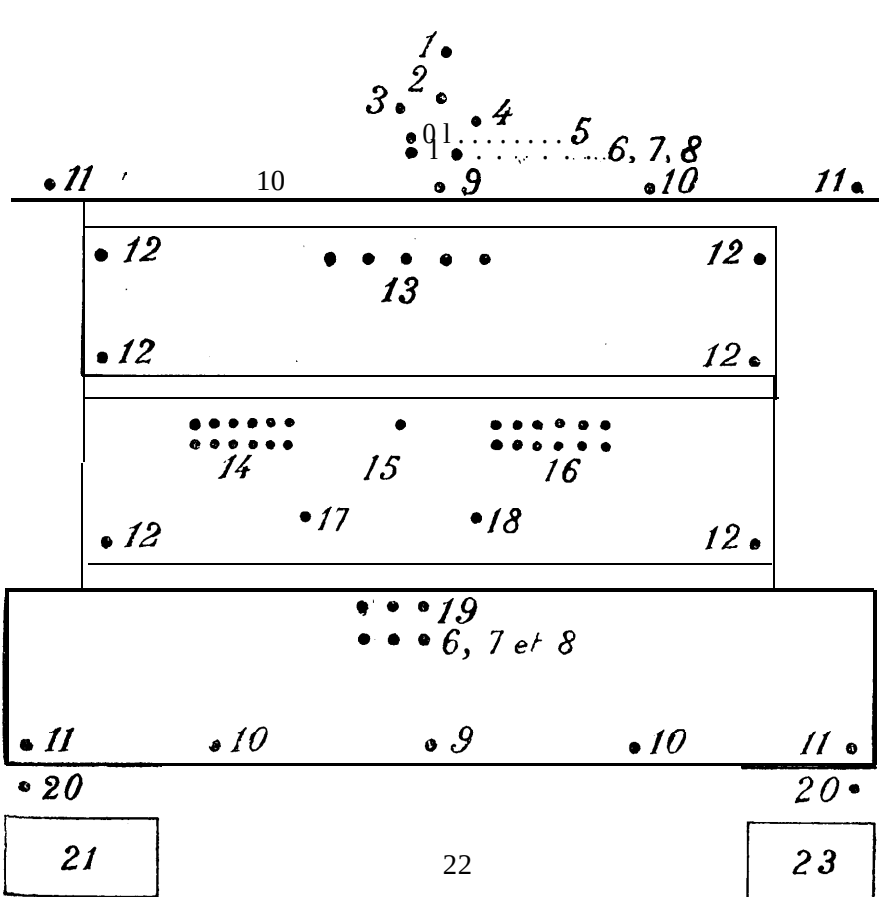


Fig. 45. - Disposition des tables et crédences, des offrandes et objets de culte à l'autel du Ciel,

LEGENDE : 1. Tablette ; - 2. *Thái lôn* et cuiller or ; - 3. Pièces de soie (après l'offrande) ; - 4. Jade (après quel'Empereur l'a donné au *Châp-Sư* ; - 5. Trois *tưóc* (après que l'Empereur a versé l'alcool) ; - 6. Vase cuivre à baguettes ; - 7. Brûle-parfums ; - 8. Vase cuivre en bois d'aigle ; - 9. Brûle-parfums étain ; - 10. Vases en fleurs en étain ; - 11. Chandeliers en étain ; - 12. Chandeliers eu cuivre ; - 13. Cinq plateaux de riz gluant ; - 14. Douze *đâu* ; - 15. *Đấng* ; - 16. Douze *biên* ; - 17. *Quả* ; - 18. *Phủ* ; - 19. Trois bân à fruits ; - 20. Candélabre en bois ; - 21. Table pour les *Cung-Thơ* (calligraphes) ; - 22. Table pour le *soạn bân* ; - 23. Table pour le *lôn* et le *tưóc* eq or ainsi que le plateau à viande servant à la distribution d'une partie des offrandes à l'Empereur.

(1) Voir Planche XXVI, n°1.

15) — Un bufflon cru, déposé sur une table basse, laquée bleue dite *trở 俎*.

16) — Douze grands cierges.

Des objets de culte sont en outre disposés sur les autels ainsi que l'indique la figure 45 : Ce sont des brûle-parfums, les uns en cuivre, les autres en étain ; de grands porte-cierge en cuivre ; des chandeliers en étain ; des vases à fleurs en étain ; un petit vase en cuivre contenant les deux baguettes et la petite pelle avec lesquelles on remue le charbon et les cendres du brûle-parfums ; un récipient en cuivre, pour bois d'aigle ; deux grands candélabres en bois. Les *Thị-Lập* sont porteurs de ciseaux spéciaux servant à moucher les cierges et d'un petit récipient en cuivre devant recevoir les bouts de mèche brûlée (1).

Devant les autels du Ciel sont disposées de droite à gauche (c'est-à-dire de l'Ouest à l'Est), une petite table servant au *Cung-Thơ* (calligraphe), une deuxième, au milieu, sur laquelle on dépose le *soan-bàn* enfin une troisième sur laquelle sont installés le *tôn* et le *tước* d'or ainsi que le plateau à viande qui serviront, à distribuer à l'Empereur une partie des offrandes (2).

Sur l'autel de la Terre (*Hữu-chánh-án*), les offrandes sont les mêmes qu'à l'autel du Ciel, toutefois le jade est carré et jaunâtre ; il n'est offert qu'une pièce de soie jaune ; le *thái-tôn*, le *tôn*, les *biên-đậu*, *đăng*, *phủ*, qui sont jaunes ainsi que les plateaux à riz gluant ; le *soan-bàn* est carré et jaune (3).

Pour les autels de Nguyễn-Hoàng (premier de gauche), de Gia-Long (premier de droite), de Minh-Mạng (second de gauche), de Thiệu-Trị (second de droite) et de Tự-Đức (troisième de gauche), les offrandes sont les mêmes que pour le Ciel et pour la Terre, moins le jade. Les *thái-tôn*, *tôn*, etc... sont bleus : le *soan-bàn* est bleu et rond : à chacun de ces cinq autels il est offert une pièce de soie blanche.

Sur le Tertre carré, on offre aux autels du Soleil (*Tả-nhứt*) et de la Lune (*Hữu-nhứt*) :

Une pièce de soie de 2^e qualité, rouge pour le Soleil, blanche pour la Lune.

Un *tôn* bleu.

Trois *tước*, émail bleu, en forme de casque renversé (4).

(1) Pour la forme de tous ces objets, voir la Planche XXVII.

(2) Pour la forme et la couleur de certains des objets de culte appartenant à cet autel, voir les Planches XXIV et XXVI.

(3) Devant l'autel de la Terre, la table pour le *Cung-Thơ* est à droite, et la table de gauche (côté Ouest) supporte le *ế-mao-huyết* (restes de la victime offerte à la Terre) jusqu'au moment où il sera porté au *ế-số* (fosse d'ensevelissement).

(4) Voir la figure, Planche XXIV.



Planche XXV. — Objets de culte pour le sacrifice du Nam -Giao.
(Obligemment communiqué par l'E. F. E. -O.)

Dix *biên*, dix *đậu*, un *đăng*, un *phủ*, un *quỉ*, en émail bleu.

Deux *bản* en cuivre pour fruits.

Cinq plateaux en bois laqué bleu, pour riz gluant.

Un buffle cru, sur un *trở*.

Douze grands cierges.

Aux autels des Etoiles (Tả-nhi), des Montagnes (Hữu-nhi), des Nuages (Tả-tam), des Monticules (Hữu-tam), de Thái-Tuê et Nguyệt-Tướng (Tả-tư), et des divers autres Génies (Hữu-tư) :

Un *tôn* en métal émaillé.

Trois *tưóc* métal émaillé.

Huit *biên*, huit *đậu*, un *phủ*, un *quỉ*, deux *hình* (1) 銅, métal émail (bleus pour les Etoiles, pour les Nuages et pour Thái-Tuê et Nguyệt-Tướng, jaunes pour les autres).

Deux *bản* en cuire pour fruits.

Cinq plateaux bois laqué (bleus ou jaunes, comme ci-dessus) pour riz gluant.

Un buffle, un chevreau, un porc crûs, chacun sur un *trở*.

Douze grands cierges.

En outre, il est offert : aux Etoiles, onze pièces de soie de 3^e qualité (sept blanches, une jaune, une bleue, une noire, une rouge);

aux Montagnes, onze pièces de soie blanche;

aux Nuages, quatre pièces (une bleue, une jaune, une noire, une blanche) ;

aux Monticules, quatre pièces de soie blanche ;

à Thái-Tuê et Nguyệt-Tướng, treize pièces blanches ;

enfin, au quatrième autel de droite (divers autres Génies), une seule pièce de soie blanche.

Sur un *trở*, près du fourneau d'holocauste ou brûloir, est placé le bufflon cru, qu'on brûle au signal : *Phản sãi*, « Allumez le bois ! ». Sur une table sont un *tôn* et trois *tưóc* en argent sur un plateau de même métal, deux chandeliers en étain, deux chandeliers en bois. Sur sept bancs on déposera, pendant quelques instants seulement, les pièces de soie provenant des sept autels de l'Élévation circulaire, les mets des *soan-bản* des mêmes autels, enfin, pendant moins de temps encore, le *chúc-văn*, ou texte de l'Invocation, tous ces objets devant être incinérés lorsqu'on en donne le signal, à la fin du sacrifice.

Près de la fosse où l'on ensevelit les restes, *Ê-Sỗ* 瘞所, sont disposés deux tables, sur l'une desquelles on place un plateau

(1) Soupières contenant, l'une de la sauce de viande de porc ; l'autre de la sauce de viande de chevreau. Voir la figure, Planche XXVI, n°8.

d'argent portant un *ton* et trois *turóc* de même métal, un bol en porcelaine, une grande cuiller en argent, deux chandeliers en étain, deux chandeliers en bois.

Après qu'aura été proféré le commandement : 2 mao huyêt 瘞毛血 " Ensevelissez les poils et le sang ! ", on déposera sur l'autre table le récipient contenant du sang et des poils du buffle sacrifié. L'enterrement de ces sang et poils s'effectuera immédiatement, après.

Il faut signaler quatre chandeliers, de modèle archaïque dont la tige en bronze présente la forme d'un long bambou, bruni par le temps, aux noeuds saillants, fixé au centre d'un grand bassin. La hauteur totale du chandelier est d'environ un mètre. On les place à l'entrée Nord et à l'entrée Sud du Tertre rond, à l'extérieur de la Maison azurée. Sur la pointe terminale est fixé un gros cierge.

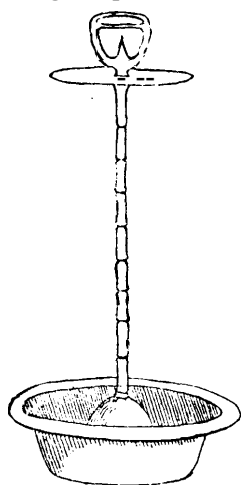
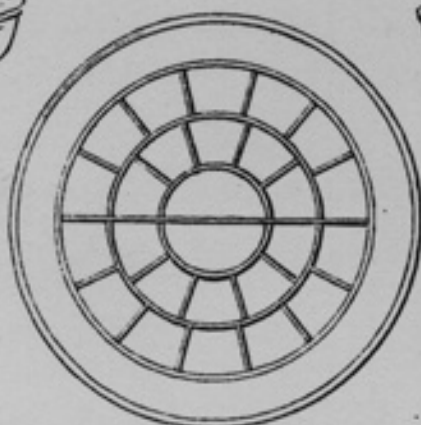


Fig.46 — Chandelier des entrées S. et N. du Tertre rond (Dessin de M. SILICE).





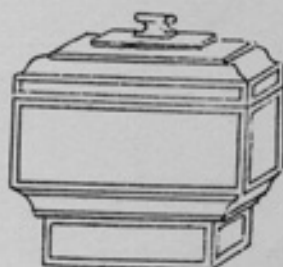
3



1



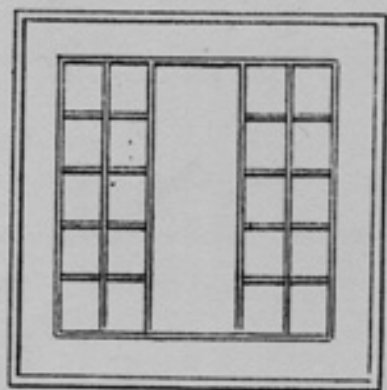
4



5



6



2



7



8

Planche XXVI. — Objets de culte pour le sacrifice du Nam -Giao.
LÉGENDE : 1. Soạn bàn, en bois pour l'autel du Ciel — 2. Soạn bàn, en bois pour l'autel de la terre — 3. Đậu, en métal émaillé — 4. Biên, en métal recouvert d'un treillis de bambou — 5. Phù — 6. Quí 7. — Đàng 8. Hinh, tous en métal émaillé.

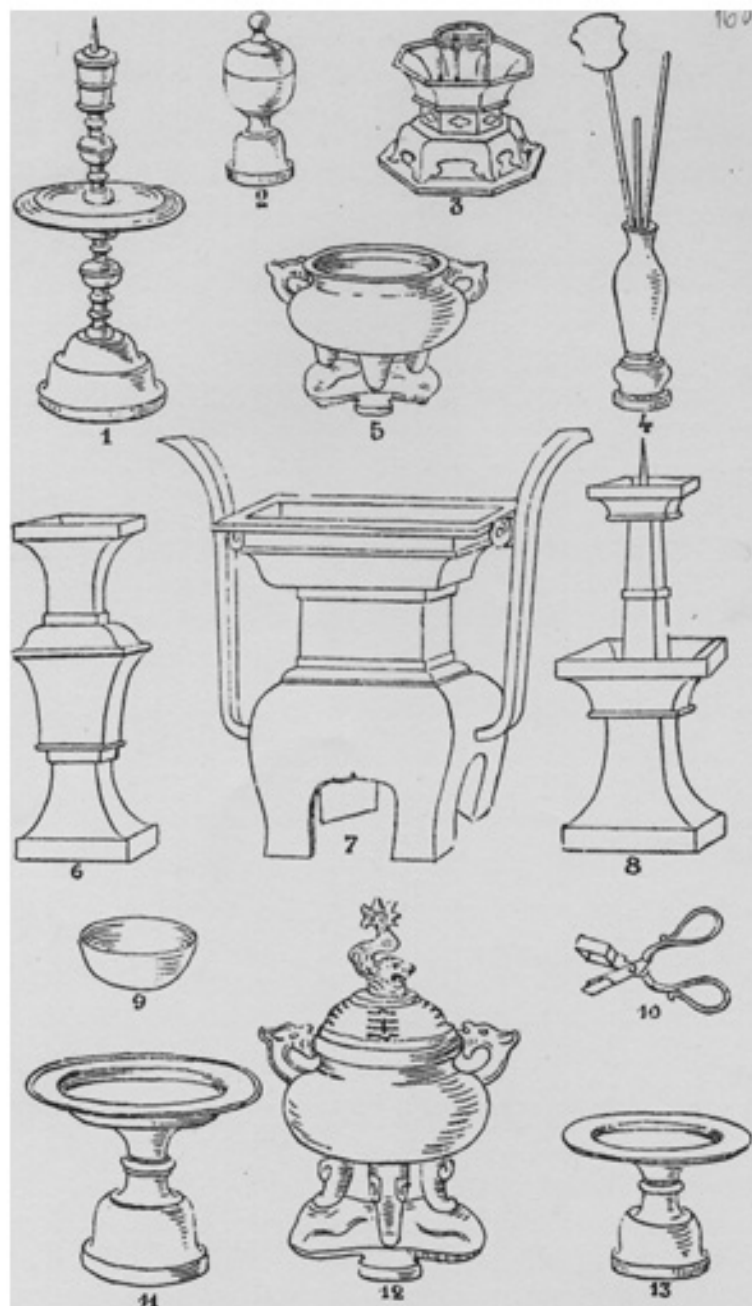


Planche XXVI. — Objets de culte pour le sacrifice du Nam -Giao.
 LÉGENDE : 1. Chandeller en cuivre — 2. Récipient à bois d'aigle en cuivre.
 — 3. Porte cierge en étain. — 4. Vase porte-baguettes en cuivre. — 5.
 Brûle-parfums en cuivre. — 6. Vase à fleurs en étain. — 7. Brûle-parfums
 en étain. — 8 Chandeller en étain. — 9. Bol en cuivre pour bouts de mèches.
 — 10. Ciseaux à moucher les cierges. — 11. Plateau à fruits en cuivre.
 — 12. Brûle-parfums en cuivre. — 13. Plateau à fruits en étain.

LES GRANDS « LAIS » A LA COUR D'ANNAM⁽¹⁾

Par EDMOND GRAS,

Trésorier particulier de l'Annam.

Hué 1910.

La sortie de l'Empereur.

Des profondeurs du vieux palais des Empereurs d'Annam, de cette partie fermée interdite à tous, dernier abri de l'existence intime du Souverain tout puissant et sacré vers lequel nul ne pouvait, naguère encore, lever même un regard sous peine de mort, de cette retraite ultime que n'ont pu forcer nos curiosité occidentales, un appel sauvage sort, une sorte de rugissement qui se prolonge en modulations suraiguës, aussitôt répétées par l'écho, de voûte en voûte. A ce cri du héraut annonciateur, la porte mystérieuse, la « Porte Dorée », que seule pouvait franchir l'imagination avide d'inconnu merveilleux, s'ouvre lourdement, laissant passerle cortège impérial qui sort de la « Cité Pourpre », en ce jour d'audience solennelle. A travers les cours ensoleillées et les couloirs sombres de sa princière demeure, où la patine dorée d'un ciel ardent le dispute à la lèpre verte des saisons humides, il s'avance, le jeune et frêle rejeton de l'antique lignée, lentement balancé sur sa chaise à porteurs, au son léger des flûtes et des hautbois rythmé par le battement des cliquettes de bois, à l'abri des hauts parasols jaunes, escorté de soldats aux tuniques rouges, casqués comme des gladiateurs, d'eunuques en robes bleues, aux figures flétries de vieilles femmes, dans un déploiement de faste rituel et ancestral, émouvant de grandeur vétuste.

Le cortège pénètre dans la salle du Trône. La cérémonie s'apprête...

(1) Communication lue à la réunion du 24 février 1915. Si le lecteur retrouve ici quelques phrases déjà lues dans une publication signée d'un autre nom, il ne devra pas s'en étonner : l'auteur ne fait que reprendre son bien.

Les grands « Laïs ».

Dans la demi clarté d'une immense salle ombreuse, fermée de panneaux rouges et jaunes, de grandes colonnes en bois laqué de rouge et d'or montent vers des lambris fouillés de sculptures, que reflète un sol dallé de faïence brillante. La salle est vide. Deux porte-éventail, deux porte-sabre s'y espacent, immobiles, entre les colonnes. Tout au fond, loin de tous, très loin, dans la pénombre d'un dais d'or vert, isolé comme une idole derrière le voile de fumée légère qui s'élève d'un brûle-parfum, le tout jeune Empereur d'Annam transparaît, sur son trône aux dragons d'or, figé dans une pose hiératique, le visage ivoirin impassible sous sa tiare d'or scintillante de diamants, vêtu d'une simarre de soie jaune brodée d'or. Cet isolement, plus qu'un fastueux entourage, ajoute à la majesté de l'Empereur-enfant quelque chose de la majesté divine. Dissimulées derrière un pilier, la longue robe bleue et la face glabre du Chef des Eunuques font penser au lévite d'un culte mystérieux (1)

Sur le parvis de la salle, debout sur des nattes claires finement tressées, tournés vers le trône, sont les trois Princes du Sang les plus proches de l'Empereur, immobilisés en leurs robes raidies de soie mordorée, brochée et brodée, mitrés d'or et de pierreries, bottés de soie noire sur d'épaisses semelles de feutre blanc. Frôlés par la lumière extérieure, ils ont des reflets changeants de scarabées étranges et splendides, les deux pointes de leurs ceintures semblables, dans leur dos, à des ailes repliées.

Dehors au bas des marches aux dragons de marbre, les larges dalles de pierre brunies, verdies, chaudes, de la cour d'honneur, éclatantes sous le grand ciel bleu, se dorent au soleil, la tour est bordée de grandes vasques de porcelaine blanche et bleue fermée par un portique de bronze serti d'émaux, qui enjambe un bassin à l'eau verdie par les lotus et les nénuphars. Deux lions de bronze doré, emblèmes de la puissance impériale, la gardent. Encadrés par les porte-parasol de parade, par les chanteurs et les musiciens, par les porte-sabre, aux robes multicolores, rouges, vertes, bleues, coiffés de bonnets de formes archaïques et diverses, par les chevaux d'honneur tenus en main, s'émouchant de, leurs longues queues sous les housses de soie et

(1) M. Brieux, de l'Académie Française, a commis une assez amusante méprise. Dans son livre sur l'Indochine, cet écrivain a pris le Chef des Eunuques pour la Reine-mère, et le crachoir en or de l'Empereur, ce crachoir que tous les Annamites posent sur la table à côté d'eux, pour une coupe à champagne.

Les femmes annamites ne paraissent jamais aux cérémonies officielles.

s'ébrouant entre les houppes de leurs mors, par les hauts éléphants gris aux blanches défenses, que leurs larges oreilles éventent et dont le lent balancement fait tinter le riche caparaçon — deux cents mandarins, en grand costume d'apparat, sont rangés en deux groupes, les mandarins civils à gauche, les mandarins militaires à droite (1).

Le silence est solennel, l'immobilité absolue, sous un soleil implacable. Et devant le déploiement calme de cette pompe extrême-orientale, sur laquelle plane la mélancolie d'un passé qui se fâne, le visiteur étranger, pris au charme impressionnant d'un spectacle nouveau et unique, ne peut se défendre d'un regret pour ces grandeurs humaines qui lentement s'effritent comme s'effeuillent les roses, somptueusement ...

Soudain des flûtes trillent, des cliquettes de bois claquent, des hautbois glapissent ; le grincement léger des violons, le froissement sec des cymbales se fondent dans le grondement des gongs, entre les détonations sourdes des tam-tam. Une mélodie d'un rythme étrange s'élève, tantôt aiguë et nasillarde, tantôt sauvage et gutturale. Alors, d'un pas lent, cadencé et grave, alignés dans un ordre hiérarchique inflexible, les deux groupes de mandarins s'avancent au devant l'un de l'autre, emplissant l'esplanade vide. Chaque rang s'arrête à hauteur de la stèle de pierre qui fixe son emplacement, puis tous font face à l'Empereur et se figent dans une nouvelle immobilité. Les faces jaunes, tannées ou claires, aux pommettes saillantes sous les yeux bridés, ridées ou lisses, larges ou creuses, imberbes ou barbues, aux lèvres fortes entre les deux virgules noires des moustaches tombantes, aux mentons fuyants derrière la brosse des barbiges blanches, luisent sous les bonnets de crin noir incrustés d'or, barrés de deux croisillons en antennes, enfermant le chignon. Les robes de soie aux grands plis rigides, lourdes des broderies des dragons d'or et des larges fleurs de soie, mêlent leurs couleurs rutilantes, chatoient à la lumière. Le violet sombre y est diapré de tons rouges passés, de verts morts, de jaunes éteints, de mauves pâlis, le tout fondu dans une note dominante de bleu foncé, dans le décor vieilli des terrasses.

La mélodie des chœurs et l'orchestre se sont tus.

Dans un nouveau silence, un chanteur glapit quelques syllabes, modulées d'une voix grêle qui paraît s'envoler, dans l'air calme, par-dessus la haute porte majestueuse du Palais aux toits recourbés, jusqu'aux miradors lointains.

A ce signal, comme à une incantation magique, la rigidité des deux cents mandarins se brise. D'un seul mouvement, Princes du Sang, hauts dignitaires aux barbes chenues, jeunes gradés, ont élevé leurs bras,

(1) La gauche est la place d'honneur.

les longues manches amples palpitant comme des ailes de papillons, les mains aux ongles démesurés et contournés jointes sur les « maintiens » d'ivoire : puis, il les abaissent en encensant. Dans un parfait ensemble, les têtes alors s'inclinent, les genoux fléchissent, les dos se courbent et, dans le prosternement profond qui, cinq fois de suite, les abat d'un même geste, les robes de soie s'étalent sur le sol, tandis que les fronts heurtent les dalles. L'esplanade semble jonchée des pitales effeuillées de fleurs merveilleuses...

Un mandarin, se détachant d'un coin de la salle du Trône où il s'était effacé, vient, muet, déposer sur une table drapée de jaune le coffret, recouvert d'un voile jaune, renfermant l'offrande mystérieuse à l'Empereur. Il se retire à reculons, à demi courbé, les fortes semelles de ses bottes de cérémonie sonnantes seules sur les carreaux de faïence.

Cinq fois encore, dans la tour éblouissante de lumière, le même appel couche les mandarins dans la même posture d'humble adoration. Cinq fois encore, l'impressionnant hommage ancestral d'un rite immuable s'en va là-bas, vers la petite Majesté à la fois fragile et puissante, présente et lointaine, du tout jeune Empereur. Et chaque fois, au-dessus de ces nuques fléchies, on croit sentir passer encore le vent du coupe-coupe impérial, qui jadis nivelait si aisément les ambitions dangereuses.

Alors, les deux groupes de mandarins se séparent à nouveau et retournent vers les bas-côtés.

Resté seul, l'un d'eux prononce à haute voix une dernière formule et s'incline.

Les grands « laïcs » sont finis. Le Souverain se retire, au même son léger des flûtes et des hautbois, au fond de son palais. La vision s'évanouit comme un conte des « Mille et une nuits ».

Nos silhouettes européennes, dépaysées, retraversent la cour d'honneur déserte et le parc vide que ne peuple plus que le chant des cigales.



LES GRANDS LAIS

Pour HENRI SESTIER.

Si notre collègue, le poète chaud et vibrant qui signe Jacques Altar, M. le D'Reboul-Lachaux, aujourd'hui sur le front, avait pu assister à notre réunion du 24 février, nul doute qu'il ne nous eût lu le sonnet qu'il consacra à la cérémonie des grands lay. Ces vers sont comme une eau-forte vigoureuse, nette et profonde, de l'impressionnante vision. Ils sont le couronnement de la description détaillée et exacte, mais si vivante en même temps, de M. Orband, que l'on lira plus loin, du tableau rutilant et harmonieux, vigoureux et nuancé, qu'à brossé M. Gras.

Leur auteur nous accordera, tous n'en doutons pas, l'autorisation de les reproduire dans notre Bulletin, pour grouper tous les documents qui concernent les grands lay (1).

(Le R. du B.).

Les portes du palais s'ouvrent, et le décor
Immuable est celui des époques lointaines;
Emaux, lotus sacrés, bois rares, porcelaines,
Hauts portiques de bronze où le dragon se tord.

Les Chefs d'Annam sont là, vêtus de soie et d'or.
Le gong sonne; un cri monte ; et les têtes hautaines
Se courbent jusqu'au sol, comme le riz des plaines
Incline des épis trop lourds de leur trésor.

Dans l'altier flamboiement du trône en laque rouge
Une tunique d'or dont pas un pli ne bouge,
Un point jaune, immobile et muet : l'Empereur

Un enfant ! mais, grandi des grandeurs ancestrales,
Il sait déjà l'envers des pompes triomphales...
Et l'âme de Gia-Long s'infiltre dans son coeur.

JACQUES ALTAR.

(1) Le sonnet que nous reproduisons a paru dans « Les Pages indochinoises », du 15 mai 1913.

LA PAGODE THIEN-MAU : HISTORIQUE (1)

Par A. BONHOMME,

Administrateur des Services civils.

Après avoir visité la Résidence Royale et les Tombeaux des Empereurs, tout étranger qui arrive à Hué est conduit à la pagode dite « Tour de Confucius ». C'est un but de promenade obligatoire, d'abord en raison de l'agrément que présente la route en bordure de la rivière, mais aussi, et surtout, en raison de la beauté du site célèbre où s'élève ce monument. Et il est bien certain que le paysage admirable que l'on peut contempler soit du pied, soit mieux encore du sommet de la tour, est tout à fait remarquable par son caractère de grandeur et de majesté et que peu de personnes restent insensible au charme qui s'en dégage.

Au Sud, c'est le fleuve, et les mamelons couverts de pins de Long-Thọ, avec, au-delà, la plaine de Nguyệt-Biêu ; à l'Ouest, le lit du fleuve, devenu très large au sortir du coude brusque qu'il vient, de faire, permet à ses eaux de s'étaler en une nappe immense qui a la sérénité d'un lac aux eaux tranquilles. L'une des berges, celle de la rive droite, est bordée d'une végétation luxuriante tandis que la rive gauche laisse apercevoir les temples et les pagodes d'An-Ninh.

Au-delà la vue s'étend sur une série de collines de hauteur variable pour s'arrêter dans le lointain sur les lignes sinueuses et indécises des premiers contreforts de la chaîne annamitique qui constituent ainsi, en quelque sorte, le fond reposant et serein de tout le paysage.

Aussi cette pagode fut-elle classée par le Roi Thiệu-Trị parmi les vingt plus beaux sites de la Capitale et des environs, et l'auteur de la « Brève description du district de Ô » vantant sa situation, la décrit-il comme « différente de la plupart des sites ordinaires de ce monde » et semblant plus proche des lieux célestes. Les visiteurs qui s'y « rendent éprouvent, sans qu'ils sachent pourquoi, le désir de faire le « bien et sentent se dissiper les soucis d'ici-bas. En vérité c'est un lieu « idéal et divin » (2).

(1) Communication lue à la réunion du 29 mars 1915.

(2) *Ô-châu cận lục* 烏州近錄, livre 5, page 51.

Malgré l'appellation de « Tour de Confucius » que les Européens lui ont donnée à tort, sans doute parce qu'elle est bâtie sur la route qui mène au Temple des Lettres ou de Confucius (Văn-Miếu 文廟), situé à quelques centaines de mètres plus loin, cette pagode n'a rien de confucéen. C'est un temple bouddhique dont le nom véritable est « Temple Thiê - Mầu » (Thiên-Mẫu-Tự 天姥寺), appelé aussi vulgairement Thiên-Mộ ou Thiên-Mụ.

Il est situé sur le territoire du village de An-Ninh-Thượng, huyện de Hương-Trà, et sa construction remonte au début du 17^e siècle. Elle a été commencée exactement en juillet 1601. Cette date est intéressante, au point de vue historique, parce que nous sommes alors à une période capitale de l'histoire d'Annam.



Fig. 47. — La pagode Thiên Mẫu, vue du côté Est (Cliché PIERRON).

Grâce à l'appui de Nguyễn-Kim et de son fils Nguyễn-Hoàng, les Lê ont été replacés sur le trône de leurs ancêtres ; ils ont obtenu l'investiture de la Chine et les Mạc n'occupent plus que les provinces de Thái-Nguyên et de Cao-Bằng. Mais à partir de ce moment et jusqu'à la fin du 18^e siècle, les Lê ne sont guère plus souverains que de nom. Un rouage nouveau s'introduit dans la machine gouvernementale, c'est l'institution des seigneurs héréditaires ou « Chúa ». Le pouvoir sera exercé, en réalité, au Tonkin par les Chúa Trịnh et en Cochinchine par les Chúa Nguyễn.

Pendant plus de deux siècles l'histoire d'Annam va être remplie des rivalités de ces deux familles, dont l'une, celle des Nguyễn, finira par triompher.

En 1601, nous sommes à la première année du règne de Lê-Kinh-Tôn, dont le père Lê-Thê-Tôn vient de mourir et Nguyễn-Hoàng est Seigneur de Cochinchine. Mais lorsque les Nguyễn eurent réuni l'Annam tout entier sous leur autorité, ils donnèrent à leurs ancêtres des titres impériaux. Nguyễn-Kim est le premier Nguyễn auquel les documents de la dynastie régnante donnent un titre impérial et un titre rituel posthumes : ils le nomment Triệu-Tổ Tĩnh Hoàng-Đê 肇祖靖皇帝 ; son fils Nguyễn-Hoàng, le premier des Seigneurs de Hué, est, pour les historiens officiels, Thái-Tổ Gia-Dù Hoàng-Đê 太祖嘉裕皇帝 et l'année 1558 où il arriva dans le Thuận-Hóa pour se fixer au village de Ai-Từ, au Nord de la citadelle actuelle de Quảng-Trị, est regardée comme l'année fondamentale de l'histoire des Nguyễn.

L'an 1601, qui est la première année de Lê-Kinh-Tôn, est donc en même temps la 44^e année de Thái-Tổ.

Aussi le R. P. Cadière dit-il que « le temple Thiên-Mẫu est remarquable, historiquement parlant, en ce sens qu'il est la première « construction que les Nguyễn firent dans les environs de leur future « capitale. C'est le noyau de la capitale de Hué. Ce ne sera que plus « tard, en 1635, que Công-Thượng-Vương quittant la région de « Quảng-Trị viendra se fixer à Kim-Long et que Ngãi-Vương, en 1687, « se fixera à Phú-Xuân, l'emplacement actuel (1) ».

La légende relative à la fondation du Temple est exposée en détails dans l'ouvrage intitulé : « Histoire de la fondation du Việt-Nam(2) ».

En voici la traduction :

« Un jour, le Seigneur du Sud, profitant de quelques moments de « loisir, fit une excursion pour admirer les beaux sites. Pas de mont-
« gnes qu'il ne visitât, pas de cours d'eau qu'il ne contemplât. Au
« cours de son excursion, il fut frappé de la situation d'une colline sise
« dans le village de Hà-Khê, huyện de Hương-Trà, et qui, s'élevant
« seule dans la plaine, présentait l'aspect d'un dragon tournant la tête
« pour regarder la montagne principale dont cette colline est une des
« ramifications. Attiré par cette situation, il gravit le monticule pour
« jouir de la vue environnante. Il s'aperçut alors de la présence d'une
« tranchée qui coupait la base du monticule et il en ressentit un vif
« chagrin. Ignorant le but de ce travail, il s'informa auprès des gens
« de la localité du nom de la colline. On lui répondit en ces termes :

(1) L. Cadière : *Sur quelques monuments élevés par les Seigneurs de Cochinchine*, page 7, dans B. E. F. E. — Vol. V. 1905.

(2) *Việt-Nam khai quốc chi*. 越南開國志.

« L'année *tân-sửu* 辛丑 1601, 44^e année de Thái-Tổ Gia-Dũ Hoàng-
 « Đế 太祖嘉裕皇帝 ou Tiên-Vương 僊王, en été, à la 6^e lune, on
 « construisit, pour la première fois, le temple Thiên-Mẫu. A cette
 « époque, l'Empereur examinant successivement les montagnes et les
 « fleuves dont la situation était remarquable, aperçut la haute colline
 « de Hà-Khê qui s'élevait au milieu d'une vaste plaine, offrant l'appa-
 « rence d'un dragon qui lève la tête pour regarder en arrière. Par
 « devant, on apercevait à ses pieds un fleuve immense, et par derrière,
 « la colline rejoignait un étang aux eaux tranquilles. Le site était, sous
 « tous les rapports, on ne peut plus charmant. Aussi le prince prit-il
 « des informations auprès des habitants du lieu. Tous lui dirent
 « que sur cette colline il se produisait beaucoup de choses extra-
 « ordinaires et miraculeuses. La tradition rapportait que jadis un
 « individu aperçut pendant la nuit une vieille femme qui se tenait
 « assise sur le sommet de la colline, vêtue d'un habit rouge et d'un
 « pantalon vert, et qui lui dit : Il convient que le véritable Seigneur
 « de cet endroit vienne et élève un temple sur ce lieu, afin de concen-
 « trer les influences surnaturelles, et, par ce moyen, de défendre la
 « veine du dragon. Après avoir dit ces mots, la vieille disparut subite-
 « ment. C'est pourquoi on appela alors la colline Thiên-Mẫu 天姥
 "ou de la Vieille céleste. L'Empereur considérant que cet emplacement
 « avait un pouvoir surnaturel, y fit construire un temple que l'on
 « appela temple Thiên-Mẫu (1). »

L'étang aux eaux tranquilles, Binh-Hồ 平湖, auquel l'annaliste fait allusion, est, en réalité, une simple mare formée par une dépression de terrain et située du côté Nord, en dehors et au pied de l'enceinte extérieure de la pagode. Au bord de cette mare se trouve une énorme pierre façonnée en forme de tortue. La légende raconte que quelque temps après la construction de la pagode, une tortue sortit un jour du fleuve et pénétra dans l'enceinte du temple puis, désirant se désaltérer, se dirigea vers l'étang où elle arriva après avoir brisé le mur extérieur. Ayant été surprise par un orage et foudroyée, elle resta pétrifiée à cet endroit où on lui fit subir les réparations nécessaires pour assurer sa conservation en bon état.

Sous le règne de Hiên-Vương, le quatrième des Seigneurs de Hué, des réparations furent effectuées à la pagode. Les Annales mentionnent le fait, d'ailleurs très brièvement, ainsi qu'il suit :

« L'année *ất-tị* 乙巳 (1665), 17^e année de Thái-Tôn Hiên-Triết
 « Hoàng-Đế 太尊孝哲皇帝, ou Hiên-Vương 賢王, en automne, à

« la 7^e lune (11 août — 8 septembre), on restaura le temple **Thiên-Mẫu** (1). »

Mais c'est surtout avec **Minh-Vương** 明王, le sixième des Seigneurs de Huế, qui régna de 1691 à 1725, que des constructions définitives furent entreprises. Les historiens nous ont représenté ce prince comme un fervent protecteur de la religion bouddhique. Nombreux sont les temples qu'il fit élever ou restaurer. Les Annales nous rapportent dans les termes suivants les travaux effectués à la pagode **Thiên-Mụ** :

« L'année *canh-dần* 庚寅 (1710), 19^e année de **Hiền-Tôn** **Hiệu-Minh** **Hoàng-Đề** 顯尊孝明皇帝, ou **Minh-Vương** 明王, en été, à la 4^e lune (29 avril — 27 mai), on fonda la cloche du temple **Thiên-Mẫu**, dite » **Đại-Hồng** » 大 et du poids de 3.285 livres (2). »

« Sous le même règne, l'année *giáp-ngọ* 甲午 (1714), 23^e année de **Minh-Vương**, on restaura, pour la seconde fois, le temple **Thiên-Mẫu**.

« Ordre fut donné au **Chư-ởng-Cơ** (commandant de régiment) **Tông-Đức-Đại** 宋德大, et à d'autres, de surveiller ces travaux. Voici quelle en fut l'ordonnance : A partir de la porte de la montagne, on trouvait le temple du Roi du Ciel (**Thiên-Vương-Điện** 天王殿), le temple de l'Empereur de Jade (**Ngọc-Hoàng-Điện** 玉皇殿), le temple précieux du Grand Héros (?) (**Đại-Hùng-Bửu-Điện** 大雄寶殿), la salle des entretiens sur la loi, (**Thuyết-Pháp-Đường** 說法堂) la tour de la bibliothèque (**Tàng-Kinh-Lâu** 藏經樓) ; des deux côtés « les tours de la cloche et des tambours (*chung cồ lâu* 鐘鼓樓) et les « temples des dix Rois (**Thập-Vương-Điện** 十王殿) ; la salle des Nuages « et de l'Eau (**Vân-Thủy-Đường** 雲水堂), la salle de la connaissance « de la saveur de la Loi (**Tri-Vị-Đường** 知味堂), la salle de la Contemplation (**Thuyền-Đường** 禪堂), le temple de la Grande Miséricorde « **大悲殿**), le temple de **Bhesa-jya-guru** (**Được-Sư-Điện** « **藥師殿**), les demeures des bonzes (*tăng liêu* 僧寮) et les maisons « de Contemplation (**Thuyền-Xá** 禪舍), dont il n'y avait pas moins de « plusieurs dizaines. Par derrière, dans l'intérieur du Jardin **Ti Da** « **毘耶**, il n'y avait également pas moins de plusieurs dizaines de « cellules de bonzes (*phương trượng* 方丈). Tout resplendissait d'or « et de pierres précieuses. En une année le travail fut achevé. L'Em- « pereur composa en personne une inscription lapidaire que l'on

(1) L. Cadière *id. ibid.*

(2) « Cette cloche existe encore. L'inscription qui a été composée par le Roi lui-même est datée de l'année *canh dân* 庚寅 1710, période **Vĩnh-Thịnh** 永盛, « 1705-1719, de **Lê-Dũ-Tôn** 黎裕尊 6^e année de période, 4^e lune (29 avril - « 27 mai 1710), jour anniversaire de la naissance du Bouddha. » — L. Cadière *id. ibid.*

« grava en cet endroit (1), En outre, le Roi envoya acheter en Chine
« la grande collection du Tripitaka 大藏經, 律, 論, en tout plus de
« mille ouvrages. Il établit un monastère (c'est-à-dire sans doute qu'il
« appela des bonzes pour le service du temple et leur assura des
« revenus.) Devant le temple, touchant le fleuve, il éleva un belvédère
« pour la pêche à la ligne. Il se rendait souvent à cet endroit.

« Il y avait à cette époque un Hoà-Thượng (2) de Tịch-Tây 浙西
« appelé de son nom d'enfance Đại-Sán 大汕 et de son nom viril, Thạch
Liêm 石瀝. Par l'exercice de la contemplation et par ses visites à
l'Empereur, il devint très cher à celui-ci. Etant retourné à Canton,
il construisit avec les bois de marque que lui avait donnés l'Empe-
reur le temple Trùng-Thọ 長壽 dont on voit encore les restes en
ce lieu (3).

« En automne, à la 7^e lune (10 août-8 septembre), on fit une grande
réunion au temple Thiên-Mẫu. L'Empereur se purifia, demeurant au
« jardin Tì-Da pendant un mois, et il distribua aux indigents de l'argent
et du riz. Le prince suzerain du Thuận-Thành 順城鎮, Kê-Bà-Tử
繼婆子, amena ses fils et ses ministres pour assister à la réunion.
« On le reçut avec de grand égards et on éleva ses trois fils Phù-Xác
扶壳, Phác-Xác 撲壳 et Tỉ-Thôn-Phủ 俾村扶 à la dignité de Hầu
(侯 marquis) (4).

A ce sujet, le R. P. Cadière fait remarquer que « le Thuận-Thành
順城鎮 était l'ancien, royaume de Chiêm-Thành 占城, Campa. Le
royaume existait encore en tant que royaume en 1692 mais son Roi
Bà-Tranh 婆爭 s'étant révolté, est pris, en 1693, avec Kê-Bà-Tử,
繼婆子, son premier ministre. Le royaume devient une simple pro-
vince du nom de Thuận-Thành, chargée en phủ définitivement en
1697. Les troupes annamites occupent tout le pays. Kê-Bà-Tử,
s'étant sans doute rangé du parti des vainqueurs, fut nommé Kham-Lý
勘理, Inspecteur du pays, en 1693, puis Tả-Đô-Độc 左都督 en 1694,
enfin, la même année, prince suzerain de la province de Thuận-Thành.
C'est à ce titre que nous voyons cet intrus représenter aux fêtes de la
« Cour de Hué l'antique et illustre royaume du Campa en 1714 (5). »

(1) « Cette stèle qui existe encore, posée sur le dos d'une énorme tortue en
« marbre, est datée de l'année ất-mùi 乙未 1715, 11^e année de Vĩnh-Thạnh
« 永盛 de Lê-Dũ-lôn 黎裕尊. » — L. Cadière, *ibid*.

(2) Grade élevé dans la hiérarchie bouddhique,

(3) La stèle de Minh-Vương qui a été mentionnée ci-dessus et dont la traduction
fera l'objet d'une communication ultérieure, contient du reste tout un passage
relatif au Hòa-Thượng Thạch-Liêm.

(4) L. Cadière, *ibid*.,

(5) L. Cadière, *ibid* .

Au 19^e siècle, la pagode Thiên-Mẫu fut plus en faveur que jamais auprès des souverains annamites.

C'est ainsi que les Annales de Gia-Long nous ont conservé le souvenir d'une cérémonie qui y fut célébrée en mémoire d'officiers et soldats victimes d'un naufrage. La mention relative à cet événement porte la date de l'année *qui-hợi* 癸亥, 2^e année de Gia-Long, 2^e mois intercalaire (23 mars 21 avril 1803), et la rubrique « Secours aux militaires naufragés » :

« En automne dernier, des officiers et soldats des divers vậ (régiments) de Thẫu-Sách s'embarquèrent à bord d'un bâtiment de la « Marine militaire du Tonkin. Arrivé à Thanh-Hoá, le bâtiment fit naufrage et plus de cinq cents personnes périrent.

« Avisé du sinistre par le Độc-Trần, Tồn-Thất-Chương, l'Empereur, s'affligeant, ordonna d'accorder aux victimes des secours mortuaires au même titre qu'aux victimes de guerre (pour le Vậ-Uỷ 100 ligatures, pour le Phó-Vậ-Uỷ 50 ligatures, pour les Cai-Đội 30 et « ainsi de suite).

« Il ordonna, en outre, de faire à la pagode Thiên-Mụ une cérémonie « en mémoire des victimes (1). »

Un autre passage des Annales de Gia-Long daté de l'année *bính-tí* 丙子, 15^e année de Gia-Long, 6^e mois intercalaire (25 juillet-20 août 1816), contient les réflexions suivantes qu'aurait faites l'Empereur : « En contemplant le tableau représentant la pagode Thiên-Mụ, l'Empereur dit à son entourage : Cette pagode a été édifée dans un « site vraiment grandiose. D'après les souvenirs qui nous ont été laissés par les règnes antérieurs il s'y trouvait autrefois, paraît-il, un « jardin royal et un pavillon de pêche. D'ailleurs, le Ministre des Rites, « Đặng-Đức-Siêu, se souvient encore de leurs emplacements (2). »

Gia-Long ordonna la reconstruction de la pagode et les Annales en font mention :

« L'année *ất-hợi* 乙亥, 14^e année de Gia-Long, et été, au 4^e mois « (9 mai-6 juin 1815), la pagode Thiên-Mụ fut réparée et il fut ensuite « procédé à la fonte des statues de Bouddha. L'Empereur y assista « et fit à Trịnh-Hoài-Đức, qui était présent le récit suivant : « L'emplacement sur lequel se trouve cette pagode possède des principes divins. Mon auguste ancêtre, l'Empereur Hiên-Tôn Hiên-Minh Hoàng-Đê, avait, en l'année *giáp-ngọ*, 23^e année de son « règne (1714), fait effectuer de nombreux travaux à cette pagode. « Il y a de cela 101 ans. Maintenant je l'ai fait réparer à mon tour, tout

(1) *Đại-Nam-thiết-lục-chánh-biên-đệ-nhiệt-kỷ*, livre 20, fol. 9.

(2) *Đại-Nam-thiết-lục-chánh-biên-đệ-nhiệt-kỷ*; livre- 55, folio 14. a b.

« en respectant le plan primitif, et dans le but de conserver ce site.
« J'ai accordé à titre de récompense 1.800 ligatures aux soldats et
« ouvriers qui ont participé à ces travaux (1). »

Nous avons des détails plus complets sur les travaux qui furent effectués à cette date, dans la Géographie (2) publiée en la 3^e année de Duy-Tân (1909) laquelle nous rapporte que « en la 14^e année de son « règne (1815), l'Empereur Gia-Long fit reconstruire la pagode Thiên-
« Mụ. A cet effet, il fit bâtir, au milieu, un temple qui prit le nom de
« Đại-Hùng-Điện, 大雄殿, et à droite et à gauche, deux bâtiments
« servant de dépendances ; puis le temple dit Di-Lặc-Điện 彌勒殿, et
« le temple dit Quan-Âm-Điện 觀音殿. Derrière celui-ci et à droite
« s'élève la bibliothèque 藏經樓. Devant le temple de Đại-Hùng, à
« l'Est et à l'Ouest, furent édifiés deux temples dédiés aux Rois des
« Enfers (Thập-Vương-Điện 十王殿) : un peu en avant, à droite et à
« gauche, on construisit deux bâtiments dits Lôi-Gia 雷家. Devant la
« pagode on éleva la porte monumentale dite Nghi-Môn 儀門 ; à
« gauche de cette porte, le clocher (Chung-Lâu 鐘樓) et à droite la
« tourelle au tambour (Cổ-Lâu 鼓樓). Devant la grande porte, on
« édifia pour abriter une stèle et la grande cloche, deux constructions
« hexagonales.

« Enfin l'ensemble de ces constructions fut entouré d'un mur
« d'enceinte percé de huit portes de toutes dimensions ») (3).

D'autre part, le Hội-Điện du Ministère des Travaux publics nous dit qu'en « la 14^e année de Gia-Long (1815), la pagode fut reconstruite et
« agrandie. Le temple de Đại-Hùng fut dès lors, composé de trois
« pièces principales et de deux pièces collatérales avec un bâtiment
« dit Tiên-Đường 前堂 et composé de cinq pièces avec des ornements
« tout autour ; le temple de Di-Lặc composé de trois pièces avec deux
« pavillons à droite et à gauche ; le temple de Quan-Âm de trois pièces
« principales et deux pièces collatérales avec une cuisine et un maga-
« sin, et à droite et à gauche, deux dépendances de cinq pièces chacune
« et servant de chambres de bonzes. Il fut édifié, en outre, un clocher,
« une tourelle à tambour, deux constructions hexagonales servant à
« abriter l'une une stèle et l'autre, une cloche ; un grand portail à
« trois entrées et enfin une enceinte haute de cinq *thước* et percée de
« trois portes supplémentaires dont une à gauche, une à droite et la
« troisième à l'arrière (4). »

(1) *Đại-Nam thật lục đệ nhất kỷ*, livre 50, folio 9 a b.

(2) *Đại-Nam nhất thống chí*.

(3) *Đại-Nam nhất thống chí*, volume 1, page 52.

L'Empereur **Minh-Mạng** n'était pas un fanatique de la religion bouddhique. Cependant il ne se désintéressa pas de la pagode **Thiên-Mụ**. Une des stèles érigées par **Thiệu-Tri**, en la 6^e année de son règne (1846) et dont il sera parlé plus loin, mentionne, en effet, que »
« le règne de **Minh-Mạng** des travaux d'embellissement furent effectués
« à la colline qui devint ainsi de plus en plus belle. »

Le **Hội-Điền** du Ministère des Travaux publics nous dit aussi
« en la 12^e année de **Minh-Mạng** (1831), la bibliothèque fut agrandie
« et composée désormais de trois pièces (1). »

Minh-Mạng prescrivit aussi plusieurs cérémonies expiatoires et nous trouvons dans le **Hội-Điền** du Ministère des Rites deux ordonnances royales rendue spécialement à cet effet. L'une est datée de la 6^e année du règne (1825) :

« Les combats nécessités par la fondation du royaume ont coûté la vie à beaucoup de généraux et de lieutenants ainsi qu'à un grand nombre de personnes dépourvues de postérité. Pour apaiser
« manes, j'ordonne d'organiser à la pagode **Thiên-Mụ** des cérémonies expiatoires durant sept jours et sept nuits. »

La deuxième ordonnance est datée de la 16^e année du règne (18
« J'ordonne au Ministère des Rites de faire des préparatifs à réunir les bonzes pour organiser, à l'occasion de la fête **Ti-Nguyên**, une fête expiatoire durant trois semaines afin de soulager
« bénir les mânes des généraux lieutenant et soldats morts au ci d'honneur. Bien que la religion bouddhique soit très subite et
« les Bouddhas ne soient pas aussi divins et perspicaces qu'on le cependant l'affliction que j'ai pour ces généraux et ces lieutenants sort à aucun moment de mon cœur. Cette fête aura simplement but de témoigner ma compassion et mes regrets, loin de propager croyance au bouddhisme (2). »

Les Annales nous ont gardé le souvenir de cette cérémonie que relatent dans les termes suivants :

« L'année **ất-vị** 乙未, 16^e de **Minh-Mạng**, en automne, 7^e
« (août-septembre 1835), il fut organisé des cérémonies expiatoires
« la pagode **Thiên-Mụ**. **Le Quyên-Thự-Thống-Chê**, **Bùi-Công-Huy**
« le **Biện-Lý** du Ministère des Travaux publics, **Nguyễn-Đức-Ti**
« furent chargés de s'en occuper. Voici dans quelles circonstances.

« Les opérations militaires au Tonkin ayant été terminées, l'Empereur dit. au **Nội-Các** :

(1) **Hội-Điền**, volume 208, page 53.

(2) **Hội-Điền**, volume 125, page 13.

« Maintenant le calme a été rétabli et les chefs rebelles ont été mis à mort. Les opérations militaires de ces trois dernières années ont été couronnées de succès.

« D'autre part, pendant les années précédentes, les Siamois qui avaient envahi le pays en cinq endroits, ont été complètement battus à Thuận-Cần, Hố-Hải et Vũ-Lật ainsi qu'à Cam-Lộ et Trần-Trịnh.

« Actuellement les sauvages et les pirates siamois se tiennent tous tranquilles. C'est le moment de rentrer les armes et de fêter la victoire.

« Je ne puis songer à ces événements sanglants sans éprouver une grande tristesse.

« Aussi j'ai déjà décerné aux morts des titres posthumes et accordé des secours à leurs familles suivant l'importance de leurs mérites, et fait célébrer des cérémonies en leur honneur. Cependant je me suis dit que le but de la religion bouddhique est de secourir les misérables et de leur accorder le bonheur. J'ordonne donc au Ministère des Rites de faire des préparatifs pour que, à l'occasion de la fête Trung-Nguyên prochaine, tous les bonzes réunissent à la pagode Thiên-Mụ pour organiser une cérémonie durant trois semaines, afin de soulager les mânes de mes officiers et soldats morts en guerre. Ce résultat ne sera peut-être pas atteint, en raison de la subtilité du bouddhisme, mais le souvenir de mes généraux et de mes officiers disparus ne m'échappant à aucun moment, cette cérémonie sera surtout un témoignage de ma compassion, et non pas un encouragement pour les croyances bouddhiques. »

« L'Empereur ordonna alors de mander à Hué ceux des bonzes des diverses circonscriptions qui avaient fait preuve d'une vocation constante pour l'état bouddhique et leur distribua des giới-đạo (1) et độ-diệp (2).

« Il ordonna, en outre, au Ministère des Rites de délivrer au deux Trù-Tri (3) de la pagode Thiên-Mụ et du temple Linh-Hựu (4), des brevets de Tăng-Cang (3), en ajoutant :

« En plus de ces deux religieux, s'il y en a d'autres qui mènent une vie parfaite et qui possèdent un pouvoir leur permettant de secourir les hommes et de guérir des maladies, il leur sera également délivré des brevets afin qu'ils puissent commander aux autres

(1) Giới-đạo 戒刀, rasoir destiné à raser la tête des bonzes.

(2) Độ-diệp 度牒, brevet conférant le canonat bouddhique.

(3) Trù-Tri 住持 et Tăng-Cang 僧綱 sont des titres accordés aux bonzes.

(4) Linh-Hựu 靈佑, temple qui s'élevait dans la citadelle, près de la Concession française. Ce temple a disparu.

« bonzes et religieux taoistes et les engager à faire le bien, pour ne pas les laisser transgresser les interdictions religieuses. »

« Le jour de la cérémonie arrivé, l'Empereur ordonna aux Ministres de l'Intérieur et de la Guerre de désigner une vingtaine de mandarins civils tels que *Chủ-Sự* et *Tư-Vụ* et mandarins militaires tels que *Suất-Dội* pour venir, à tour de rôle, assister à la cérémonie. L'Empereur lui-même se rendit à la pagode et se présenta devant les autels dressés en l'honneur des généraux et officiers en chargeant les *Quản-Vệ* de tenir respectueusement des coupes qu'il remit lui-même pour offrir aux mêmes de ces vaillants militaires.

« Le *Thông-Chè Phạm-Văn-Diền* et le *Chưởng-Cơ Lê-Văn-Thụy*, ayant auparavant dirigé des opérations militaires, l'Empereur les chargea d'offrir des liqueurs aux autres autels.

« Sur ces entrefaites, l'Empereur dit à son entourage :

« Il existe dans le *Thừa-Thiên* nombre de beaux sites, mais aucun n'est aussi imposant que celui-ci. Le Gouvernement pratiquant la doctrine confucéenne aurait voulu construire ici le temple des lettres. Cependant cette pagode a été élevée depuis les règnes antérieurs, il y a de cela de nombreuses années. Malgré la barbarie et la cruauté des rebelles *Tây-Sơn*, la pagode n'a pas été déplacée, les stèles et la cloche sont restées intactes. Ce n'est pas sans raison.

« Aussi me suis-je fait un devoir de continuer l'oeuvre de mes ancêtres en réparant le temple (1). »

Enfin *Minh-Mạng* lui-même fait allusion à la cérémonie de 1835 dans ses œuvres poétiques :

« Au cours de trois années d'expéditions militaires, le nombre des officiers et des soldats morts soit au champ d'honneur, soit des suites de fatigues et de maladies, s'est élevé à plusieurs milliers. Bien que des titres posthumes et des secours mortuaires leur aient été accordés et que des faveurs aient été octroyées à leurs descendants, cependant ils n'ont jamais pu prendre part aux fêtes de réjouissance organisées en l'honneur de la victoire. En y songeant j'ai éprouvé une grande tristesse. J'ai donc ordonné d'organiser des cérémonies à la pagode *Thiên-Mụ* afin de soulager et consoler leurs mânes.

« Le jour de la cérémonie arrivé, je me suis rendu à la pagode et en promenant mes regards sur les tables préparées à l'intention des morts, j'ai éprouvé une émotion profonde et j'ai composé la poésie suivante dans l'intention de manifester mes sentiments :

« Sur l'ordre de votre Empereur, vous êtes partis pour la guerre.

« Vous avez éprouvé toutes les souffrances sur les frontières.

(1) *Đại-Nam-thiết-lục-chánh-biên-đệ-nhị-kỷ*, volume 156, pages 6, 7 et 8.

« Vos compagnons sont aujourd'hui à la table des convives,
« Alors que vous êtes à jamais des âmes errantes dans les campagnes.
« La vue des survivants augmente notre affection pour les morts.
« Que non seulement les hommes mais aussi les démons et les Génies pleurent éternellement.
« Le souvenir de notre rencontre subsistera à jamais comme les cours d'eau et les montagnes,
« Bien que les traces de votre sang répandu sur le champ de bataille aient disparu sous les herbes et le sable.
« En accordant de nombreuses récompenses aux serviteurs méritants,
« J'éprouve de la douleur pour ceux qui sont morts pour la patrie.
« L'octroi de titres posthumes a pour but de soulager les mânes de ces illustres serviteurs.
« Que le Bouddha vienne à leur secours comme il le fait pour les naufragés disparus dans les mers (1).
« Il existe six chemins (2) pour monter à la région des immortels.
« La roue bouddhique tourne en faveur des tam-đồ (3).
« Les préceptes bouddhiques se répandent autant dans l'obscurité qu'à la lumière.
« La Bouddha paraît dans les nues sous un corps d'or.
« Et se repentant, on peut trouver la voie pour renaître au monde
« Ou l'embarcation bouddhique pourvenir à l'embarcadere de Tịnh-Độ (4).
« Je compte sur l'eau Cam-lộ (5),

(1) « Du moment que mes généraux et mes soldats sont morts pour la patrie, leur fidélité et leur dévouement doivent briller concurremment avec la clarté du soleil et de la lune. Je suis donc certain qu'il n'y a pas de raison pour qu'ils soient naufragés, comme on le dit vulgairement. C'est dans le but de leur montrer l'affection que j'ai pour eux et avec l'espoir qu'ils monteront au paradis, que j'ai fait organiser ces cérémonies bouddhiques et si j'écris cette poésie, c'est uniquement afin de suivre les coutumes ». Note de Minh-Mạng.

(2) Les six « chemins » ou six « moyens » 六道 de « passer sur l'autre rive », c'est-à-dire d'arriver au Nirvâna, sont : 1^o la Charité (Đàna), 2^o la moralité (S'ila), 3^o la patience (Kchânti), 4^o l'énergie dans les pratiques religieuses (Vyra), 5^o la Contemplation (Dhyâna) et 6^o la Sagesse (Pradjna).

(5) Tam-đồ 三途, les trois degrés ou conditions de l'existence, sont : 1^o les damnés (naraka), 2^o les âmes affamées (prêta) et 3^o les animaux (tirisan), En ajoutant les trois autres conditions de : esprit céleste (deva), homme (manuchaya) et démon (asura), on obtient les six voies (gâtî).

(4) Tịnh-độ 淨土, paradis bouddhique.

(5) Cam-lộ 甘露, la « douce rosée ». C'est l'ambrosie, la rosée céleste (amrita) qui tient lieu de nourriture pour les âmes qui habitent le Nirâna ou le paradis de Soukhâvati ; par extension se dit de l'eau bénite bouddhique.

« Pour nettoyer les poussières du siècle.
« Si les enfants de ces vaillants sont investis de fonctions,
« Ils seront sans doute de bons sujets comme leurs pères.
« Les titres de noblesse sont décernés à ceux qui ont contribué à
« élargir les frontières,
« Afin de répondre à leurs mérites (1). »

A cette époque, la pagode était administrée par un Tãng-Cang (僧綱 bonze-chef) qui mourut centenaire.

La Géographie impériale nous a conservé le souvenir de ce religieux dont elle résume la carrière dans les termes suivants :

« Le bonze Nguyễn-Mật-Hoảng 阮密弘 était originaire du huyện « de Phu-cat, dans la province de Bình-Định. A l'âge de 15 ans il « embrassa la vie religieuse et entra dans la pagode Đại-Giác 大覺 à « Gia-Định (Cochinchine), où il s'appliqua à pratiquer le bouddhisme.

« En l'année *qui-tị* 癸己, 8^e année de Dục-Tôn (1775), il se rasa la « tête et se fit bonze.

« En la 13^e année de Gia-Long (1814), il fut mandé à Hué et nommé Tãng-Cang. Il reçut l'administration de la pagode Thiên-Mụ et fut placé à la tête des autres bonzes. Il mourut en la 16^e année de Minh-Mạng (1835), à l'âge de cent ans (2). »

Au contraire de Minh-Mạng, le Roi Thiệu-Trị fut un fervent adepte du bouddhisme et, en cette qualité, il étendit largement sa sollicitude à la pagode Thiên-Mụ. Il la classa parmi les vingt plus beaux sites de la capitale et des environs et il écrivit à son sujet nombre de poésies qui furent gravées sur une stèle érigée à Thiên-Mụ au 4^e mois de la 6^e année de son règne (26 avril — 24 mai 1846). Cette stèle existe encore.

Enfin, il ordonna également des cérémonies à la pagode. Le Hội-Điển du Ministère des Rites nous a conservé le souvenir d'une de ces cérémonies célébrée au retour d'un voyage effectué par le Roi et sa suite au Nord du royaume. L'ordonnance royale qui prescrit cette cérémonie porte la date de la 2^e année du règne (1842). Elle est ainsi conçue :

« Cette année, ayant affaire avec un de mes voisins, j'ai fait une « tournée au Nord. Comme j'avais neuf contrées à franchir et que le « voyage était long, avant de me mettre en route, j'implorai au Palais « la protection du Ciel et de la Terre ainsi que la bénédiction de « mes ancêtres en faveur de ma Grand'Mère, la Grande Reine-Mère « Nhon-Tuyên-Từ-Khánh Thái-Hoàng-Thái-Hậu. Je suis parti au « commencement du printemps et rentré au commencement de l'été,

(1) *Minh-Mạng thánh chế thi tập*, volume 5, pages 25, 26 et 27.

(2) *Đại-Nam-như thống chí*, volume 3, page 4 1.

« et au cours de mon voyage, j'ai reçu, à plusieurs reprises, d'excellentes nouvelles de la santé de la Grande Reine-Mère.

« De plus, à mon départ, le temps était splendide comme si la nature s'était mise en fête pour me recevoir, et à mon retour une brise légère souffla pendant tout le voyage comme pour me reconduire. Aussi je me sens plus léger et dispos.

« Les Princes du Sang ainsi que les mandarins civils et militaires qui m'ont accompagné sont rentrés sains et saufs. J'éprouve pour tout cela une grande reconnaissance. J'ordonne, en conséquence, de choisir un jour faste dans le courant du mois prochain pour célébrer, à la pagode Thiên-Mụ, une grande fête bouddhique durant sept jours, afin d'invoquer la longévité et le bonheur (1). »

Mais Thiệu-Trị s'occupa surtout de faire exécuter à la pagode de nombreux travaux d'amélioration et d'embellissement dont le plus considérable fut sans contredit, la construction de la grande tour en maçonnerie qui existe encore de nos jours. Nous lisons, en effet, dans les Annales, que « l'année *giáp-thìn*, 4^e année de Thiệu-Trị, le 3^e mois, au printemps (18 avril — 16 mai 1844), il fut construit à la pagode Thiên-Mụ une grande tour à sept étages, qui fut appelée la Tour de la Pitié et de la Charité » (Từ-Nhơn-Tháp 慈仁塔).

« Devant cette Tour, il fut, en outre, édifié un belvédère (đình 亭) dit » Belvédère de la Prière parfumée » (Hương-Nguyện-Đình 香願亭). La surveillance de ces travaux fut confiée à Hoàng-văn-Hậu 黃文厚, Thông-Chè des Hộ-Oai (2). »

La Géographie impériale fait également mention de ces travaux dans les termes suivants :

« Le Roi Thiệu-Trị fit construire devant la porte monumentale une grande tour de cinq *trượng* trois *thước* deux *tấc* (21 m 28 c/m), qui fut appelée » Tour de la Pitié et de la Charité » (Từ-Nhơn-Tháp 慈仁塔). L'année suivante (1845), ce nom fut changé en celui de » Tour de la Source du Bonheur » (Phước-Duyên-Bửu-Tháp 福緣寶塔). Devant la tour il fut construit un belvédère (đình 亭) appelé « Belvédère de la Prière parfumée » (Hương-Nguyện-Đình 香願亭). Sur le faite de ce belvédère fut installée une roue tournante (pháp-luân 法輪) qui tournait sous l'action du vent. A gauche et à droite de ce belvédère, furent érigées deux stèles.

« Sur le quai empierré, devant le belvédère, furent construits de part et d'autre des murs en maçonnerie avec vases à fleurs et de grands piliers également en maçonnerie (3). »

(1) *Hội-diễn*, volume 123, page 18.

(2) *Đại-Nam thiết lục chánh biên đệ tam kì*.

(3) *Đại-Nam nhất thống chí*, volume 1, page 52.

Les deux stèles auxquelles fait allusion la Géographie impériale existent encore de nos jours. Elles portent la même date, 4^e mois de la 6^e année de Thiệu-Trị (26 avril 24 mai 1846). Bien que faisant toutes deux l'éloge de la religion bouddhique, l'une contient surtout les poésies du Roi Thiệu-Trị dont il a été question plus haut, et l'autre érigée, comme le dit l'inscription, en mémoire de la construction de la grande tour de Phước-Duyên, expose plus spécialement l'histoire générale de la pagode.

Cette dernière stèle nous fournit des détails intéressants sur la construction de la tour et les mobiles qui ont incité Thiệu-Trị à la faire édifier :

« Maintenant, dit-il, que le royaume est en loisir et que le calme et la paix règnent tant à la capitale que dans l'intérieur, j'ai prélevé sur les fonds du royaume les sommes nécessaires à la construction d'une tour bouddhique à sept étages.

« J'en ai fait le plan moi-même et déterminé le style. Les travaux, effectués sous la direction de Hoàng-Văn-Hậu, Thông-Chê de l'aidroite du corps de Võ-Lâm, ont été commencés en l'année *giáp-thìn* (甲辰 1844), et ont duré deux ans.

« En l'année *ất-tị* (乙巳 1845), on vit, du sommet et de la colline, la tour s'élever dans les nues. Sa hauteur, calculée suivant les mesures anciennes, dépasse 87 unités ; elle est, suivant les mesures actuelles, de 5 *trượng 3 thước 2 tấc* (21 m 28). La construction n'a coûté au peuple ni argent, ni travail car elle a été effectuée peu à peu avec les deniers disponibles de l'Etat par les soins des soldats du Túc-Vệ.

« A côté de la Tour a été construit un belvédère appelé Belvédère de la Prière parfumée et la précieuse tour s'élevant au-dessus des nuages, porte le nom de Phước-Duyên 福緣 Source du Bonheur.

« Ces travaux ont été entrepris dans le but de propager la doctrine bouddhique, de ramener à la vérité les êtres qui sont encore plongés dans l'ignorance et l'erreur et de leur apprendre à faire le bien. Ils sont donc destinés à perpétuer l'action bienfaisante de la religion bouddhique dans tout l'univers et ce, afin de répondre aux vœux de tous.

« La tour étant l'emblème du bouddhisme, la doctrine sera d'autant plus élevée que la tour sera plus haute. Elle dépasse actuellement tous les autres bâtiments qui l'entourent et se dresse majestueusement au-dessus des nuages pour atteindre les rayons bienfaisants du soleil. Les ornements contenus dans ses sept étages brillent d'un éclat sans pareil et resplendissent sur le monde entier. L'eau pure et limpide du fleuve qui coule à son pied rappelle l'immensité de la

« mer bouddhique et du sommet de la tour on aperçoit une série
« de montagnes qui font songer au Mont Mérou (1).

« Puisse donc la précieuse tour à sept étages s'élever éternellement
« sur cette heureuse terre et que les Bouddhas soient témoins de la
« droiture de mon cœur ! »

D'autre part, nous trouvons sur la stèle relative aux poésies de Thiệu-Trì les vers suivants composés à l'occasion d'une ascension sur la tour :

« Désirant continuer les bonnes œuvres de mes ancêtres et leur
« donner plus d'éclat.

« J'ai fait construire, dans ce but, cette tour à sept étages.

« Du sommet la rue s'étend sur les montagnes et les cours d'eau et
« le cœur s'épanouit.

« Plus cette tour durera longtemps entre le Ciel et la Terre et plus
« la doctrine bouddhique triomphera.

« Rien qu'en montrant le bout de sa canne, Phục-Hồ a pu se rendre
« utile (2).

« Et ĐỘ-BỒI s'est révélé autrement plus puissant en traversant les
« mers (3).

« Les 84.000 enseignements du Bouddha nous montrent le néant
« des plaisirs.

« Puisse la tour durer éternellement ! »

Lorsque la construction de la tour fut achevée, l'Empereur ordonna de célébrer une cérémonie spéciale d'inauguration à la pagode. A cet effet, fut rendue l'ordonnance royale suivante :

« Ordonnance royale de la 5^e année de Thiệu-Trì (1844) :

« Les travaux de la construction de la grande tour de Phước-Duyệt
« ayant été achevés et à l'occasion de la fête dite de » Vu-Lan » (4)

(1) Le mont Mérou, appelé aussi mont Tu-Di 須彌 et parfois Tam-thập-tam-thiên 三十三天, les 33 cioux, est la montagne sacrée de la cosmogonie bouddhique.

(2) Un Bodhisattva connu sous le nom de « Phục-Hồ-La-Hán » 伏虎羅漢 « Bodhisattva qui soumet les tigres », vit, en traversant une forêt deux tigres se battre avec acharnement. Il leur montra le bout de sa canne et les deux animaux se séparèrent aussitôt.

(3) Un autre Bodhisattva, ĐỘ-BỒI-La-Hán 渡杯羅漢, « Bodhisattva qui traverse la mer sur une tasse », rencontra, en traversant la mer, des pêcheurs en train de tirer leurs filets. Désirant les mettre à l'épreuve, il leur demanda de lui donner un poisson. Ils s'y refusèrent en lui faisant remarquer que les bonzes ne devaient pas manger de poisson. Le Bodhisattva jeta un caillou dans les filets et aussitôt les vagues se soulevèrent tumultueusement. Les pêcheurs se repentant de leur avarice voulurent implorer le pardon du Bodhisattva, mais celui-ci avait déjà disparu.

(4) Vu-Lan 盂蘭, holden 忘. Seconde fête bouddhique appelée vulgairement Ngày vong nhân xá tội 將忘. A 赦罪 « fête du pardon pour les trépassés ». A lieu le 15^e, jour du 7^e mois.

« qui aura lieu le mois prochain, j'ai ordonné de choisir le 2^e jour
« pour célébrer à la pagode **Thiên-Mụ** une grande cérémonie de sept
« jours suivie de prières pour invoquer la longévité (1). »

Nous avons vu plus haut qu'il avait été construit, devant la tour, un belvédère sur le sommet duquel avait été installée une roue qui tournait sous l'action du vent.

Cette roue tournante ou Roue de la Loi (**Pháp-luân 法輪**), est le symbole de la métempsychose et de la transmigration des âmes, qui, comme chacun sait, est à la base du système eschatologique de la religion bouddhique. Dès qu'un être meurt, homme, animal, dieu ou ange, de lui procède un nouvel être qui est plus ou moins parfait suivant le mérite ou le démérite de celui qui est mort. Le corps n'est qu'une enveloppe passagère, et l'âme est, en principe, indéfiniment soumise à l'obligation de renaître et de subir les tribulations diverses qui l'attendent ici-bas. Tout est variable, rien n'est immobile, tout passe, tout meurt ou plutôt tout se transforme. Ni les cieux, séjour des divinités, ni les enfers, séjour des damnés, pas plus que le monde visible, séjour des humains et des animaux, ne sont éternels. Selon leurs mérites ou leurs démérites, les êtres passent des enfers au monde, du monde aux cieux, des cieux aux enfers. La vie d'un homme est comparable aux maillons d'une chaîne et la chaîne des transmigrations est sans fin. C'est une roue qui tourne éternellement. Ce roulement perpétuel d'existence en existence est ce qu'on appelle en sanscrit le Sansâra et les grandes vérités qui ont été révélées au Bouddha ou qui, plus exactement, furent atteintes et saisies par le Bouddha, constituent la Loi, la Doctrine, dite de la Roue (le Dharma tchakra).

Peu nombreux sont les bienheureux qui peuvent échapper à la loi fatale en atteignant, sinon la suprême sérénité du Nirvana, au moins la béatitude du paradis de soukhâvâti.

Une des poésies de **Thiệu-Trị** gravée sur la stèle spéciale dont il a déjà été question à maintes reprises, est relative au belvédère de **Hương-Nguyễn**. La voici :

« La construction de la tour achevée, il a été procédé à son inauguration par les prières d'usage.

« Voilà donc mon vœu réalisé ! Cette oeuvre portera bonheur à tous
« les êtres vivants.

« Le temple **Vân-Thủy** ouvre à tous ses portes hospitalières.

« Les stèles et leurs inscriptions brillent comme le soleil et les
« étoiles.

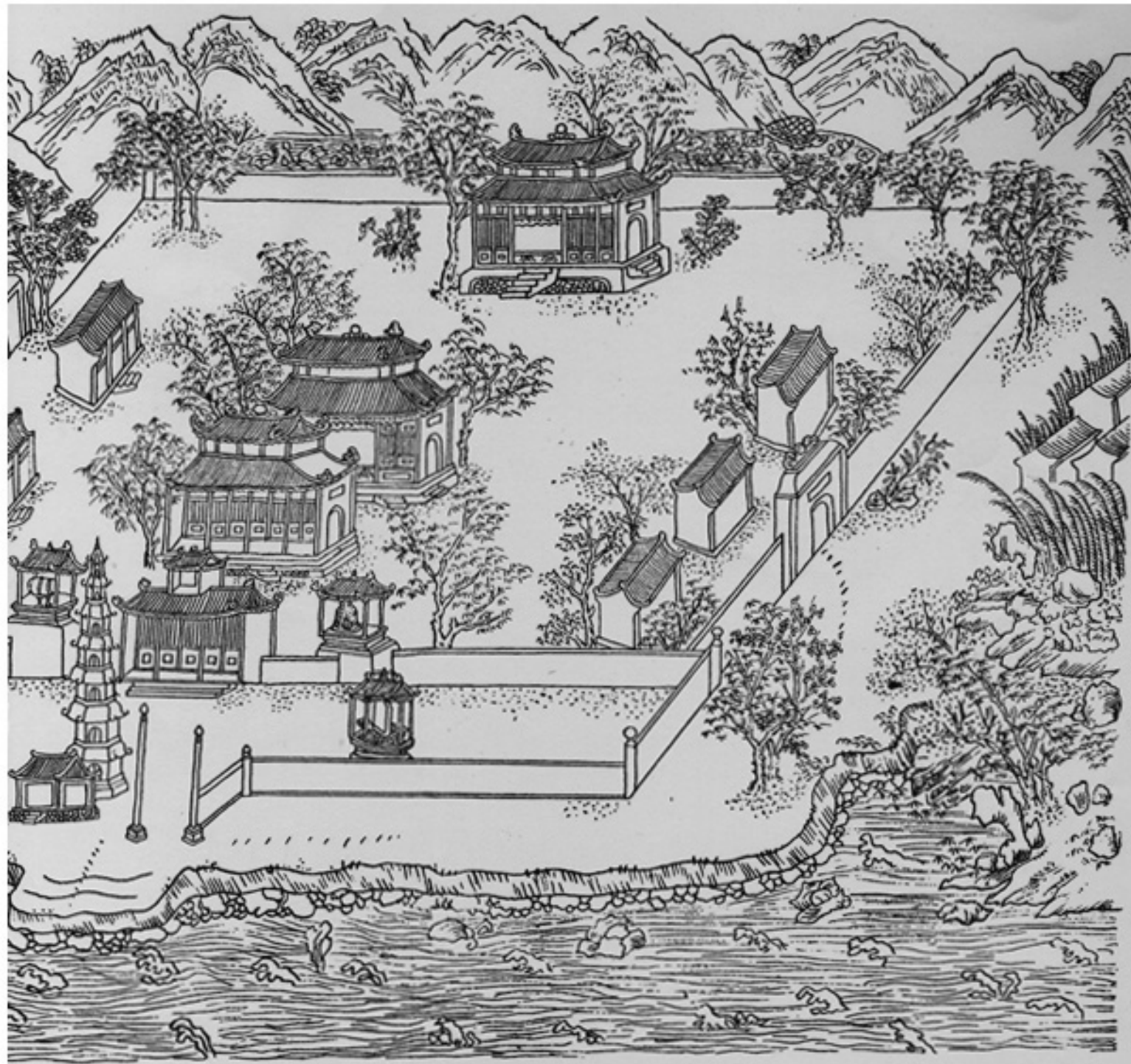


Planche XXIX. — La Pagode Thiên -Mẫu, reproduction d'un dessin du Thiệu -Trị Thành chế thi tập.

« Les statues des trois Bouddhas se dressent, imposantes et « majestueuses.

« Dans son mouvement continu, la roue tournante épure les six sens (1).

« Que dans le monde entier chacun s'efforce à pratiquer le bien.

« Car l'homme, avec son cœur et sa raison, peut réunir tous les « principes divins. »

Je n'ai trouvé aucun renseignement sur la pagode **Thiền-Mụ** sous le règne de **Tự-Đức**, si ce n'est, toutefois, l'ordonnance royale prescrivant une cérémonie à l'occasion de la mort de l'Empereur **Thiệu-Trị**.

Cette ordonnance royale qui se trouve dans le **Hội-Điện** du Ministère des Rites, porte la date de la 1^{re} année de **Tự-Đức** (1848) et est ainsi conçue :

« Le 24^e jour du 5^e mois de l'année en tours (24 juin), auront lieu les obsèques solennelles à **Xương-Lãng**. Ces événements douloureux frappent même les montagnes et les vallées. En levant la tête pour regarder, je ne vois plus mon auguste père mais seulement les nuages qui m'inspirent la douleur la plus profonde. J'ordonne, en conséquence, qu'à l'issue de cette solennité, une cérémonie bouddhique soit célébrée à la pagode **Thiền-Mụ** pendant trois semaines.

« **Trí-Đổng-Tư-Ưng, Trán - Liệt-Bà, Hiệp-Biên-Đại-Học-Sĩ**, Ministre des Travaux publics, Membre du Conseil Secret du Conseil de Régence, sera chargé de donner tous les ordres nécessaires concernant cette cérémonie." (2).

Sous le règne de **Thành-Thái**, des réparations furent effectuées à la tour, le 5^e mois de la 11^e année (juin 1899). Une stèle érigée par les soins du Ministère des Travaux publics et que l'on voit au pied et au Nord de la tour, en a conservé le souvenir. Cette stèle contient inscription suivante :

"A l'occasion de la fête nonagénnaire de la Grandissime Reine-Mère **Từ-Dũ-Bát-Huệ - Khương-Thọ Thái-Thái-Hoàng-Thái-Hậu**, qui eut lieu le 5^e mois de la 11^e année de **Thành-Thái** (juin 1899), nous reçûmes du Trésor des crédits destinés à effectuer de grosses réparations à la précieuse tour à sept étages. Dès lors, ce monument prit un aspect nouveau. Il convient de consigner par écrit les bienfaits de la Grandissime Reine-Mère et de perpétuer le beau site.

"Fait par les soins des Mandarins du Ministère des Travaux publics."

(1) En bouddhisme, il y a six sens : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher l'intelligence.

(2) **Hội-diễn** du Ministère des Rites, volume 123, page 23.

Mais le typhon de la 16^e année de Thành-Thái (1904) porta un coup terrible à la pagode Thiên-Mụ. Elle subit des dégâts considérables qui ne furent réparés qu'en la 19^e année (1907) seulement, et encore d'une manière toute relative.

C'est ainsi que les temples de Di-Lặc et des Rois des Enfers furent enlevés et le belvédère de Hương-Nguyễn transféré sur l'emplacement de l'ancien temple de Di-Lặc.

La pagode Thiên-Mụ ne contient donc plus actuellement qu'une partie des anciens et nombreux bâtiments qu'elle comprenait autrefois.

L'étude de ces bâtiments fera l'objet d'une communication ultérieure.



LES OSSUAIRES DES ENVIRONS DU NAM-GIAO (1)

Par L. SOGNY,
Inspecteur de la Garde Indigène.

Le promeneur qui chemine à travers la plaine des tombeaux découvre, à 200 mètres environ au Sud-Est du Nam-Giao (2), un certain nombre d'enclos fermés par des murs bas, en pierres sèches, ou par de simples haies de cactus. Les uns ont le sol uni, les autres sont couverts d'un grand nombre de tombes étroitement serrées les unes contre les autres. Les trois plus grandes surfaces possèdent chacune une stèle ; l'une de ces stèles est d'assez beau style ; quant aux deux autres, elles n'ont aucun caractère artistique. Tous les Annamites connaissent ces différents emplacements et ils les désignent sous le nom de « Ba-Đôn », « les trois camps, les trois postes » ; sens plus étendu : « les trois ossuaires (3) ».

Lors de l'agrandissement de la capitale, au début du règne de Gia-Long, ordre fut donné aux habitants de déplacer toutes les tombes qui pouvaient gêner la construction des murs, remparts et fossés de la Citadelle.

Toutes celles qui restèrent non réclamées furent transportées au delà du Nam-Giao en un endroit fixé à l'avance et constituèrent le premier ossuaire, « Đôn thứ nhất ».

Il n'a pas été possible de retrouver le moindre document relatant cet événement, tant au point de vue des dispositions prises que pour

(1) Communication lue à la réunion du 24 février 1915.

(2) Esplanade où se fait, tous les 3 ans, le sacrifice aux Esprits du Ciel et de la Terre.

(3) En sino-annamite : 三所 Tam-Sổ ; en chữ nôm : 𣪠屯 Ba-Đôn. On peut comparer cette élasticité de sens à nos termes : « Chambre des appels », « Parquet du Procureur de la République », « champ de repos » etc.... En somme, on peut aussi bien traduire par : camp des morts.

le nombre des tombes déplacées. Le seul témoignage que nous possédions aujourd'hui est l'inscription, à peu près illisible d'ailleurs, qui se trouve sur la stèle.

De même que pour les autres pierres funéraires du genre analogue, trois rangées de caractères paraissent avoir été gravées pour former l'inscription : une au milieu de la stèle, une à droite, une à gauche, toutes trois écrites de haut en bas.

On ne distingue plus aujourd'hui dans la rangée de droite qu'une dizaine de caractères dont quelques-uns sont d'ailleurs difficiles à identifier. Les voici : 共內塋叁千陸百捌拾叁. « Total (des) tombes (disposées) ici : 3683 ».

Les deux autres rangées paraissent avoir été effacées volontairement à l'aide d'un marteau ou d'un caillou. Dans quel but ? Mystère ! Le gardien a entendu dire autrefois que ces dégradations étaient dues aux bêtes à cornes !

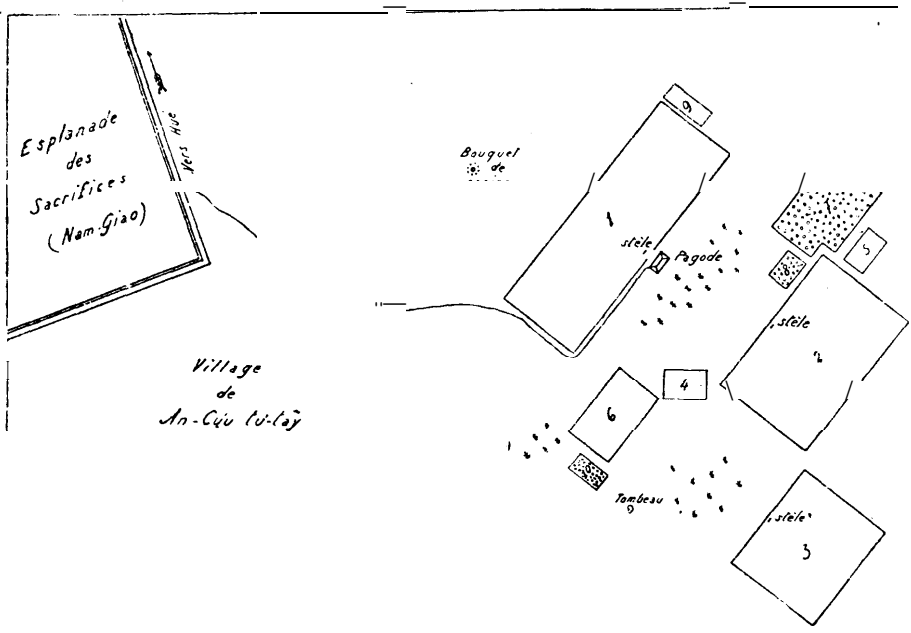


Fig. 48. — Les Ossuaires des environs du Nam-Giao (Ba-Đôn 三屯).
Levé par L. SOGNY.

LEGENDE : Les chiffres de 1 à 10 représentent le numéro d'ordre des ossuaires.
Les n^{os} 7, 8 et 10 sont couverts de tumulus. Les autres ossuaires sont à terrain plat. Echelle proportionnelle : Le Đôn n^o 1 mesure 150 m x 50 m.

Cette version est certainement fantaisiste, d'autant plus que l'inscription qui se trouve au dos de la stèle aurait pu également être abîmée par les troupeaux. Or, elle est parfaitement conservée. Il est bon d'ajouter toutefois que cette partie de la stèle (face envers) ne fut gravée que longtemps après la première inscription, sous le règne de **Tư-Đức**. Mais ce n'est pas là une preuve suffisante pour imputer aux animaux les dégradations de l'autre face. Voici la traduction :

En haut : « Accordé par faveur royale ».

Milieu : « Sépultures privées de culte et réunies en commun. »

Droite : « A cause de leur proximité des remparts, murs et fossés de la Citadelle. »

Gauche : « (Par ordre Royal) le 7^e jour du 3^e mois de l'année *qui-hoi* (1) ».

Plus tard, lors de la construction du Nam-Giao et du tombeau de Gia-Long, les tombes abandonnées qui se trouvaient sur les emplacements, furent également déplacées et constituèrent les 2^e et 3^e osuaires.

Stèle du 2^e Đôn :

En haut : « Accordé par faveur royale. »

Au milieu : « Sépultures privées de culte réunies en commun. »

A droite : 共內塋叁千柒百...拾... « Total (des) tombes (disposées) ici : Trois mille sept cent... », (Les deux caractères représentant les dizaines et les unités sont effacés).

A gauche : Complètement illisible. (Il s'agit, sans doute, de la date).

Stèle du 3^e Đôn :

En haut : }
Au milieu : } identique à la stèle précédente.

A droite : « Total (des) tombes (disposées) ici : Deux mille deux cent cinquante . . . » (Le dernier caractère indiquant l'unité est illisible).

A gauche : Complètement illisible (Même observation que plus haut).

A l'origine ces trois emplacements (1, 2 et 3 du plan) étaient couverts de petits tumulus.

(1) L'année cyclique 癸亥, *qui-hoi*, correspond aux années 1803 et 1865. Cependant il n'y a guère de doute sur la date réelle. En effet, en dehors du parfait état de conservation de ce côté de la stèle, la relation nous apprend que l'inscription a été gravée en la 16^e année de **Tư-Đức** (1863), époque à laquelle l'empereur, fatigué, voulait, paraît-il, abdiquer pour se retirer à **Khiêm-Cung** (Résidence qui se trouve au tombeau de **Tư-Đức**). Il y a tout lieu de croire que cette inscription a été gravée pour suppléer celle que portait l'autre face de la stèle, devenue illisible. C'est donc l'année 1865 qu'il faut admettre comme certaine (24 avril 1863).

Le village de **Binh-An** devait pourvoir au sacrifice annuel et était, en outre, chargé de l'entretien des tombes. Au bout de quelques années, dans le but de réduire les corvées nécessaires pour le nettoyage de ces tombeaux, et aussi pour éviter qu'à la longue les ossements ne fussent mis à découvert par les travaux de propreté et l'arrachage des herbes, le village remblaya le terrain pour en faire un sol uni comme il existe encore de nos jours.

De tous temps ces trois ossuaires furent l'objet d'une attention toute particulière de la part des souverains. Quelques ordonnances royales, dont la traduction va suivre, montrent jusqu'à quel point leur sollicitude se manifestait en faveur des morts abandonnés.

Ordonnance de la 6^e année de **Minh-Mạng** (1825) (1).

« Après que notre Auguste Père eut repris la Capitale de ses ancêtres, il décida que la Citadelle royale serait édiflée sur l'emplacement agrandi de l'ancienne ville, et qu'elle servirait de base éternelle au nouvel empire.

« Au moyen de subventions généreusement accordées par S. M., les tombes abandonnées qui se trouvaient dans l'intérieur de l'enceinte furent exhumées et les restes transportés en d'autres endroits.

« Cette translation est déjà ancienne ; les tombes ont été dégradées par les intempéries et aussi par les animaux qui franchissent les haies pour paître sur les emplacements. Certaines tombes sont dans un tel état de ruine que les ossements apparaissent à fleur de terre. En apprenant un pareil état de choses nous avons été vivement ému et nous voulons y remédier sans retard.

« Les mandarins provinciaux de **Thừa-Thiên** devront donc se rendre sur place pour prescrire toutes réparations utiles et interdire, par des poteaux et affiches, l'accès des lieux aux personnes et aux animaux.

« Afin de témoigner à ces morts toute notre grâce et notre miséricorde, nous prescrirons en outre qu'une cérémonie sera célébrée chaque année, à un jour faste du printemps. Un fonctionnaire du **Phủ** de **Thừa-Thiên** assistera à cette fête rituelle qui consistera en un sacrifice « **lễ tam sanh** » (2) et en objets votifs ».

Dix et quinze ans plus tard, l'attention de l'Empereur est appelée à nouveau sur les « **Ba-Đồn** », ainsi qu'en font foi les décisions suivantes :

(1) Ces documents ainsi que d'autres renseignements m'ont été aimablement communiqués par M. **Nguyễn-Khoa-Kỷ**, **Tu-Vũ** au Ministère de la Justice.

(2) **Lễ tam sanh** : Sacrifice des trois victimes (Buffle, porc et bouc). Une ordonnance de la 10^e année de **Thành-Thái** autorise à remplacer le buffle par le boeuf pour toutes les cérémonies rituelles sauf pour celles du **Nam-Giao**, du **Xã-Tắc** et des temples dynastiques **Tả** et **Hữu-Miền** au Palais royal.

Ordonnance de la 16^e année de Minh-Mạng (1835).

« Lors de notre retour du Nam-Giao, nous avons ressenti une grande
« pitié en constatant le délaissement dans lequel se trouvent les
« tombes abandonnées placées des deux côtés du chemin conduisant à
« l'esplanade. Cette circonstance nous rappelle que les ordonnances
« antérieures ayant trait au culte de ces tombes ne sont pas suffisam-
« ment libérales et qu'elles doivent être complétées.

« C'est pourquoi nous prescrivons qu'à partir du printemps de cette
« année, un autel découvert sera édifié sur chacun des trois emplace-
« ments où sont renfermés les tombes provenant de la Citadelle. Un
« sacrifice annuel sera célébré par un Tri-Huyện de la Capitale désigné
« par la préfecture de Thừa-Thiên, : accompagné d'un Thông-Phán et
« d'un Kinh-Lịch. Ces offrandes se composeront pour chacun des
« ossuaires de : trois pores, riz gluant, trois plateaux de fruits, 1.000
« tasses de riz cuit, buguettes d'encens, bougies, alcool, avec, bétel
« et 10.000 feuilles de papier votif.

« Il sera en outre construit deux autres autels découverts (1) à droite
« et à gauche de la route allant au Nam-Giao. Deux mandarins subal-
« ternes du Ministère des Rites devront assister à la cérémonie où les
« offrandes consisteront pour chacun des deux reposoirs en un porc,
« un plateau de riz gluant, fruits, 500 bols de riz cuit, baguettes
« d'encens, bougies, alcool, avec, bétel et 5.000 feuilles de papier votif.

« De plus, nous enjoignons aux Mandarins provinciaux de Thừa-
« Thiên d'avoir à se conformer aux instructions antérieures qui n'ont
« jamais cessé d'être en vigueur. Ces fonctionnaires doivent visiter
« fréquemment les tombes abandonnées pour y faire exécuter les
« réparations nécessaires et empêcher que les ossements ne soient mis
« à découvert. L'accès doit en être interdit aux gens et aux animaux.

« Toutes ces mesures sont prises dans un but de miséricorde et pour
« donner satisfaction à ces morts

Ordonnance de la 21^e année de Minh-Mạng (1840).

« Les décisions antérieures ont réglementé le détail des cérémonies
« cultuelles qui doivent être célébrées aux cinq autels élevés en
« l'honneur des morts abandonnés.

« A l'occasion des fêtes de notre cinquantenaire, les Génies et le
« peuple vont être l'objet d'immenses faveurs de notre part. Dans une
« circonstance aussi solennelle il serait injuste que ces morts soient
« délaissés et, à cette seule pensée, nous éprouvons une grande
« compassion pour eux.

(1) Il paraît que ces autels n'étaient que des installations provisoires que l'on démontait ensuite. Cette pratique a cessé depuis longtemps.

« Nous ordonnons donc que par mesure exceptionnelle un sacrifice supplémentaire soit offert sur chacun des cinq autels et composé de porcs, riz gluant, riz et potages de riz objets et papiers votifs.

« Ces cérémonies auront lieu après la pleine lune du présent mois par les soins du service des **Thị-Vệ** (1). »

Quelques années après son avènement, le nouvel Empereur **Thiệu-Trị** s'émeut également. Ses sentiments de pitié se traduisent par une ordonnance de la 5^e année de son règne (1845) :

« Il existe au Sud de la Capitale trois esplanades pour le culte des tombes abandonnées. Deux autels découverts ont également été élevés dans le même but, sur chacun des côtés de la route conduisant, au **Nam-Giao**. En exécution des règlements en vigueur, des sacrifices y sont offerts une fois par an, dans le courant du printemps. Les cérémonies de cette année ont déjà eu lieu, ce qui prouve que la Cour prodigue sa bienveillance même aux morts.

« Toutefois, lors de notre retour de la cérémonie du **Nam-Giao** nous avons ressenti une profonde émotion à la vue de tombes sans entretien et sans culte. Ceux qui reposent, là sont peut-être, pour la plupart, des soldats morts au champ d'honneur et leur sort est particulièrement digne de pitié.

« Par faveur exceptionnelle nous ordonnons qu'un sacrifice supplémentaire soit organisé, d'après les règles rituelles, par les soins de la préfecture de **Thừa-Thiên**. En raison du caractère exceptionnel de cette cérémonie, les offrandes consistant en bœufs, porcs, fruits et objets votifs, devront être accordées avec beaucoup plus de largesse qu'à l'habitude dans le but de donner pleine satisfaction à ces morts. »

Un pagodon a jadis été construit devant, l'entrée du premier **Đôn**, mais comme cet édifice tombait en ruines, il fut complètement remis à neuf, il y a une quinzaine d'années, par les soins de Madame **Nguyễn-Thị-Lưu** dont il est question plus loin. C'est là que s'accomplissent les sacrifices offerts aux Esprits gardiens des **Ba-Đôn** et aux âmes errantes, dans le but de se ménager leur protection et leurs faveurs. Naguère, ce lieu était fréquenté d'une façon suivie par toutes les classes de la société, mais depuis plusieurs années cette activité a beaucoup diminué, et les **Ba-Đôn** sont quelque peu délaissés.

A signaler une coutume qui se pratique lors des sacrifices et qui consiste à jeter à la volée du sel et du riz sur les ossuaires (2). Le gardien me disait que le sel avait été autrefois répandu en de si grandes

(1) Garde royale et serviteurs royaux.

(2) Pratique du Taoïsme, paraît-il.

quantités qu'aucune végétation n'y pousse plus, même l'herbe ordinaire.

Les offrandes officielles ont été réglées par l'ordonnance royale de la 6^e année de **Minh-Mạng**, précitée, c'est-à-dire : un sacrifice dit « **lễ tam sanh** » ou des trois victimes (un buffle, un porc, un bouc) qui devait avoir lieu annuellement, en un jour faste du printemps, sous la direction d'un fonctionnaire du **Phủ** de **Thừa-Thiên**. On ignore si le culte était rendu d'une façon officielle avant cette date et en quoi consistaient les offrandes. Aucun document à ce sujet n'a pu être découvert.

Par ordonnance de la 16^e année de son règne (1835), **Minh-Mạng**, ainsi qu'on l'a déjà vu plus haut, ordonna la construction d'un autel découvert sur chacun des trois ossuaires, et prescrivit qu'un sacrifice aurait lieu au printemps de chaque année, avec le concours d'un **Tri-Huyện** de la Capitale accompagné d'un **Thông-Phán** (1) et d'un **Kinh-Lịch** (2), La composition des offrandes pour chaque autel était réglée ainsi : 3 porcs, riz gluant, 3 plateaux de fruits assortis, 1.000 tasses de riz cuit, encens, bougies, alcool, arec, bétel et papier votif.

En la 2^e année de **Thành-Thái** (1890), une ordonnance décida que le sacrifice aurait lieu désormais à l'automne de chaque année, en un jour choisi par le Ministère des Rites. Un crédit de 41\$21 fut alloué pour achat des offrandes qui devaient servir à la cérémonie : 3 porcs, 15 mesures de **nèp**, 45 tasses de riz, 15 tasses de sel et divers autres articles.

En la 4^e année de **Duy-Tàn**, 26^e jour, 1^{er} mois (7 mars 1910), la décision précédente de la 2^e année de **Thành-Thái** fut, confirmée et on ordonna que le culte continuerait à être rendu dans les mêmes conditions.

Dans le pagodon indiqué plus haut il existe aussi une cloche en bronze et un grand tambour achetés avec le produit de souscriptions. Ces objets, de fabrication récente, sont très ordinaires.

Parmi toutes les inscriptions en caractères qui se trouvent sur la cloche, relatant le nom des donateurs et la somme versée par chacun d'eux, on est tout surpris d'apercevoir la mention suivante gravée en français : « Offerte à la pagode de **Ba-Đồn** par un groupe de marchands de porcelaine antique pour être affectée au culte des « Esprits ».

Voici la traduction du panneau sculpté, laqué rouge, suspendu dans le pagodon :

(1) **Thông-Phán** : Chef des Bureaux du **Quan-Bố** (**Phiên-Ti**).

(2) **Kinh-Lịch** : Chef des Bureaux du **Quan-An** (**Niết-Ti**).

成泰拾柒年秋月吉日

萬載靈魂

沐恩
清商黃振源敬酌

Au milieu du panneau : « Le pouvoir mystérieux des âmes se manifeste éternellement ».

A droite : (date de la pose du panneau) « Un jour faste de l'automne de la 17^e année de Thành-Thái (1905) ».

A gauche : « Respectueusement offert, par le commerçant chinois Huỳnh-Chân-Nguyễn

De nos jours, le progrès fait son oeuvre et les nombreuses superstitions de ce pays tendent à disparaître peu à peu. Une affiche en caractères nous apprend, en effet, que les Ba-Đôn ne sont plus considérés comme autrefois et que la vénération mystérieuse qu'on leur témoignait a sensiblement diminué :

« *Le 24^e jour du 2 mois de la 8^e année de Duy-Tân*
« (20 mars 1914).

« Le nommé Hổ-Văn-Mẫn employé par Madame Nguyễn-Thị-Lựu (1)
« comme gardien du pagodon construit par elle pour le culte des
« tombes abandonnées, s'est plaint à l'autorité supérieure que les
« étudiants se servaient des enclos comme lieux de distraction (2) et
« que les gardiens de bestiaux y faisaient paître leurs animaux, qu'il
« en résultait des dégradations de toutes sortes, voire même des osse-
« ments étaient mis à découvert.

« Le Tri-Huyện rappelle à tous, étudiants, pâtres et habitants, qu'il
« est interdit de circuler à quelque titre que ce soit, sur les emplace-
« ments réservés et qu'en cas d'infraction à cette consigne ils seront
« sévèrement punis.

(1) L'affiche porte en outre: « Femme légitime de Son Altesse le Prince Phò-Quốc-Công 扶國公, ayant titre, Nhứt-Phẩm-Phu-Nhơn, 一品夫人, Dame de 1^{er} rang ». Elle était la grand'mère maternelle de S. M. Thành-Thái.

(2) Allusion aux élèves de l'école Pellerin qui venaient jouer au foot-ball sur le premier Đôn.

« Des ordres dans ce sens seront également adressés aux autorités cantonales et communales ».

Telle est l'affiche.

Jusqu'en 1885, il n'existait donc que trois Đồn (N° 1, 2 et 3 du plan). C'est ce qui explique la dénomination de Ba-Đồn qui subsiste encore de nos jours, quoique, en réalité, il y ait en tout 10 ossuaires. Les sept autres sont de dates relativement récentes. Les voici dans l'ordre :

Dans l'ossuaire n° 4, reposent les soldats annamites tombés dans la Citadelle de Hué le 23^e jour du 3^e mois (5 juillet 1885). Nombre inconnu.

Ossuaire n° 5. Officiers tombés dans la même affaire. Nombre inconnu.

Ossuaire n° 6. Habitants morts dans l'intérieur de la Citadelle à la même date. Nombre inconnu.

Dans l'ossuaire n° 7 sont enterrées les gens morts à la suite de la famine de l'année *dinh-dậu* (1897) (1).

Le 8^e ossuaire est constitué par les tombes provenant des deux côtés de la route qui longe la Citadelle en allant du Marché Đông-Bà à Kim-Luông, et transportés lors de l'élargissement de cette avenue. Un crédit fut mis à la disposition du 1^{er} quartier pour effectuer ces déplacements.

9^e Ossuaire. Enfants morts pendant la famine de 1897 et tombes des enfants morts abandonnés (2).

10^e Ossuaire. Tombes abandonnées déplacées lors de la construction du Palais Vạn-Niên 萬年 (Tombeau de T'ư-Đức), et d'autres tombeaux royaux.

Une petite Pagode élevée sur le territoire du hameau de An-Cừ-Từ-Tây est spécialement affectée au 10^e Đồn. Voici la traduction de

(1) Malgré les distributions de vivres ordonnées par le Gouvernement annamite et par le Protectorat on ne put éviter de nombreuses victimes. A la liste des gens morts de faim, il faut ajouter ceux qui succombèrent par indigestion pour avoir dévoré trop précipitamment les aliments qu'on venait de distribuer, ainsi que ceux qui furent étouffés dans les bousculades. Cette terrible famine a donné naissance à ce proverbe :

Được mùa chó phụ môn khoai, đến năm *thần dậu* lầy ai bạn cùng ? . Ce qui veut dire : « Quand la récolte est abondante, ne dédaignez pas taros et patates, (sous peine) aux années *thần* et *dậu* de ne point trouver de compagnons » ;

Ou bien : « lorsque vous êtes dans l'opulence ou dans les honneurs, ne méprisez pas les humbles ; en cas d'infortune ou de revers, vous ne trouveriez aucun secours ».

(2) C'est ce qui fait dire aux gens que ce Đồn est plus mystérieux que les autres.

l'inscription qui se trouve sur la stèle et qui en commémore la construction :

« Construit par M. **Trần-Hữu-Tạo**, ex **Tư-Vụ** au Ministère de la Justice, en disponibilité par suppression d'emploi, originaire du village de **Tuy-Phước**, province de **Quảng-Bình**, et par son épouse légitime, **Lê-Thị-Điêu**, du village de **Thanh-Phước**, canton de **Vĩnh-Trí**, huyện de **Hương-Trà**, phủ de **Thừa-Thiên**, pour le culte des morts abandonnés qui reposent aux **Bà-Đồn**.

« Les hommes d'autrefois pratiquaient également les œuvres de « charité et de vertu. Quand un sacrifice était célébré sur les vieux « cimetières à la mémoire des âmes abandonnées, des discours très « touchants y étaient prononcés. De même, lorsque **Lương-Phụ** (1) « apercevait une tombe, il était inspiré par la pitié et se mettait à « chanter des refrains pieux et attendrissants.

« Nous, gens vertueux, retirés de la vie du monde, nous avons « fait vœu d'être pieux et charitables, aussi bien durant notre vie « matérielle que dans celle de l'au delà, et aussi celui de vénérer les « quatre grands êtres (2).

« A l'exemple du Buddha nous ne voulons pas laisser échapper une « occasion d'accomplir une oeuvre de bienfaisance.

« Il y a au lieu dit « **Bà-Đồn** » de vieux cimetières renfermant des « tombes d'origine inconnue. Parmi les trépassés qui y reposent les uns « ont succombé pour l'honneur, les autres sont morts par fidélité. On « ignore leur état civil, la date de leur décès. Comment distinguer les « vieux des jeunes, les puissants des faibles ?

« Lorsque nous voyons planer au-dessus de ces cimetières les âmes « abandonnées, telles des lucioles, nous ressentons une immense pitié à « la pensée que ces âmes malheureuses n'ont aucune protection. Quand « nous entendons le pépiement des moineaux et le croassement des cor- « beaux se répercuter au-dessus de ces tombes, nous sommes profondé- « ment touchés de la situation misérable des morts qu'elles renferment.

« C'est pour cette raison que nous faisons édifier, de nos deniers « personnel, un pagodon auquel nous donnons le nom de **Phật-Tề-Am** « pagodon pour tous », où nous rendrons le culte aux morts dont les « âmes voudront bien nous honorer de leur présence.

« Nous avons fait graver cette inscription pour en perpétuer le « souvenir et pour que cet événement passe à la postérité.

« Le 15^e jour de la 7^e lune de l'année **đinh-dậu** du règne de **Thành-Thái** (12 août 1897) ».

(1) Personnage de l'antiquité (?) Il paraît que c'est également le titre d'un poème.

(2) **四大** **Tứ-Đại**. Les quatre grands (êtres) ; **天** ciel ; **君** prince ; **師** maître (professeur) ; et **父** père.

UNE INSCRIPTION DE THIEU-TRI SUR UN PANNEAU DE BRONZE (1)

Par A. BONHOMME,

Administrateur des Services civils

et

UNG-TRINH,

Sous - Directeur du Quốc-Tử-Giám.

Ce panneau, qui se trouve actuellement dans la salle du Tàn-Thơ-Viện, est constitué par une plaque rectangulaire en bronze de 1^m 25 de longueur sur 0^m 60 de largeur. Les caractères composant l'inscription sont en argent. Ce métal a été coulé dans des rainures spéciales pratiquées à cet effet sur la plaque, puis poli après coup. La plaque est fixée sur un cadre en cuivre de neuf centimètres de largeur. Ce cadre est sculpté et les ornements se détachent en relief. Ils ne comprennent d'ailleurs que des dragons royaux à cinq griffes. La partie supérieure et la partie inférieure du cadre comportent chacune deux dragons vus de profil regardant le soleil et placé dans la position classique que l'on retrouve partout en Extrême-Orient. Les parties latérales du cadre ne comportent, au contraire, chacune qu'un seul dragon vu de face, c'est-à-dire dont on aperçoit simplement la tête, les pattes et l'extrémité de la queue, le corps de l'animal étant en partie dissimulé sous des nuages.

L'inscription gravée sur le panneau n'est pas signée. Elle porte simplement à la fin la mention suivante : « Respectueusement composé l'année *mậu-tuất* (19^e année) de Minh-Mang, à la fin du printemps (avril 1838) (2). »

Il a donc été difficile tout d'abord de l'identifier. Cependant on voit, à la lecture, qu'il s'agit d'un « fils et sujet » 子臣 dont nous ignorons le nom, qui chante les louanges de son père que nous ne

(1) Communication lue à la réunion du 24 février 1915.

(2) 明命戊戌季春恭紀.

connaissions pas davantage, lequel est désigné sous le nom de « **Hoàng Phụ** » 皇父 « Empereur-Père ». L'auteur est donc fils d'Empereur, peut-être Empereur lui-même, et la première pensée qui vient à l'esprit est de supposer que l'on se trouve en présence d'un éloge de Gia-Long par son fils Minh-Mạng. Mais une lecture plus attentive vient aussitôt détruire cette hypothèse.

L'auteur nous apprend, en effet, que l'Empereur son père avait fait aménager, à l'usage des princes, ses fils, un vaste jardin auquel avait été donné le nom de **Thường-Thanh-Viên** 常青園 « Jardin de l'éternelle verdure » et dans lequel se trouvait une maison appelée **Hoà-Cầm-Đường** 和感堂 « Demeure de l'entente idéale. »

Or le Jardin **Thường-Thanh** a été créé par Minh-Mạng. Nous lisons, en effet, dans la Géographie publiée la 3^e année de Duy-Tân (1909) : « Le Jardin **Thường-Thanh** se trouvait à l'Est des magasins « royaux (**Kinh thương** 京倉), dans le quartier de la Grande Abondance « (**Phong-Dinh** 豐盈). Au milieu s'élevait la demeure **Hoà-Cầm**. « Le jardin était entouré de murailles en maçonnerie percées de « quatre portes et il était planté de beaux arbres fruitiers. Il fut créé « en la 17^e année de Minh-Mạng (1838). C'était l'endroit où se réunis- « saient les princes, fils de Sa Majesté, pour étudier, causer et « jouer (1). »

D'autre part, nous voyons dans les Annales de Minh-Mạng que « en « la 17^e année de Minh-Mạng, au 2^e mois (mars-avril 1838), fut cons- « truite l'enceinte du jardin **Thường-Thanh**. [Ce jardin est situé dans « la citadelle sur la rive Sud du canal impérial **Ngự-Hà**]. Le mur d'en- « ceinte avait une hauteur de six *thước* cinq *tấc* et une épaisseur « de un *thước* et un *tấc*, et il était percé d'une porte sur chaque « face. Au milieu du Jardin s'élevait la maison **Hoà-Cầm** (2). »

L'auteur de l'inscription du panneau est donc un des princes fils de Minh-Mạng et l'Empereur-Père dont il fait l'éloge est évidemment Minh-Mạng lui-même.

L'auteur nous dit, en effet, que « parfois, lorsque les multiples sou- « cis du pouvoir lui laissaient quelque loisir, l'Empereur venait rendre « visite à ses fils » et un peu plus loin, il ajoute : « Un jour, mes vers « gravés sur le mur attirèrent le regard de Sa Majesté qui prit aussitôt « l'air heureux et satisfait et voulut bien tracer de son pinceau royal « quelques caractères à l'éloge de l'auteur ».

Or nous lisons dans la Géographie impériale que « Sa Majesté Minh- « Mạng se rendait souvent au jardin **Thường-Thanh** et ayant remarqué

(1) *Đại-Nam nhứt thống chí*, volume 1^{er}, page 53.

(2) *Đại-Nam thiết lục chánh biên đệ nhị kì*, volume 166, page 25.

« que les princes prenaient plaisir à étudier les livres canoniques
« et à taquiner la muse, elle composa, à leur intention, afin de leur
« donner une marque de sa sollicitude, une poésie que l'on trouve dans
« le Recueil des poésies de Minh-Mạng (1).»

Si l'on se reporte maintenant à ce dernier ouvrage, on y trouve ceci :

« Me trouvant un jour au jardin Thừơng-Thanh, je (Minh-Mạng)
« entrai dans la maison Iloà-Cầm où j'aperçus des poésies gravées sur
« la muraille. Après les avoir lues, je compris que les princes, mes
« fils, s'adonnaient à l'étude avec ardeur et développaient ainsi leurs
« sentiments d'amour fraternel, et désirant leur donner un témoignage
« de satisfaction, je composai à leur intention, la poésie suivante :

« Par votre touchante émulation dans les pratiques de la piété filiale
« et de l'amour fraternel ;

« Par votre noble ardeur dans l'étude difficile des livres sacrés ;

« Vous avez réalisé la parfaite union fraternelle,

« Et vous faites la joie du Roi votre père.

« Puisse l'arbre Đurơng-Bồ (2) prospérer de plus en plus !

« Puissent les Đào et les Lý (5) embellir de jour en jour !

« Que notre souche se multiplie à l'infini !

« Que mes paroles restent éternellement gravées dans vos coeurs (4)! »

Nous savons donc que l'auteur du panneau est un des nombreux fils de Minh-Mạng, mais nous ignorons lequel. Nous supposons bien qu'il s'agit probablement de Thiệu-Trị, mais ce n'est là qu'une simple hypothèse. Pour la vérifier, nous consulterons les oeuvres poétiques de Thiệu-Trị, non pas celles qu'il a écrites après son avènement au trône et qui sont consignées dans le *Thiệu-Trị Thánh chế thi tập*, mais celles qu'il a composées avant son couronnement alors qu'il n'était que prince royal, et qui forment le recueil *Chỉ thiện đường hội tập*, 止善堂會集.

Or nous trouvons précisément dans le dixième volume de ce recueil l'inscription même du panneau, laquelle est précédée des explications suivantes :

(1) *Minh-Mạng Thánh chế thi tập*, 明命聖製詩集. Đại-Nam nhất thống chí, a id ».

(2) *Đurơng-Bồ* 棠棣, sorte d'arbuste analogue au sorbier ; donne des fleurs rouges qui apparaissent toujours groupées les unes à côté des autres. Symbole de la fraternité.

(3) *Đào* et *Lý* 桃李, pêcheurs et pruniers. Ces arbres qui donnent de belles fleurs sont le symbole de la beauté. Ils servent aussi à désigner, par métaphore, les enfants de la haute société.

(4) *Minh-Mạng Thánh chế thi tập*, Recueil V, volume 7, page 6.

« Au Nord-Est du jardin **Thượng-Uyển** 上苑, se trouve le jardin
« **Thường-Thanh** qui, par faveur exceptionnelle, nous a été donné à
« nous princes, fils de Sa Majesté, pour que nous puissions, à nos
« moments de loisir, nous livrer à des causeries familiales, après
« avoir assisté aux repas de l'Empereur et nous être informés de sa
« santé.

« La maison reçut de Sa Majesté le nom de **Hòa-Cầm**. Ces dons
« généreux sont dûs à la bienveillance de l'Empereur, à son amour
« paternel et aux bonnes intentions qu'il nourrit à notre égard. Aussi
« est-il impossible de trouver des termes qui puissent exprimer de
« manière suffisante la bonté de Sa Majesté.

« L'inauguration eut lieu le 1^{er} de ce mois (26 mars 1838) au milieu
« de la joie et de l'union complète de tous les princes. A cette occasion,
« je composai la poésie suivante dans le but de fixer respectueusement
« le souvenir des bienfaits royaux :

« Par la faveur de Votre Majesté, une vaste demeure nous a été
« aménagée.

« Dans ce superbe jardin, nous nous entretenons amicalement au
« retour du Palais.

« De même que le saule humblement penché bénéficie cependant
« d'une verdure perpétuelle et que le lotus humecté de rosée exhale
« sans cesse les plus suaves parfums,

« Ainsi j'ai joui constamment des faveurs de Votre Majesté.

« Mais par suite de mon peu de savoir, j'ai honte de me promener
« dans le **Học-Hải** (1).

« Par la contemplation assidue des vagues du **Học-Hải**, je suis arrivé
« à comprendre les mystères du **Tàng-Thơ** (2).

« L'amour que moi et mes frères éprouvons les uns pour les autres
« ressemble à l'accord du **huân** (3) et du **tri** (4).

« C'est une douce brise printanière qui rend la vie délicieuse. »

« A son arrivée au **Thường-Thanh**, les regards de l'Empereur, notre
« père, se portèrent sur les vers gravés sur la muraille. Il me félicita
« et, pour me récompenser, écrivit une poésie et me fit plusieurs petits
« cadeaux.

(1) **Học-Hải** 學海, « Océan de lettres », nom de l'étang qui entoure le **Tàng-Thơ**, 藏書, « Archives ».

(2) Si j'ai parlé de l'étang de **Học-Hải** et de la maison du **Tàng-Thơ**, c'est parce que le jardin en question est situé à proximité ». Note de **Thiệu-Tri**.

(3) **Huân** 埙, instrument de musique chinois qui était joué par l'aîné.

(4) **Tri** 篴, autre instrument de musique qui était joué par le cadet. Ces deux instruments sont le symbole de l'amour fraternel.

« C'est pourquoi en témoignage de gratitude, j'ai composé l'éloge
« suivant (1). »

Suit l'inscription gravée sur le panneau.

Nous connaissons donc maintenant l'histoire de cette inscription. Elle est due au pinceau de Thiệu-Trị et elle a été rédigée pour perpétuer le souvenir de la fête d'inauguration du jardin Thườg-Thanh.

Voici la traduction de cette inscription :

« Mon père vénéré, l'Empereur, aussi grand capitaine que fin lettré,
« mérita les faveurs du Ciel par ses talents et ses vertus. Aussi a-t-il
« reçu dans leur plénitude les trois avantages: richesse, longévitè, nom-
« breuse postèritè. Sa vie semblable à celle du Sage dont parle le *Kinh-*
« *Thơ* (2) est remplie par la pratique incessante de la vertu et il connaît
« le bonheur suprême vanté par le *Kinh-Thi* (6) d'avoir beaucoup
« de fils.

« Il est ainsi parvenu à réaliser l'idéal difficile décrit dans la littéra-
« ture élégante des Châu (5).

*
* * *

« Moi, son fils et son sujet, j'ai constaté, après une étude approfondie des *Kinh*, des *Truyện* (4), des *Tử* (5), et des *Sử* (6), qu'il n'y a
« jamais eu, depuis la création du monde, même parmi les plus vertueux de l'antiquité, de Souverain dont la destinée fût aussi brillante
« que la sienne et celle de la dynastie royale.

« Comme les feuilles innombrables qui se pressent à l'ombre touffue
« d'un arbre puissant, ses enfants groupés autour de lui, furent élevés
« dans des principes d'humanité et de justice.

« Il n'est que douceur, amour et affection, et sa sévérité, lorsqu'elle
« est nécessaire, se tempère toujours d'indulgence. Aussi la plus
« complète harmonie règne-t-elle à l'intérieur du palais. Au sein de la
« famille, il nous a enseigné l'amour filial, et au dehors, les pratiques
« d'urbanité. Il a veillé soigneusement à ce que toutes nos actions
« soient conformes aux bonnes moeurs et à une stricte discipline.

(1) *Chử thiên đường hội tập*, volume 10, page 6.

(2) *Kinh* 經 Livres canoniques. *Kinh-Thơ* 書經, livre d'histoire ; *Kinh-Thi* 詩經, livre de poésie.

(3) Châu 周, dynastie chinoise, 1122 à 255 av. J. C.

(4) *Truyện* 傳, livres classiques.

(5) *Tử* 子, œuvres des philosophes célèbres de l'antiquité.

(6) *Sử* 史, les Annales.

« A l'âge de « *vũthưc* » (1) ; nous connaissions déjà les préceptes du « *Kinh-Thơ* et du *Kinh-Thi* et vers l'âge de « *gia quan* » (2), il confia notre éducation à des précepteurs de choix.

« Notre jeunesse fut ainsi partagée entre les études familiales du Palais réservé et les lectures sérieuses au *Nội-Các* (3). L'éducation de notre enfance et nos actes à l'âge d'homme furent donc le résultat des conseils que nous prodigua l'Empereur, soit en particulier, soit en public.

« Il nous fit, en outre, aménager une vaste demeure où nous pouvions passer nos moments de loisir, entre les repas de Sa Majesté auxquels, conformément aux rites, nous étions tenus d'assister et de nous informer de sa santé.

« En réminiscence du passage du *Kinh-Thơ* où les fleurs éclatantes de l'arbre *Đuròng-Đệ* sont considérées comme le symbole de l'union fraternelle, le nom de *Thư-ờng-Thanh* fut donné au jardin.

« Et la maison elle-même reçut le nom de *Hòa-Cầm* en souvenir des vers classiques où le poète chante le bonheur qui règne dans les familles unies.

« Dans ce milieu paisible et harmonieux où nos coeurs n'éprouvaient que des sentiments d'affection mutuelle et de confiance réciproque, notre existence s'écoulait, tranquille, dans cette entente idéale que l'auteur du *Nhạc-Ký* (4) a comparée au parfait accord de plusieurs instruments de musique.

« Les pensées de l'Empereur sont si vastes et si profondes que toute tentative pour essayer d'en saisir l'étendue serait aussi vaine que celle d'un homme qui prétendrait avec une longue-vue embrasser d'un coup d'œil l'infini de l'espace ou, à l'aide d'une cuiller, mesurer l'immensité des mers.

« Ses bienfaits sont si grands qu'en les comparant aux montagnes les plus hautes et aux mers les plus profondes on n'en aurait pas encore une idée exacte.

« Le souvenir de ses bontés me remplissait d'une telle émotion que, malgré mon peu de talent, j'essayai un jour de les chanter dans des vers.

(1) *vũthưc* 舞勺, « danser avec une cuiller », indique l'âge de treize ans dans les anciennes coutumes chinoises.

(2) *Gia quan* 加冠, « mettre le bonnet », indique l'âge de vingt ans dans les anciennes coutumes chinoises.

(3) *Nội-Các* 內閣 Secrétariat royal.

(4) *Nhạc-Ký* 樂記, Livre de la musique.

* * *

« Parfois, en effet, lorsque les multiples soucis du pouvoir lui laissaient
« quelque loisir, il faisait préparer le char royal et venait nous rendre
« visite. Alors notre demeure s'illuminait de l'éclat de son auguste
« personne ; les nuages, au Ciel, se paraient des cinq couleurs et ses
« fils, empressés et joyeux, l'accueillaient sur le seuil. Un jour, mes
« vers gravés sur le mur attirèrent son regard et il prit aussitôt l'air
« heureux et satisfait.

« Aussi il voulut bien tracer, de son pinceau royal, à l'éloge de
« l'auteur, quelques caractères lumineux comme la clarté du soleil et
« de la lune et que je reçus prosterné à genoux. M'étant demandé si
« j'étais digne d'une telle récompense, je fus saisi d'anxiété à la pensée
« de mon peu de mérite et aussi par la crainte de n'avoir pas la force
« de volonté suffisante pour me perfectionner.

« C'est ainsi que les bons conseils et les bons exemples qui nous
« furent prodigués dès notre enfance laissèrent dans nos coeurs une
« impression si profonde que le souvenir en restera gravé pour l'éter-
« nité et sera, pour les siècles futurs, un exemple perpétuel de haute
« moralité.

« Et, en effet, par son affection, par sa loyauté, par sa bonté, par sa
« douceur, l'Empereur nous donna l'exemple permanent de la pitié
« filiale, de la fidélité, de la charité et de la tolérance.

« C'est pourquoi, moi, fils et sujet, quoique indigne et incapable,
« j'ai essayé, profondément incliné et les bras respectueusement croi-
« sés, d'exprimer dans les vers ci-joints, d'une manière, hélas ! très
« imparfaite, ses innombrables bienfaits afin d'en perpétuer le souvenir.

* * *

« A la vue de l'Empereur, les fleurs exhalent leurs plus suaves parfums.
« Par sa faveur j'ai été inondé de clarté.

« Comment se peut-il que mon humble poésie ait attiré son regard,
« Et m'ait valu une réponse qui m'a couvert de gloire ?

« Grâce à ses conseils, l'union la plus complète règne au sein de la
« famille royale,

« Et la morale et la vertu triompheront jusqu'à la fin des siècles.

« En grand costume et la coupe en main, je veux, tressaillant d'allé-
« gresse, lui souhaiter l'immortalité du Ciel et de la Terre,

« Et, suivant ses préceptes, m'efforcer chaque jour vers plus de per-
« fection et plus de vertu.

« Respectueusement composé l'année *mậu-tuất*, dix-neuvième du
« règne de Minh-Mạng, à la fin du printemps (mars-avril 1838) ».

SON EXCELLENCE PHAN-THANH-GIAN

Ministre de l'Annam (1796-1867) (1).

Par ĐÀO-THÁI-HANH

Tuần-Vũ de la province de Quảng-Trị.

S. E. Phan-Thanh-Giân 潘清簡 était issu d'une honorable famille de Chine qui, vers la fin de la dynastie des Minh avait émigré en Annam et s'était d'abord fixée dans la province de Bình-Định, qu'elle quitta en 1778 par suite de la révolution des Tây-Sơn, pour aller s'établir définitivement dans le huyện de Vĩnh-Bình, province de Vĩnh-Long (Cochinchine).

C'est là que naquit Phan-Thanh en 1796.

Dès son enfance, Phan-Thanh se fit remarquer par ses connaissances littéraires. Il fut reçu Tân-Sĩ au concours du doctorat de la 7^e année de Minh-Mạng (1826). C'était le premier docteur ès-lettres qui fut reçu en Nam-Kỳ (Cochinchine).

Nommé, pour ses débuts, Hàn-Lâm-Viện Bền-Tu (7-1), il fut, en moins de deux ans, promu successivement aux grades de Lang-Trung au Ministère de la Justice et de Tham-Hiệp 參協 au Quảng-Bình.

En la 9^e année de Minh-Mạng (1828), il est nommé chef par intérim de la province de Nghệ-An-Trần et l'année suivante (1829) Thự-Phủ-Đoãn à Thừa-Thiên.

Certain jour, en séance, S. M. Minh-Mạng se rappelant qu'il avait été chef intérimaire de la province de Nghệ-An, lui demanda son impression sur la situation politique de Trần-Ninh 鎮寧 (haute région de Nghệ-An).

« Sire, répondit Phan-Thanh, la région de Trần-Ninh mérite de « retenir l'attention du Gouvernement. Si nous ne profitons pas de ce « que rien de fâcheux ne s'est encore produit pour exercer notre bien- « faisante influence sur la population de cette partie du territoire, « il sera peut-être difficile de la ramener à la raison, voire même par « la force, le jour où elle aura pris de solides positions. »

(1) Communication lue à la réunion du 30 décembre 1914. – Extrait du *Chánh-biên liệt-truyện nhị-tập*. Vol 26, pages 22 à 30.

Satisfaite de cette réponse, S. M. lui dit : « Quand on se préoccupe « d'une chose avant qu'elle n'ait eu lieu on prend facilement les dis- « positions nécessaires et on obtient sûrement le succès ; au contraire, « si on attend que cette chose se soit produite pour prendre des me- « sures, on se donne énormément de peine et la réussite devient aléa- « toire. Je partage complètement votre manière de voir ».

Peu de temps après, Phan-Thanh est nommé Thj-Lang au Ministère des Rites: faisant fonctions de Sung-Biên au Nội-Các(Secrétariat Royal), et l'année suivante (1830) il est désigné comme Hiệp-Trần 協鎮 chef de la province de Ninh-Binh (Tonkin).

En la 12^e année (1831), il est nommé Hiệp-Trần, chef de la province de Quảng-Nam.

A cette époque se produisirent dans le Quảng-Nam des mouvements insurrectionnels menés par les mois de la source de Chiên-Đàng 旌檀源 ; Phan-Thanh envoya un détachement de soldats sur les lieux pour assurer la répression de ces sauvages belliqueux. A mi-route, 1a petite troupe tomba dans une embuscade et fut anéantie.

Rendu responsable de cet échec, il fut révoqué de tous ses grades avec maintien à l'emploi de Hiệu-Phái à Quảng-Nam (Surnuméraire sans grade),

En la 13^e année (1832), il est réintégré au grade de Kiêm-Thảo (7-2) et attaché comme Hành-Tầu au Nội-Các ; puis il est successivement promu Viên-Ngoại(5-1) au Ministère des Finances, Phủ-Thừa à Thừa-Thiên (4-2) et Hồng-Lô-Tự-Khanh (4-1), sous-chef d'ambassade en Chine.

Revenu de sa mission à Pékin, il est, pour services exceptionnels, promu au grade de Đại-Lý-Tự-Khanh (3-1), Ministre par intérim de la Justice, membre titulaire du Cơ-Mật (Conseil Secret).

En la 16^e année (1835), de retour de Trần-Tây 鎮西 (frontière de la Cochinchine et du Cambodge), où il avait été envoyé en qualité de Khâm-Phái (envoyé royal), et à son passage dans la province de Bình-Thuận, Phan-Thanh reçut l'ordre du souverain d'y rester pour réprimer les rebelles Chăm. Cette fois, il fut plus heureux qu'à Quảng-Nam, car au bout de quelques mois, grâce à ses exhortations, la sécurité la plus complète était assurée dans toute la région. Il fut alors nommé Bô-Chánh (3-1), puis Hộ-Lý-Tuần-Vũ (2-2) à Quảng-Nam.

Au printemps de la 17^e année (1836), comme la plus parfaite tranquillité continuait à régner dans l'Empire et que tous les services étaient normalement assurés, S. M. Minh-Mạng manifesta le désir d'entreprendre un voyage d'agrément à Quảng-Nam, dans le courant du 5^e mois.

Phan-Thanh lui présenta un rapport ainsi conçu: « Sire, la popu- « lation de ma province, ayant appris votre prochain voyage dans la

« région, éprouve un vif sentiment de joie. Cependant la dernière
« récolte d'été fut presque entièrement perdue. Mais c'est précisé-
« ment aux 4^e et 5^e mois que les agriculteurs se livrent aux travaux
« des champs. Il va sans dire que le peuple ne saurait tout à la fois
« assurer les charges que lui imposerait la réception du cortège
« royal et procéder au labourage des terres. J'ose insister auprès de
« Votre Majesté pour que le voyage projeté soit retardé de manière à
« permettre aux habitants de s'occuper en temps opportun des travaux
« que réclament leurs rizières. »

A la lecture de ce rapport, S. M. visiblement contrariée s'écria en s'adressant aux membres du *Cơ-Mặt* : « Phan-Thanh-Giản se moque
« évidemment de nous en plagiant Mạnh-Kha (Mencius) à qui il
« emprunte les pensées et les expressions de sa réponse au Souverain
« de Tê. (1) »

L'ordre fut immédiatement donné d'arrêter tous les préparatifs pour le voyage royal au Quảng-Nam. Mais pour contrôler ce qu'avait avancé Phan-Thanh dans son rapport au Trône, le Ngự-Sĩr (Censeur) Võ-Duy-Tân (2) fut envoyé en diligence à Quảng-Nam pour procéder à une enquête secrète. Ce mandarin rendit compte au Trône que les habitants de Quảng-Nam se montraient très heureux à l'idée de recevoir le cortège royal qui devait parcourir le pays. Il signala en outre que le service des mandarins provinciaux était fait avec beaucoup de négligence et ajouta que les agents subalternes en service à Quảng-Nam commettaient des abus. Phan-Thanh fut rétrogradé au 6^e degré, avec maintien à l'emploi de Hiệu-Phái 効派. Cependant deux mois après, il est réintégré au grade de Thừa-Chủ (5-2) au Nội-Các, puis promu successivement Lang-Trung, Biện-Lý (4-1) aux Finances et Thị-Lang attaché au *Cơ-Mặt*.

En la 19^e année (1838), il est désigné pour présider la grande revue des troupes dans les provinces de Hà-Tĩnh, Nghệ-An et Thanh-Hoá.

(1) Réponse de Mencius à Tê-Vương : « Et maintenant que Sa Majesté aille à
« la chasse ! N'entendant que le hennissement des chevaux du Roi, le roulement de
« ses chars, le claquement de ses magnifiques étendards ornés de plumes et flottant
« au vent, le peuple éprouvera un vif mécontentement, et chacun froncera les sourcils
« se disant : Ah ! Notre roi aime beaucoup la chasse ! Il ignore donc que nous
« Sommes arrivés au comble de la misère ; que les pères ignorent ce que sont
« devenus leurs fils ; que les femmes sont séparées de leurs enfants ; que les familles
« sont partout dispersées ! Les sujets sont mécontents parce que le roi ne les fait
« pas participer à ses plaisirs. » (*Meng-Tsen*, par Pauthier, pages 228 et 229.
Thượng-Manh, Chapitre II).

(2) Võ-Duy-Tân, originaire de Nghệ-An, reçu Cử-Nhơn en la 12^e année de Gia-Long (1813), était arrivé à son dernier grade de Tư-Nghiep au Quốc-Tử-Giám, sous le règne de Minh-Mạng.

Sa mission accomplie, il reprend son ancien poste aux Finances. Certain jour, un rapport émanant d'un mandarin provincial et relatif à une question de finances, bien qu'annoté à l'encre rouge par Sa Majesté, fut retourné à l'expéditeur sans qu'y fut apposée l'empreinte du sceau impérial. Tant comme Biện-Lý aux Finances que comme mandarin de service ce jour là au Palais, Phan-Thanh ayant assumé la double responsabilité de cet oubli, fut rétrogradé avec maintien aux fonctions de Biện-Lý.

Envoyé au Quảng-Nam pour diriger les travaux d'exploitation d'une mine d'or dans la région montagneuse de Chiên-Đàng 旌檀, Phan-Thanh, quelques mois après avoir rejoint son poste, rendait compte au Roi des nombreuses difficultés, des obstacles insurmontables qui rendaient infructueuses ses recherches du précieux métal. Il fut alors envoyé dans la province de Thái-Nguyễn (Tonkin) d'où il signalait bientôt que les deux mines d'argent de Tòng-Tinh 送星 et de Ngân-Sơn 銀山 étaient trop pauvres pour qu'on en décidât l'exploitation.

En la 20^e année (1839), en considération des services qu'il avait rendus et de son long séjour dans l'intérieur, Sa Majesté le rappela à la Capitale, lui confia la charge de Phó-Sứ au Service du Thông-Chánh 通政 (Postes et Communications) et, peu de temps après, l'éleva au grade de hị-Lang au Ministère des Finances.

Sur ces entrefaites, un haut mandarin, Vương-Hữu-Quang 王有光, fut accusé d'avoir adressé au Trône un rapport contenant, des propos mensongers et calomnieux (1). La commission d'enquête, composée des

(1) En la 20^e année de son règne (1839), S. M. Minh-Mạng fit écrire par Nguyễn-Bá-Nghi 阮伯儀 (originaire de Quảng-Ngai, Phó-Bảng, Ministre 1859-1870) alors mandarin du Nội-Các, un roman intitulé *Quần thiên hiên thọ* «Voeux de longévité adressés au Ciel par les Immortels». Cet ouvrage, ayant été corrigé et retouché par S. M., parut à la Cour. Vương-Hữu-Quang, ce jour là, chargé de faire les prières rituelles auprès des Génies pour avoir du beau temps, n'était pas arrivé à faire cesser les pluies malgré sa ferveur. Alors il adressa au Trône un rapport dans lequel, avec quelques arguments tirés de la mythologie, il rendait le roman *Quần thiên hiên thọ* responsable de l'indifférence des Génies. Après la lecture de ce rapport, Sa Majesté donna l'ordre de soumettre Vương-Hữu-Quang à l'enquête pour mensonge. C'est l'enquête après laquelle Phan-Thanh refusa de signer les conclusions arrêtées par la commission. L'attitude de Phan-Thanh dans cette affaire ayant été signalée au Trône, Sa Majesté répondit séance tenante par une ordonnance écrite de sa main : « Vương-Hữu-Quang n'ayant pas réussi à obtenir du beau « temps, cherche à rejeter la faute sur son roi. Il s'est aperçu en outre que ces « jours-ci j'étais indisposé, il s'est permis de tenir un langage irrespectueux en « préconisant que je suis fautif envers le Ciel, la Terre et les Génies, que c'est « abominable ! Il est vrai que le Roman légendaire *Quần thiên hiên thọ* 群仙 « 獻壽 a été écrit par Nguyễn-Bá-Nghi et moi, je l'ai retouché et annoté sur « quelques endroits concernant le Táo-Chúa 灶主 (dieu de la cuisine) et le Tụng-

mandarins de la Haute Cour, proposa de le révoquer de tous ses grades et de le juger avec la dernière sévérité pour crime de lèse-majesté. Seul, Phan-Thanh refusa de signer le rapport de la commission, demandant que le coupable fût simplement traité comme ayant commis une faute administrative.

Convaincue que Phan-Thanh accordait sa protection à Vương-Hữu-Quang parce qu'il était, comme lui, originaire de Cochinchine, Sa Majesté l'envoya en disgrâce comme Hộ-Lý au Thương-Trù-ờng (Service des magasins).

En la 21^e année (1840), ayant été désigné comme Phó-Chủ-Khảo (Vice-Président) du concours des lettrés de Thừa-Thiên, il encourut la rétrogradation d'un *cấp* pour négligence dans la correction d'une des compositions du Cử-Nhơn-Mai-Trúc-Tùng qui s'était servi deux fois de suite d'une même rime.

L'année suivante il est promu au grade de Thị-Lang au Ministère de la Guerre, puis, en la 1^e année de Thiệu-Trị (1842), Tham-Tri (2-2) attaché au Conseil du Cơ-Mật.

Au 2^e mois de la 3^e année (1843), l'apparition d'un météore dans le Ciel ayant été signalée par le Service de l'observatoire, une ordonnance royale prescrivit à tous les mandarins de fournir franchement des explications sur ce phénomène. Voici le résumé de la réponse de Phan-Thanh :

« Sire, le Trône qu'occupe le Roi est la place du Ciel, le peuple
« qu'il gouverne est le peuple du Ciel, et enfin le principe qu'il adopte
« pour régner sur la terre est également considéré comme le principe
« du Ciel. En un mot, le Ciel lui a légué le mandat d'agir en toutes
« circonstances en son nom et à sa place. Reste à contrôler ses faits et
« gestes. C'est pourquoi l'homme supérieur veille attentivement, sur
« les principes que ne discernent pas tous les hommes et il médite sur

« Sur 訟師 (dieu des procès). Je n'ai jamais plaisanté les Génies, à plus forte
« raison le Ciel et la Terre. D'ailleurs Vương-Hữu-Quang, reconnu lui-même cou-
« pable dans cet incident, m'a adressé une note implorant son pardon. La commis-
« sion d'enquête, composée des mandarins de la Cour et des Đốc, Vũ, Bồ, Án pré-
« sents à la capitale pour la fête anniversaire, est toute d'avis de le révoquer et
« de le châtier avec la dernière rigueur. Mais comme je ne suis pas encore bien
« fixé sur les faits à lui reprochés, je ne veux pas agir avec précipitation. Pourquoi
« Phan-Thanh-Giản a-t-il refusé de signer le rapport de la commission ? Pourquoi
« Bùi-Ngọc-Quí, Nguyễn-Công-Trứ, et Đoàn-Uần (hauts mandarins de l'époque)
« m'ont-ils présenté un rapport demandant une rétrogradation de deux classes pour
« Vương-Hữu-Quang et le maintien à son poste ? Qu'on me donne sans délai des
« explications à ce sujet ! » Extrait de *Lương-khê-văn-thảo* 梁溪文章 « Recueil
de Rédactions » de Phan-Thanh, Vol I. page 19.

« ce qui n'est pas encore proclamé et reconnu comme doctrine. Il
« appartient donc au Roi de remplir d'une façon irréprochable son
« devoir envers ses sujets pour que le Ciel lui donne sa bénédiction,
« Votre Majesté, depuis son avènement, observe soigneusement ses
« devoirs filiaux et exerce méthodiquement son mandat selon la volonté
« du Ciel : de nombreuses faveurs ont été accordées au peuple et plu-
« sieurs récompenses à ses mandarins conseillers. Le Ciel aurait dû
« être touché de ses bienfaits en reconnaissance desquels il aurait dû
« manifester sa satisfaction en lui faisant arriver tous les bonheurs au
« lieu de faire apparaître quelque chose d'extraordinaire dans l'atmos-
« phère. Pourrait-on attribuer la présence de ce phénomène à ceci :
« malgré le bon accueil que Votre Majesté a toujours réservé aux paroles
« franches, les desiderata de ses représentants dans les divers pays du
« Royaume ne sont pas régulièrement parvenus au Trône; malgré la
« générosité de Votre Majesté, les secours et les faveurs ne sont pas
« suffisamment efficaces pour soulager le peuple. Les grands mandarins
« formant son entourage hésitent à prendre certaines initiatives; et les
« chefs de province ne s'occupent pas sérieusement, des misères sur-
« venues à leurs administrés. En ces dernières années, les hostilités
« n'ont pas cessé de se manifester du côté de l'Ouest ; l'ordre n'est
« pas encore rétabli aux frontières ; de nombreuses armées sont levées
« de tous côtés dans le royaume et le peuple ne vit pas à son aise.
« Serait-ce à cause de ce qui précède que le Ciel nous aurait montré
« ce signe de menace ? Sire, permettez à votre humble serviteur de vous
« proposer : 1^o de faire venir de temps à autre auprès de vous quel-
« ques vénérables dignitaires diplomates pour leur parler de la politi-
« que du jour en les engageant à élaborer des projets pour défendre
« le pays, et 2^o d'ordonner à tous les mandarins sans exception de
« signaler sans restriction au Trône tout ce qui se passe dans la masse
« du peuple, et de méditer sur les moyens pour remédier à l'état de
« chose actuel. Une fois que les abus traditionnels des fonctionnaires
« auront été radicalement enrayés et que la force de nos armées sera
« en situation de faire face à toute attaque éventuelle, votre empire
« deviendra naturellement une grande puissance ».

Ce discours fut le seul à être approuvé avec enthousiasme par Sa Majesté, et l'ordre fut donné de mettre ces projets à exécution.

En la 7^e année (1847), Phan-Thanh est nommé Ministre de la Justice, membre du Cơ-Mặt, pour avoir rendu d'éminents services à la Patrie.

En la 1^{er} année de Tự-Đức (1848), il est nommé Ministre de l'Intérieur.

En la 2^e année (1849), il est appelé à assurer la charge de Kinh-Diên-Giảng-Quan 經筵講官 (Précepteur de l'Empereur).

Dans la même année (1849), il est nommé **Tả-Kỳ-Kinh-Lược-Đại-Sứ** 左 議 大 使 經 略 大 使 (Inspecteur général du Sud). **Tổng-Độc** de **Binh-Phủ-Bình-Định** et **Phủ-Yên**) et **Kiểm-An** (chargé de la direction) des **Đạo** de **Thuận-Khánh** (**Binh-Thuận** et **Khánh-Hòa**).

Au moment de quitter la cour pour rejoindre son nouveau poste, **Phan-Thanh** laissait une lettre au Roi lui proposant diverses réformes à apporter dans l'ancien régime en vue d'améliorer la situation des soldats et des contribuables. En témoignage de sa gratitude, Sa Majesté **Tự-Đức** lui donna vingt taëls d'argent.

Au printemps de la 4^e année (1851), il est nommé **Kinh-Lược-Phó-Sứ** au **Nam-Kỳ** (Sous-Inspecteur général de Cochinchine), **Tổng-Độc** de **Gia-Định** et **Kiểm-Tri** (chargé de la direction) des **Đạo** de **Biên-Hòa**, **Vinh-Long**, **Định-Tường**, **An-Giang** et **Hà-Tiên**.

En la 5^e année (1852), d'accord avec le **Kinh-Lược-Chánh-Sứ** (Inspecteur général en Cochinchine) **Nguyễn-Tri-Phương** 阮 知 方 (originaire de Hué, Ministre, Généralissime, blessé mortellement dans un combat à Hà nội, 20 novembre 1873), **Phan-Thanh** adressa au Trône les huit recommandations suivantes :

- 1^o Mesure d'hygiène pour la personne royale ;
- 2^o Bonne marche du service ;
- 3^o Abolition des abus ;
- 4^o Economie et sobriété ;
- 5^o Abaissement du nombre des favoris et des courtisans de la Cour ;
- 6^o Soins pour le choix des fonctionnaires ;
- 7^o Modération dans les réquisitions de main-d'œuvre ;
- 8^o Augmentation des appointements et des salaires.

Il demanda en outre à se démettre de sa mission de **Kinh-Lược** et à rentrer à la Capitale.

Par un édit spécial, **S. M. Tự-Đức** le maintenait à son poste, et lui décernait le **Kim-Khánh** en or hors classe portant les caractères **Liêm, Bình, Cẩn, Cẩn, 廉平勤幹** « intègre, populaire, actif et intelligent ».

Au 8^e mois de la 6^e année (1852), en raison de son séjour prolongé dans le Sud, Sa Majesté le rappela à Hué et l'éleva au grade de **Hiệp-Biện-Đại-Học-Sỹ** (1-2), Ministre de la Justice, Précepteur de l'Empereur et Membre du **Cơ-Mật**.

Dans son compte rendu au Trône sur la politique de **Nam-Kỳ**, **Phan-Thanh** soumettait à **S. M.** les six projets suivants :

- 1^o Colonisation du Cambodge ;
- 2^o Secours aux nécessiteux ;
- 3^o Application d'une politique libérale ;
- 4^o Perfectionnement de l'enseignement ;

5° Voies de communication et moyens de transport (confection de charrettes à bœufs, à buffles) ;

6° Conservation des sépultures des serviteurs méritants.

Après un examen minutieux de ces projets, Sa Majesté ordonna aux Services compétents de les mettre à exécution.

Peu de temps après, Phan-Thanh est chargé de la direction du bureau de rédaction du Việt-Sử Thông-Giám (Histoire d'Annam).

En la 9^e année (1856), il est décoré d'une plaque en jade.

En la 12^e année (1859), des hostilités s'étant ouvertement manifestées à Đà-Nẵng (Tourane), à Gia-Định et à Biên-Hòa, les membres du Cơ-Mật discutèrent sur la question de savoir s'il y avait lieu d'accepter la guerre ou de demander la paix.

Par lettre spéciale, Phan-Thanh déclara au Roi que pour rendre prospère et heureux un peuple qu'on gouverne, il est essentiel de maintenir la paix et d'assurer la sécurité publique. A l'heure actuelle, excepté la question d'améliorer la situation des soldats, il ne voyait rien autre chose qui fut plus urgent. Dès que le peuple aura suffisamment de quoi vivre et que les troupes seront bien exercées, le Gouvernement sera en mesure soit de faire la guerre soit de discuter les conditions d'une paix honorable.

S. M. Tự-Đức, approuvant entièrement cette conclusion, répondit à Phan-Thanh : « Expérimenté et pourvu d'un esprit très avisé, vous « nous proposez là ce à quoi les jeunes fonctionnaires nouvellement « parvenus ne songent même pas. Nous comptons sur votre sagesse et « espérons que loyalement vous ferez tous vos efforts pour nous venir « en aide afin de perpétuer votre gloire et vos hauts faits. »

En la 15^e année (1862), le Commandant en chef des troupes à Gia-Định (Saigon) signifiait un ultimatum à la Cour de Hué. Il fut décidé de désigner une ambassade pour parlementer avec le représentant de la France à Saigon.

Sur leur demande, Phan-Thanh et Lâm-Duy-Hiệp 林惟浹 (de Bình-Định, Thượng-Thơ, membre du Cơ-Mật) furent envoyés en Cochinchine en qualité de Ministre et Sous-Ministre plénipotentiaires. La veille de leur départ, Sa Majesté leur versa à chacun un verre de vin en leur adressant ses vœux de bonne chance et de réussite.

A leur arrivé à Gia-Định, ils furent mis en demeure de céder à la France les trois provinces de Gia-Định 嘉定, Định-Tường 定祥 et Biên-Hòa 邊和, et en outre de payer quatre millions de piastres pour indemnité de guerre.

La nouvelle étant parvenue à la Cour, le Roi adressa des reproches très sévères à ses représentants. Phan-Thanh fut appelé d'urgence à prendre les fonctions de Tổng-Độc de Vĩnh-Long avec ordre de

continuer à traiter des conditions de la paix avec le Général commandant les troupes françaises en Cochinchine. Son insistance auprès du Général ne donna pas le résultat satisfaisant que la Cour attendait ; il fut révoqué de tous ses grades avec maintien aux fonctions de *Tổng-Độc* de *Vĩnh-Long*. Son collègue *Lâm-Duy-Hiệp* fut révoqué en même temps que lui et mourut,

En la 16^e année (1863), *Phan-Thanh* fut rappelé à *Huế*, et désigné comme *Như-Tây-Chánh-Sứ* 如西正使 (Chef de mission en France).

Sa Majesté en causant de la cession des trois provinces de Cochinchine, lui demanda si ce jour là il avait été forcé de signer le traité ou s'il avait d'autres plans dans son for intérieur. " Sire, répondit-il, " après avoir étudié à fond la situation du Royaume et les événements " du jour, il ne m'était pas possible d'agir autrement. Permettez-moi " de vous prévenir, Sire, que cette fois encore, comme chef d'ambassade, je ferai tout mon devoir pour mener à bien ma mission, mais " la réussite ou l'échec dépendront uniquement, de la volonté des deux " Gouvernements ".

En route pour la France, il composa nombre de poésies, chantant la richesse et la beauté de la nature. Ses œuvres ont été imprimées ; elles sont intitulées *Lương-Khê Thi-Thảo* 梁溪詩草 (1) « Recueil des vers de *Phan-Thanh* ».

Il est à remarquer qu'à cette époque la culture occidentale n'était pas encore propagée dans l'Empire ; *Phan-Thanh*, grand mandarin du *Cơ-Mật*, commençait déjà à introduire des mots franco-annamites dans l'art de la versification chinoise. Pour satisfaire la curiosité publique, voici une petite pièce de vers décrivant le port de *Singapoor* (2) (voir *Lương-Khê Thi-Thảo*, volume 10, page 5) :

« 1 Sur l'île de *Singapoor* s'entassent des magasins de commerce à plusieurs étages,

« 2 Et dans son port coule doucement une eau limpide et profonde.

« 3 Des hommes à visage noir nous rejoignent dans de petites chaloupes,

« 4 En nous désignant comme capitaines venant de Cochinchine ».

Phan-Thanh avait écrit en quòc-âm son journal de voyage en France (如西日程). Voici encore un fragment du dit journal chantant la vitesse du chemin de fer à Paris :

(1) *Lương-Khê* est le surnom de S. E. *Phan-Thanh*.

(2) 1. — 嘉波嶼上鋪層層

2. — 嘉波嶼下水澄澄

3. — 黑臉送來小舢舨

4. — 俱真真到及肥僧

Gia ba désigne « Java » ; *Cu-lip* ou *Cà-lup*, « chaloupe » ; *Cu-Chon-Chon* « Cochinchine » et *Cần-chi-tăng* « Canitine ».

Chim bay ngựa chạy khôn tày,
Đường đi ngàn dặm một ngày đèn nơi.

« Beaucoup plus rapide que l'oiseau et le cheval,

« Cette machine locomotive parcourt régulièrement une distance de mille dặm (lieues) en un seul jour ».

Pendant son séjour à Paris, il eut l'occasion de visiter de grandes usines, d'importances manufactures et les sites et monuments ; il s'était bien rendu compte de la civilisation occidentale et de la puissance de la noble France.

Revenu de sa mission l'année suivante (en 1864) il fut nommé Ministre des Finances,

Comme suite à une visite officielle faite par M. Hà-Bà-Lý 何巴理⁽¹⁾, Ministre plénipotentiaire de France auprès du Gouvernement annamite, dans le local de Thương-Bạc (2), Phan-Thanh fut choisi comme Toàn-Quyển-Đại-Thần (Plénipotentiaire), chargé de traiter les conclusions de la paix avec la France.

Au moment de son départ, S. M. lui adressa une allocution rédigée en vers dans laquelle elle lui recommandait le sort du Nam-Kỳ en des termes très touchants et ajoutait enfin que peut-être cette fois serait la dernière en fait de négociation.

Au 2^e mois de la 18^e année (février 1865), Phan-Thanh fut désigné comme Nhiếp-Tề 攝祭 (représentant de la personne du Roi) pour présider la grande cérémonie de Nam-Giao 南郊大祀 (sacrifice au Ciel).

Cette année là, il était âgé de plus de 69 ans. Il adressa au Trône sa demande de retraite. En voici le résumé : « Sire, encore que je sois « loin d'être supérieurement doué, j'aurais voulu passer ma vie entière « au service de Votre Majesté Royale, pour lui témoigner ma profonde « reconnaissance. Mais hélas, courbé sous le poids des ans, je me sens « moralement et physiquement las. Trop souvent je dois en raison de « ma grande faiblesse, négliger les importantes affaires qui dépendent « de ma charge. Quand on a atteint l'âge de 70 ans, on devient fragile « comme un roseau, comme un saule ayant résisté longtemps à la « rafale, ou encore comme un cheval harassé qui ne peut plus accom- « plir de longues courses quel que soit son amour pour son maître.

(1) Malgré des recherches minutieuses, on n'est pas arrivé à trouver un nom des amiraux ou des généraux de cette époque qui se rapproche de Hà-Bà-Lý. Serait ce M. Rigault de Genouilly ou Brière de l'Isle ?

(2) Thương-Bạc 商舶院 (Thương signifie « commerce », Bạc, « jonque de mer »). C'était un Bureau du service du commerce ayant mission de vérifier les bateaux de commerce à l'entrée et à la sortie, et de percevoir les taxes douanières d'importation et d'exportation. Voir *Thiết-lục-chánh-biên-dệ-nhứt-kỷ* 寔錄正編第一紀, Tome 79. Ordonnance royale datée de la 13^e année de Minh-Mạng (1832)

« Je me déclare incapable de continuer mes services car je redoute que mes erreurs ne compliquent les affaires de l'état.

« Tâchez donc de nous servir encore, répondit Sa Majesté ; donnez l'exemple à vos cadets. »

Des nouvelles sensationnelles furent signalées au Trône par le **Tông-Độc** de **Vĩnh-Long** sur la situation critique des trois provinces de **Vĩnh-Long**, **An-Giang** et **Hà-Tiên**. Sachant que ces trois provinces isolées ne resteraient pas impenetrables, Sa Majesté s'occupa sérieusement du choix d'un mandarin ayant su acquérir la sympathie et la confiance de la France, pour être envoyé en négociateur. Sur la proposition de **Đoàn-Thọ** 段壽 (Général en 1854, tué au champ d'honneur en 1871; natif de Cochinchine) et **Trần-Tiền-Thành** 陳踐誠 (Minh-Hương de **Phước-Kiên**, Huê ; **Tân-Sỹ**, Régent de l'Annam, assassiné en 1883), **Phan-Thanh** fut réintégré dans son ancien grade et nommé **Kinh-Lược-Đại-Thần** 經略大臣, chargé de traiter avec le représentant de la France en Cochinchine.

Phan-Thanh demanda au Roi de restituer les grades à feu son collègue **Lâm-Duy-Hiệp** qui avait été révoqué en même temps que lui et pour les mêmes raisons. Sa Majesté donna satisfaction à sa demande en restituant à **Lâm-Duy-Hiệp** tous ses grades avec brevets posthumes.

En la 19^e année (1866), **Phan-Thanh** adressa de nouveau sa demande de mise à la retraite pour raison de santé.

Sa Majesté lui fit des reproches : « Vous n'avez pu encore mener à bonne fin les affaires graves dont vous êtes chargé. Vous êtes trop sage et trop vénérable pour songer à vous retirer définitivement »

Dans le courant du 5^e mois de la 20^e année de **Tự-Đức** (juin 1867), la flotte française était venue stationner devant **Vĩnh-Long**. L'amirauté envoya un ultimatum à **Phan-Thanh**, le sommant de céder à la France les trois provinces de **Vĩnh-Long** 永隆, **An-Giang** 安江 et **Hà-Tiên** 何仙.

Immédiatement **Phan-Thanh** se rendit à bord du bateau amiral pour demander à parlementer. Ses efforts furent infructueux. Il fit alors très dignement sa soumission, ne demandant rien pour lui-même, mais priant l'Amiral d'assurer la tranquillité des populations, de laisser gérer les trésors par le Gouvernement annamite ; ce qui fut accepté par l'Amiral commandant la flotte.

Dès qu'il eût pris congé de l'Amiral, la citadelle de **Vĩnh-Long** fut occupée par les soldats français. Peu après, il apprit que les citadelles de **An-Giang** et de **Hà-Tiên** avaient subi le même sort.

Trois provinces étaient perdues successivement dans un espace de cinq jours.

Phan-Thanh, reconnu responsable de ses engagements envers la France, fit prélever sur les caisses de ces trois provinces un million de piastres pour paver le dernier acompte des frais de guerre.

Cela fait, il mit de sa main sous scellés ses costumes de cérémonie ses sceau et cachet de Kinh-Luợc et un testament olographe qu'il adressa à S. M. l'Empereur Tờ-Đức.

Après être resté quelques jours à jeûn, il se donna la mort par le poison (1).

Il avait alors 71 ans.



Fig. 49. — S. E. PHAN-THANH-GIẤN, Ministre de l'Annam, Chef d'ambassade en France en 1865 — Portrait conservé à son autel et reproduit avec le consentement de sa famille.

(1) Extrait d'un passage de *l'Etablissement de l'influence française en Extrême-Orient*, par R. du Vaure (1er juillet 1894) :

« L'Amiral Charner continua l'oeuvre de son prédécesseur Rigault de Genouilly. Le 7 février 1861, il dégaga la petite garnison de Saïgon cernée par 20. 000 Annamites et d'autres combats heureux forcèrent bientôt la Cour d'Annam à nous demander la paix. Elle fut signée le 5 juin 1862. Trois provinces de la Basse Cochinchine

Voici la traduction de son testament laissé au Roi :

« Sire, nous vivons dans un temps où les désastres se succèdent. La
« Cochinchine est aujourd'hui complètement perdue. Elle est aux
« mains d'un adversaire puissant dont l'influence s'est déjà fait sentir
« dans tout l'Empire. Je dois mourir pour l'honneur même de la Pa-
« trie. Votre Majesté est douée des qualités célestes. Elle est habile
« en diplomatie. Qu'elle laisse approcher d'Elle les hommes de talent
« et de valeur ; qu'Elle révère le décret du Ciel ; qu'Elle s'intéresse au
« sort du peuple ; qu'Elle se préoccupe de l'avenir et qu'Elle détruise
« l'ornière de la routine. En agissant ainsi peut-être un jour aura-t-
« Elle les moyens d'enrayer le mal. Déjà moribond, l'agonie obscurcit
« mes sens, je ne puis vous parler davantage ! Adieu, Sire, mon
« Maître très cher, mes larmes avec mes dernières pensées vont à
« vous ! ».

En la 21^e année (1868), Phan-Thanh fut révoqué de tous ses titres. Son nom qui, comme celui de tous les Tàn-Sỹ, avait été gravé sur une stèle en fut effacé (1).

En la 1^{re} année de Đồng-Khánh (1886), Phan-Thanh fut réintégré dans son ancien haut grade avec brevets posthumes et son nom glorieux fut aussitôt regravé sur la stèle des Tàn-Sỹ.

Voici quelques commentaires enregistrés dans les Annales sur le compte de S. E. Phan-Thanh :

« Sévère, droit, intègre, actif, consciencieux, hardi, simple et éner-
« gique, Phan-Thanh-Giễn était très estimé par Leurs Majestés Minh-
« Mạng, Thiệu-Trị, Tự-Đức. Sous les règnes desquelles il parcourut sa
« brillante carrière. C'est à contre cœur qu'il avait accepté la charge de
« Ministre plénipotentiaire en Cochinchine. Lorsque la Cochinchine fut
« intégralement perdue, il voulut disparaître, s'étant rendu compte
« qu'il avait encouru la plus lourde responsabilité. Sa résolution, dans
« un moment de pareil désastre, est d'autant plus noble et héroïque
« que l'histoire enregistre peu de pareils exemples. Il suffit de lire son

nous étaient cédées par le Gouvernement annamite. — on sait comment nous y attachâmes, en 1867, le reste du territoire qui forme aujourd'hui la Cochinchine française. La mort *héroïque* de Phan-Thanh-Giễn qui administrait les provinces de l'Ouest pour le compte de S. M. Tự-Đức est dans toutes les mémoires. De ce jour on put comprendre qu'il fallait compter sur un peuple capable de produire de pareils hommes et, dans nos relations avec lui, apporter la sympathie et la haute estime que méritent la civilisation et la société annamites ».

(1) Les noms des Tàn-Sỹ sont gravés pour chaque concours du doctorat sur une stèle qui, par les soins de l'Etat, est érigée devant le temple de Confucius à gauche et à droite de la cour d'honneur 進士石碑. Ce monument fut élevé en la 3^e année de Minh-Mạng (1822). Voir *Đại-Nam-hội-diễn*, vol. 221, page 1.

« testament pour se faire une idée de son attitude digne et loyale et de
« l'inébranlable attachement qu'il témoignait à son Empereur. Il fut le
« lettré le plus fin et le plus célèbre de son temps. S. M. Tự-Đức, cha-
« que fois qu'Elle traitait littérature ou philosophie ne manquait pas

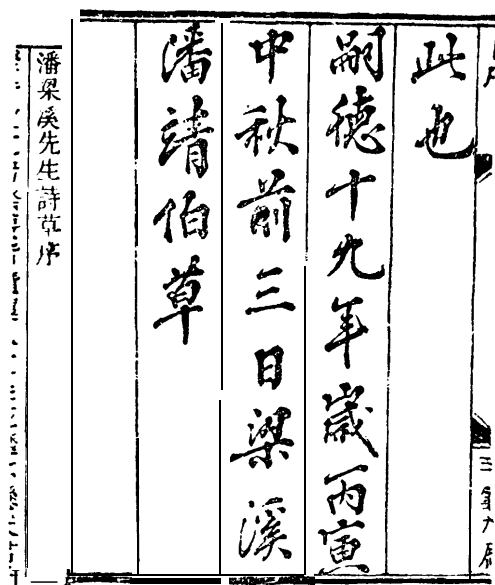


Fig. 50. — Ecriture et signature de S. E. PHAN-THANH-GIẢN, Misnistr de l'Annam. — Copié sur son livre de poésies : *Lương-Khê-thi-thảo*, publié en 1866. .

« de vanter les oeuvres complètes de Phan-Thanh qu'Elle estimait à la
« fois élégantes et sérieuses. Après lui , aucun des mandarins renommés
« originaires du Nam-Kỳ ne saurait lui être comparé. »

Outre son nom officiel, Phan-Thanh-Giản, il portait quatre surnoms :
Tĩnh-Bá 靖伯, Đàm-Như 淡如, Lương-Khê 梁溪 et Mai-Xuyên 梅川.

Il laissa après lui deux enfants, Phan-Thanh-Liêm 潘清簾 et Phan-Thanh-Tồn 潘清蓀. Le premier parvint jusqu'au grade de Thượng-Thor (Ministre) et le second au titre de Hường-Lô-Tự-Thiên-Khanh (5-1). Il eut un petit-fils Phan-Thanh-Khác 潘清恪, Quang-Lô-Thiên-Khanh (4-2), Viên-Ngoại au Cơ-Mật. Tous les trois sont morts et enterrés dans le territoire du village d'An-Cự, huyện de Hương-Thủy, dans les environs de la capitale de Hué.

Son arrière petit-fils Phan-Thanh-Kỷ 潘清紀, fils de Phan-Thanh-Khác, reçu Tú-Tài, est actuellement Thừa-Biện en service à Bình-Thuận.

ÉPHÉMÉRIDE ANNAMITES (1)

Par R. ORRAND ,

Administrateur des Services civils.

3 Février 1915. 20^e jour, 12^e mois, 8^e année de Duy-Tân.
Cérémonie du Phât-Thức 拂拭 (Nettoyage des sceaux royaux).

Prévue par le *Hội-diễn*, cette cérémonie a lieu obligatoirement tous les ans, dans la 3^e décade du 12^e mois. La date exacte est proposée à Sa Majesté par le service du Nội-Các 內閣 (Secrétariat) qui soumet également au Roi une liste des Princes, des mandarins civils et militaires des 1^{er} et 2^e degrés, des fonctionnaires du Co-Mât 密機 et du Nội-Các susceptibles de faire partie de la délégation devant assister à la cérémonie. Le Roi fixe son choix. Le matin du jour indiqué, des tables sont apportées, par les soins du Ministère des Rites, dans le Palais de Càn-Chánh. Les six grandes armoires incrustées que l'on remarque dans ce Palais et qui sont disposées par série de trois, à droite et à gauche de l'entrée, sont ouvertes en présence de Sa Majesté et de la délégation des princes et des mandarins. Ces armoires sont remplies de coffrets qui eux-mêmes renferment les grands sceaux dits « Bửu-lý 寶璽 », en or, en jade, en cristal, des Empereurs de la dynastie, de leurs femmes, des princes héritiers ; les kim-sách 金冊, livres d'or qui ne sont autre chose que les brevets des Rois et des Reines : les kim-bài 金牌 grandes plaques d'or que portent les Empereurs et leurs femmes ; le Phât-tín 符信, sorte de statuette en or représentant un tigre et qui est exactement coupée en deux parties égales (lorsque l'Empereur sortait du Palais, il emportait une moitié de cette statuette et quand il rentrait la nuit, Il devait la présenter de manière à se faire reconnaître, par l'application contre l'autre moitié restée dans le Palais, ce qui permettait la reconstitution complète de l'objet et en même temps autorisait l'ouverture des portes) ; les brevets sur soie portant des caractères ou mandchous ou ordinaires et qui proviennent de la Cour Impériale de Chine ; enfin sabre généalogique (Ngọc-đệp) et certains souvenirs, notamment un sabre de Gia-Long dont le fourreau est en corne de rhinocéros et quelques anciens étendards.

La cérémonie consiste à nettoyer tous les sceaux, les livres d'or et les insignes également en or avec de l'eau parfumée (huong-thuỷ 香水), c'est-à-dire de l'eau dans laquelle on a fait macérer des fleurs. On frotte tous ces objets avec des linges de couleur rouge.

Les mandarins qui assistent à la cérémonie sont vêtus de leur robe bleue à larges et longues manches dite « áo-rộng-xanh 靛 襖 ». Il faut toutefois signaler que, il y a peu d'années encore, ils revêtaient le costume de Cour dit « thường-triều 常 朝 », mais cette tenue fut reconnue peu pratique pour la manipulation des objets qu'en réalité on inventorie bien plutôt qu'on ne les nettoie.

La première cérémonie du Phat-Thuc eut lieu en la 18^e année de Minh-Mạng (1837).

Après la cérémonie, on remet le tout en place et les grandes armoires sont scellées au moyen de petites étiquettes en soie portant un cachet dit « Hoàng-Phong 皇 封 ». Un repas est ensuite offert par Sa Majesté aux Princes et mandarins.

5 Février 1915. 22^e jour, 12^e mois, 8^e année de Duy-Tân. Cérémonie de Tân-Xuân 進 春 (Fête de l'arrivée du printemps, Souhaits de bienvenue au printemps).

Quelques jours avant le jour faste choisi pour célébrer ce rite prévu par le livre Thanh-Điền 清 典 et les règlements chinois, le Phủ de Thừa-Thiên a reçu l'ordre de faire prendre, la veille de ce jour, au Ministère des Rites, les trois tables surmontées l'une d'un bufile (en terre), l'autre d'un homme représentant Mang-Thần 芒 神, bouvier du printemps, empereur légendaire, la troisième d'une montagne dite Xuân-Sơn-Bửu-Tọa. Ces tables sont transportées processionnellement à l'esplanade spécialement réservée au sacrifice de Tân-Xuân, qui est située au ap de Xuân-An, 6^e quartier de la ville de Huế, à l'Est de la citadelle. Le service des Rites s'est occupé de l'installation, sur les autels, des offrandes et des divers objets de culte, encens, bois d'aigle, bétel, alcool, papiers de culte, etc.

Les tables de Mang-Thần sont placées sur les côtés, celle de Xuân-Sơn est disposée au milieu de l'esplanade.

Le jour de la fête, dans la matinée, M. le Phủ-Đoàn, accompagné des huyện de Hương-Trà et de Hương-Thủy, se rend au lieu de sacrifice ; ils sont vêtus de leur costume de cérémonie. Le Phủ-Đoàn officie à l'autel principal, les huyện aux autels de gauche et de droite.

Le culte rendu, le Phủ-Đoàn et un mandarin des Rites (Tham-Tri, Thị-Lang ou Tả-Lý) accompagnent, en procession, l'une des tables de Mang-Thần et celle de Xuân-Sơn jusqu'au Palais Impérial où on les dépose dans le Duyệt-Thị 閱 是. Le cortège comprend également des musiciens, des lính, des porteurs d'armes en bois et de grands parasols.

Dès que les deux tables ont été livrées aux mandarins des Rites, dans le Duyệt-Thị, le Ministre adresse un rapport au Trône pour lui annoncer la venue du printemps.

Quant à la deuxième table de Mang-Thần, elle est confiée à un Kinh-Lịch ou un Thông-Phán pour être transportée à Thừa-Thiên et déposée, pendant un an, dans l'un des bâtiments du Phủ.

Les figures des trois tables ayant servi au sacrifice de l'année précédente sont alors enterrées, dit la note officielle qui m'a été communiquée, dans un endroit solitaire.

Le culte de Tân-Xuân a été règlementé, en Annam, par ordonnances des 5^e jour du 3^e mois et 14^e jour du 11^e mois de la 9^e année de Minh-Mạng (1828). C'est, nous l'avons vu, une imitation des rites chinois devant avoir pour effet de rendre la terre fertile.

porteurs de lances et de drapeaux: se placent des deux côtés du pont **Kim-Thủy** 金水. Un peu plus tard, les Princes, les **Tôn-Tước**, les mandarins civils et militaires, les **Phò-Mã** et les **Công-Tử**, en grand costume de Cour, se réunissent également dans la cour du **Thái-Hòa**.

Dans le palais de **Thái-Hòa** lui-même, où est installé le trône doré, on a disposé deux tables : l'une jaune, exactement face au trône ; l'autre rouge dans la deuxième rangée de piliers, à gauche du trône (en regardant le Sud, c'est-à-dire en faisant face au **Ngọ-Môn** 午門).

Un mandarin du Ministère des Rites (**Tham-Tri** ou **Thị-Lang**) dépose sur la table rouge les deux coffres contenant, l'un les souhaits de nouvel an des mandarins des diverses provinces, l'autre les souhaits des mandarins de la Cour.

Les Princes, **Tôn-Tước**, mandarins civils et militaires sont alors invités à se ranger, à droite et à gauche du trône, les seuls Princes oncles de Sa Majesté dans le palais même, les autres, suivant leur grade, dans la cour où sont disposées des stèles suivant la hiérarchie, du 1^{er} au 9^{ème} degré. Les mandarins civils sont à gauche, les militaires à droite.

A l'heure fixée, tout ayant été parfaitement réglé par les soins du Ministre des Rites et du Directeur du Conseil de Censure, Sa Majesté est informée que la cérémonie va pouvoir commencer. Elle sort alors de son palais privé, coiffée du bonnet dit « **Cửu-Long** 九龍 » (neuf dragons) et vêtue de satin jaune ; elle porte à la main la plaque de jade dite « **Trần-Quế** 鎮圭 ». A sa sortie du palais de **Cần-Chính**, elle monte en sa chaise dorée et se rend, par le **Đại-Cung-Môn**, au palais de **Thái-Hòa**. Pendant le trajet, les tambours battent, les cloches retentissent au **Ngọ-Môn**, au moment où arrivent à cette porte M. le Résident Supérieur en Annam et tous les membres de la colonie européenne conviés à la fête. Neuf coups de canon sont tirés. Les clairons de la garde indigène et ceux de la garde royale sonnent ; les musiques jouent. Deux des Régents, en grand costume de Cour, et MM. les délégués du Protectorat auprès des divers Ministères vont au devant du représentant de la France et le cortège se dirige vers le **Thái-Hòa**. Dès qu'il y est rendu, tous bruits cessent. Le Résident Supérieur, au nom du Président de la République Française, du Ministre des Colonies, du Gouverneur Général de l'Indochine, en son nom personnel et au nom de tous les Français de la colonie, adresse à Sa Majesté l'Empereur et à sa famille des souhaits de nouvel an ; il dit les vœux que tous forment pour la prospérité de l'Empire. Sa Majesté répond et, cette année, la cérémonie fut d'autant plus émouvante que l'allocution de l'Empereur comportait une très délicate attention pour les valeureux officiers et soldats qui combattent en Europe pour la défense de la plus noble des causes, celle du Droit, de la Justice, de la Raison. Les discours terminés, les Européens vont se ranger à l'extrême gauche du bâtiment, entre la dernière rangée de piliers rouges et or et le mur, et s'y tiennent debout

La cérémonie des grands **lạy** va commencer. Les maîtres de cérémonie profèrent à haute voix les commandements suivants :

« Que les musiciens entonnent les chants relatifs à la vertu impériale et jouent de leurs instruments ! »

« Placez-vous suivant l'ordre prévu » !(c'est-à-dire face au trône, les Ministres au premier rang, puis les autres mandarins suivant leur rang dans la hiérarchie. La marche est toujours rectiligne ; les changements de direction se font à angle droit).

« Tout est en ordre parfait ! »

« Que les musiciens chantent les couplets relatifs à la réunion des sujets ». (Musique).

« Courbez le dos et faites le lạy ! »

« Levez-vous ! »

« Prosternez-vous ! »

« Levez-vous ! »

« Prosternez-vous ! »

« Levez-vous ! »

« Prostenez-vous ! »

« Levez-vous ! »

« Prosternez vous ! »

« Levez-vous ! »

« Restez en place ! »

« Faites les salutations respectueuses à l'occasion du nouvel an »

« Que tous les mandarins s'agenouillent ! »

" Que l'ou présente les souhaits au Trône ! " (A ce moment, un mandarin du Nội-Các vient transporter de la table rouge sur la table jaune les coffrets contenant les souhaits, *hạ-biểu* \$ \$.)

Cinq nouveaux lạy sont effectués dans les mêmes conditions et suivant les mêmes commandements que les cinq premiers.

Les musiques reçoivent encore l'ordre de jouer et de chanter les couplets relatifs aux souhaits de bonheur constant.

Tous les mandarins alors retournèrent prendre la place qu'ils occupaient avant l'accomplissement des lạy, à droite et à gauche de la grande cour. Un instant après, l'un d'eux, le Tham-Tri ou le Thự-Lang des Rites, vient s'agenouiller au milieu de la Cour et annonce à Sa Majesté que la cérémonie est terminée.

Dans la journée, les Princes (frères du Roi) conduits par un eunuque, vont au palais de Cấn-Chánh accomplir 5 lạy; les Công-Tử effectuent également 5 lạy dans la cour de ce palais.

Le lendemain matin le Ministère des Rites envoie encore des aliments et des objets de culte: dans les pagodes royales où doivent officier les Princes ou 'T'GII-Từóc. A 14 heures, Sa Majesté se rend au temple Phụng-Tiên et y accomplit quatre lạy devant l'autel principal et trois salutations devant chacun des autels de droite et de gauche. Aussitôt après, les Princes, Tòn-Từóc et mandarins de la Cour, en robes à longues manches, effectuent quatre lạy devant chacun des autels.

21 et 22 février 1915. 8^e et 9^e jours, 1^{er} mois, 9^e année de Duy-Tàn. Accomplissement du rite dit " Kỳ-Cáo 祫告 ".

Le Kiêm-Quản-Khâm-Thiên-Giám 兼管欽天監 (Directeur des services de l'Astronomie) a choisi la date faste du 16^e jour du 2^e mois pour la célébration de la fête religieuse du Nam-Giao 南郊 (sacrifice au Ciel et à la Terre).

Le Roi a ratifié une proposition dans ce sens que lui a soumise le Ministre des Rites. Une liste portant les noms de quatre hauts mandarins (2 civils, 2 militaires du 1^{er} ou du 2^e degré) est alors dressée par les Ministères de l'Intérieur et de la Guerre et présentée au Roi qui désigne l'un de ces mandarins pour se rendre le 8^e jour au Pavillon du Jeûne (Trai-Thứ 3次) où il passe la nuit. Le lendemain, à l'heure 11 (minuit), revêtu de la grande tenue officielle, ce mandarin accomplit,

devant l'Esplanade des sacrifices, le rite Iij-Ctio qui consiste à aviser le Ciel et la Terre de la date fixée par l'Empereur pour célébrer la grande cérémonie du Nam-Giao.

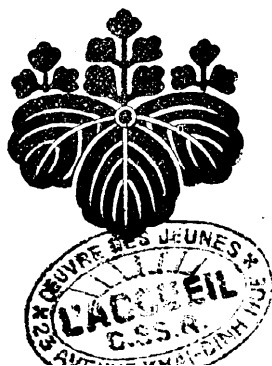
Il rentre ensuite au Palais et rend compte au Trône que sa mission est terminée.

25 février 1915. 12^e jour du 1^{er} mois de la 9^e année de Duy-Tân. Fête de Du-Xuan 遊春 (Promenade du Printemps).

Chaque année, au début du printemps, un jour faste, Sa Majeste l'Empereur effectue la promenade dite de Du-Xuân 遊春, pour "plaire à ses sujets" (v. Ordonnance royale du 6^e jour, 1^{er} mois de la 2^e année de Thanh-Thái, février 1890.) Accompagnée des Princes, des mandarins civils et militaires, vêtus de leur costume *dung-y* 戎衣 (costume de guerre), Elle se rend directement du Palais. par la porte Ngô-Môn, le Mirador Đông-Nam (Sud-Est ; Mirador 8) et le pont Thanh-Thái, à l'Hôtel de la Légation où Elle est reçue par M. le Résident Supérieur. Le cortège, composé de soldats, de musiciens, de porteurs de drapeaux, d'armes en bois, de parasols, etc, rappelant le cortège (lui traverse Huê lors de la grande cérémonie du Nam-Giao, mais toutefois beaucoup moins important, retourne ensuite sur la rive gauche, passe à Gia-Hội et Đông-Bà et rentre à la citadelle par le Mirador Chánh-Đông (Est). Grand pavois sur tout le parcours.

Cette simple promenade paraît avoir remplacé en Annam la fête de Trạ - Nguyễn 狀元 qui était, en Chine, la fête du Printemps par excellence,

30-31 mars 1915. 15^e et 16^e jours du 2^e mois de la 9^e année de Duy Tân. Cérémonie du Nam-Giao 南郊 (Sacrifice au Ciel et à la Terre) (Voir les études de MM. R. Orhand et L. Cadière).



Le Rédacteur Gérant du Bulletin
L.CADIERE.

BULLETIN DES AMIS DU VIEUX HUÉ

II. — N^o- 2. - AVRIL-JUIN 1915

S O M M A I R E

Le Sacrifice du Nam-Giao (LE REDACTEUR DU BULLETIN).	7 9
1 ^o Préliminaires et préparatifs (B. ORBAND).	8 3
2 ^o Le Cortège (L. CADIÈRE).	95
3 ^o La Disposition des lieux (L. CADIÈRE).	101
4 ^o Le Rituel du Sacrifice (L. CADIÈRE).	113
5 ^o L'invocation ou Prière (R. ORBAND).	145
6 ^o Officiants et ministres (R. ORBAND).	149
7 ^o Les Danses (R. ORBAND).	155
8 ^o Détail des offrandes et des objets de culte (H. ORBAND).	161
Les grands « Laïs » à la Cour d'Annam (E. GRAS).....	167
Les grands laïs (JACQUES ALTAR).	171
La Pagode Thich-hlau : Historique (A. BONHOMME).	173
Les Ossuaires des environs du Nam-Giao (L. SOGNY)	193
Une inscription de Thiệu-Trị sur un panneau de bronze (A. BONHOMME et ƯNG-TRÌNH).	203
Son Excellence Phan-Thanh-Giản (Đào-Thái-Hạnh)	211
Ephémérides annamites (R. ORBAND).	225

Menu d'accès

- Accès par Volume.
- Accès par l'Index Analytique des Matières.
- Accès par l'Index des noms d'auteurs.
- Recherche par mots-clefs.

RETOUR PAGE
D' ACCUEIL

